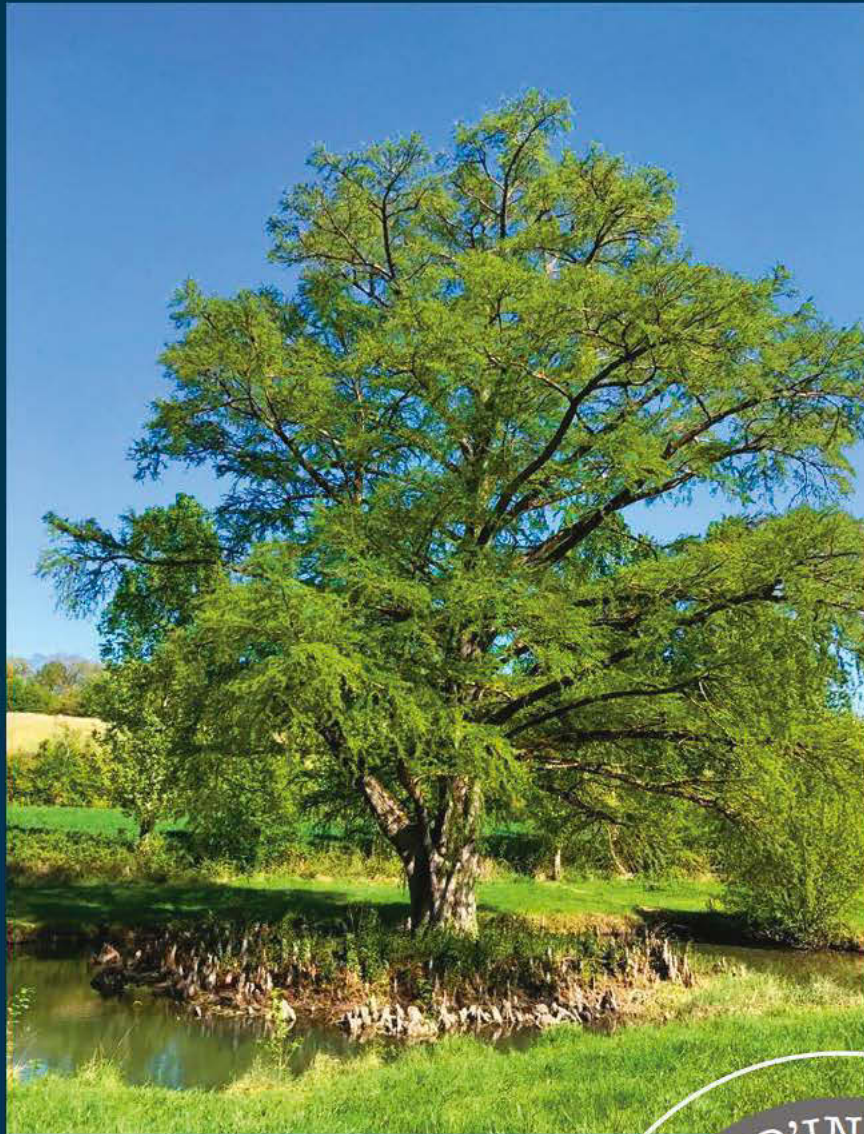


Neuville sur l'Isle



Arbre remarquable de Neuville,
au lieu-dit "Les Jeandys",
route de Saint Séverin d'Estissac
il s'agit d'un cyprès chauve
plus que centenaire





Il y a encore peu de temps, la France comptait 36 000 communes. Leur création datait de la révolution française et donnait très largement satisfaction à nos concitoyens qu'ils résident en ville ou à la campagne.

Ces dernières années, la loi a fait avancer à marche forcée les communes pour qu'elles se regroupent en intercommunalités d'au moins 15.000 habitants, prenant au passage de nombreuses compétences autrefois dévolues aux communes.

C'est la loi NOTRE (Nouvelle Organisation du Territoire de la République) voulue par François Hollande, promulguée le 7 août 2015, qui a fixé les règles de cette nouvelle organisation de notre territoire.

Le principe de départ était que l'on allait faire des économies substantielles en mutualisant les moyens matériels et humains ! Hélas quelques années plus tard le constat est accablant, partout les impôts ont augmenté, et le service de proximité s'est dégradé... Disons le tout net, cette loi NOTRE a, pour l'instant, été un échec et n'est pas bonne pour le monde rural.

Une autre loi, la loi ALUR (Accès au Logement et pour un Urbanisme Rénové) a également eu des conséquences importantes pour l'espace rural.

Le fil conducteur de cette loi est de regrouper au maximum les nouveaux logements au plus près des centres-bourgs, ou au sein de hameaux déjà existants.

Il est vrai que depuis des décennies des constructions ont été autorisées au détriment des espaces agricoles et naturels. C'est ce que l'on appelle le mitage.

Ainsi on a consommé depuis la dernière moitié du XX^{ème} siècle, tous les dix ans, l'équivalent de la surface agricole utile d'un département français ! On ne pouvait pas continuer ainsi ! Dorénavant on doit être économe du foncier et j'approuve cette loi ALUR.

Mais revenons à Neuvic, qui a respecté et respectera les principes de la loi NOTRE et de la loi ALUR, comme toujours nous sommes attentifs à l'emploi, et donc à la bonne santé des entreprises en facilitant leur accueil et leur développement.

Au chapitre des bonnes nouvelles, on peut citer la création de 50 nouveaux emplois chez Insterspray mais aussi dans un créneau plus artisanal qu'industriel l'essor de l'atelier BASH installé en 2015 où les deux associés de départ ; Stéphanie LARBRE et Bruno SERRE sont maintenant une petite PME de neuf personnes qui décroche des marchés de sièges de spectacles dans la France entière.

Félicitations aussi aux repreneurs du restaurant le "rive gauche" devenu le "CILAOS" où deux jeunes chefs qui ont appris le métier auprès de restaurateurs prestigieux, donnent une nouvelle offre gastronomique dans notre cité.

La vie d'une commune, c'est aussi ses associations, qu'elles soient sportives, culturelles ou sociales, et la salle des associations, dites aussi « salle des lotos » de Planèze est à nouveau opérationnelle depuis le début de l'année.

En espérant que vous ayez passé de bonnes fêtes de fin d'année, je vous adresse à vous et à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux sincères et chaleureux, de bonne santé bonheur et de prospérité.

François ROUSSEL
Maire de Neuvic-sur-l'Isle

Bien cordialement

Les Services Publics et Permanences

Mairie

Tél : 05 53 82 81 80
Télécopie : 05 53 82 81 81
Courriel : mairie@mairie-neuvic.fr
Site : www.mairieneuvic.fr

Secrétariat ouvert au public

- du lundi au vendredi : 8h30-12h30 - 16h-18h,
- le samedi de 9h à 12h.

Comment rencontrer le maire et ses adjoints :

• Le Maire :

François ROUSSEL reçoit sur rendez-vous, à la mairie.
Contact : Lydie Grellier : 05 53 82 81 86
Courriel : lydie.grellier@mairie-neuvic.fr

• Les adjoints au Maire :

Paulette DOYOTTE, Serge FAURE, Jeannine FRENTZEL
Gérard PEGORIE, Michèle LE GUEN, Jean-Philippe REMY
reçoivent à la mairie, tous les matins : il est cependant
préférable de prendre rendez-vous au 05 53 82 81 87
courriel : adjoints@mairie-neuvic.fr

Centre Multimedia

6 rue des Frères Pouget - tél : 05 53 80 09 88
Courriel : multimedia@mairie-neuvic.fr

Animateurs : Emeric COLINET et Olivier DEFFARGES

Horaires d'ouverture

- du lundi au vendredi : 9h-12h - 14h-17h

Ouverture au public

- Mardi : 10h-12h - 17h-19h
- Mercredi et jeudi : 14h-17h
- Vendredi : 10h-12h

Bibliothèque

25 avenue Général de Gaulle - tél : 05 53 81 66 27
Courriel : bibliothèque24@mairie-neuvic.fr

Bibliothécaires : Catherine HAFSAOUI-MACARIE,
Nicolas CAMINEL

Ouverture au public

- mardi : 10h-12h - 16h15-18h
- mercredi : 9h-12h - 14h-18h
- jeudi et vendredi : 16h-18h
- samedi de 9h-12h

Service Social Emploi

à "L'Espace Solidarité Emploi"
ZA de Théorat - tél : 05 53 80 86 86
courriel : sseformation@mairie-neuvic.fr

Directrice : Fabienne CASSÉ.

Ouverture au public

- lundi, mardi, jeudi : 9h-12h30 - 14h-17h30,
- vendredi de 9h-12h30 - 14h-16h30.
- fermeture au public le mercredi.

Permanences : CARSAT (branche sociale de la caisse de retraite), 3^{ème} jeudi du mois : 9h-12h,
ANPAA (Association Nationale en Alcoologie et Addictologie)
Sur rendez-vous au : 05 53 07 66 82

Logement social

Dossier unique de demande de logement social en ligne, sur le Portail internet Grand Public :
www.demande-logement-social.gouv.fr

Centre Médico-social

6 avenue Talleyrand Périgord - tél : 05 53 02 06 45

Assistants sociales :

Marie PRIAT, Orlane SARRAZIGNAC

Référent insertion :

Cindy NUNEF-DE-AGUIAR

Puéricultrice :

Véronique CAILLIS

Accueil secrétariat :

Marie-Pierre BORDES de PERCZYNSKI

- du lundi au vendredi : 9h-12h - 14h-17h.

Assistante Sociale de la MSA

Oscarina ANTUNES

Mutualité sociale agricole - périgueux

tél : 05 53 02 68 77

courriel : antunes.oscarina@dlg.msa.fr

Service d'aide aux personnes

A.N.A.C.E. - Rue Arnaud Yvan de Laporte

tél : 05 53 81 52 84 - fax : 05 53 81 08 50

courriel : anace24@wanadoo.fr

Directrice : Chantal DOBINSKI.

Crèche - Halte Garderie

8 avenue Talleyrand Périgord - tél : 05 53 81 51 07

courriel : lespitchouns@ccivs.fr

Directrice : Magali MEDINA-DEFFARGES

Relais des Assistantes maternelles de la Vallée de l'Isle (RAM)

1 rue Sainte Anne de la Martinique - 24400 MUSSIDAN

tél : 06 95 13 47 77 - courriel : ramvi@orange.fr

Animatrice : Stéphanie DARDY

Contactez l'animatrice pour le planning des animations et permanences

Permanences téléphoniques de l'association France Alzheimer

Madame Annie DESMOULIN : 05 53 91 80 78
Madame Dominique ROLIN : 05 53 81 50 05

Accueil de Loisirs Maternel

10 avenue Talleyrand Périgord - tél. 05 53 80 20 42
courriel : alshmaternelneuvic@ccivs.fr

Directrice : Monique VEYSSIERE.

Accueil de Loisirs Élémentaire

Rue du Jumelage - tél. 05 53 81 56 09
courriel : alshprimaireneuvic@ccivs.fr

Directrice : Marie Christine FAUCHER

Ecole maternelle

Rue du Jumelage - tél. 05 53 81 50 99
courriel : p240283c@ac-bordeaux.fr

Directrice : Madame Isabelle TAVERNY

Ecole Élémentaire

22 avenue Général de Gaulle - tél. 05 53 81 50 76
courriel : primaire.neuvic.24@wanadoo.fr

Directrice : Madame Amélie CHATEAU

Collège Henri Bretin

5 Rue du Jumelage : tél. 05 53 81 51 18
<http://webetab.ac-bordeaux.fr/college-bretin/>

Principal : Monsieur Gilles BRUNOT

EHPAD - Maison de retraite

26, avenue du Général de Gaulle
tél. : 05 53 81 50 59 - Fax : 05 53 81 75 50

Directrice : Madame Florence GADRAT

Déchèterie

23 route du Grand Mur - Planèze
tél. : 06 34 10 58 08
courriel : decheterie.neuvic@smd3.fr

Ouverture du lundi au samedi
Horaires d'été (01/04 au 31/10) 9h-12h - 14h30-18h
Horaires d'hiver (01/11 au 31/03) 9h-12h - 14h-17h30

Services techniques de la commune

14 rue Talleyrand Périgord
tél : 05 53 81 53 07 - 07 89 98 54 77
courriel : wilfried.berger@mairie-neuvic.fr

Directeur : Monsieur Wilfried BERGER

Permanence du Pays de l'Isle Aide financière pour l'amélioration de l'habitat

Mairie de Neuvic

- le 1^{er} jeudi de chaque mois de 9h30h-12h
- tél de préférence pour rendez-vous au 05 53 35 13 53
courriel : habitat@pays-isle-perigord.com

Permanence INFO-DROITS Informations juridiques

- sur rendez-vous au 05 53 35 34 03
- le 4^{ème} mercredi de chaque mois de 9h-12h
à la mairie de Neuvic

Permanence du Conciliateur de Justice

Madame Françoise DIAZ peut intervenir en cas de conflits entre propriétaire et locataire, consommateur et professionnel, copropriétaires, voisins, fournisseur et client.

- sur rendez-vous au 06 65 03 20 05
- les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois de 11h-12h,
sauf au mois d'août. A la mairie de Neuvic

Gendarmerie Nationale

Communauté de Brigades NEUVIC - SAINT-ASTIER

Brigade de Neuvic :

tél : 05 53 80 86 90 - fax : 05 53 80 86 99

Ouverture au public :

- les lundi 14h-18h, jeudi 8h-12h et samedi 14h-18h

Brigade de Saint Astier :

tél : 05 53 03 81 40 - Fax : 05 53 03 81 49

Ouverture au public :

- du lundi au samedi : 8h-12h - 14h-19h
- les dimanche et jour férié : 9h-12h - 15h-18h

**Hors des horaires d'ouverture au public,
composer le 17**

Messagerie électronique commune aux deux brigades :
cob.st-astier@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Les Numéros Utiles

Numéros d'URGENCE

Pompiers : 18
Police secours : 17
SAMU : 15
N° d'urgence Européen : 112



ORANGE

Dépannage : 1013

ERDF (réseau électrique)

Dépannage : 09 72 67 50 24

GrDF (réseau de gaz)

Accueil téléphonique : 0810 112 212
Relevés de facture : 0810 119 865
Demande et suivi de raccordements : 09 69 36 35 34

Urgence sécurité Gaz

tél : 0800 47 33 33

SUEZ (Lyonnaise des eaux)

Service Clients :
tél : 0 810 00 20 40 ou 09 77 408 408
Urgence :
tél : 05 53 35 82 12

SDE 24

Demande de raccordement
au réseau électrique
lors d'une construction nouvelle

7 Allées Tourny - 24000 Périgueux
tél : 05 53 06 62 00 - fax : 05 53 09 30 70

Pièces à fournir :

- copie de l'arrêté du permis de construire
- 1 plan de situation
- 1 plan de masse

Assistantes maternelles

Liste des Assistantes maternelles
agréées sur la commune de Neuvic



BATAILLER Corinne

2 ter Rue A. Daniel 05 53 82 27 75 - 06 24 43 64 61

BOISSONNAT Sandrine

La Jaubertie 05 53 82 09 08

BONHOMME Valérie

5 lot. la Croix Blanche 05 53 82 39 16

CHABEAUDIE Murielle

1 rue des Belleys 05 53 82 13 37

DARIN Béatrice

19 le Terme Est 05 53 80 52 25

FABIE Noëlle

19 avenue de Bordeaux 05 24 11 50 37

GOURMEL Jennifer

1 rue Bertrand de Born 06 62 30 16 29

HACOT Florence

25 route de Saint Astier 06 14 57 59 06

LABRUE Myriam

8 lot. de la Poutaque 07 85 63 59 22

LAFAGE Aurore

63 route de Saint Astier 05 53 82 67 80

LE ROY Delphine

14 lot. de la Croix Blanche

MASCARTE Sonia

Vincent 06 30 47 93 20

MEBARKIA Isabelle

Les Jeandilloux 05 53 82 31 20

MIGEON Stéphanie

La Haute Robertie

PORCHE Isabelle

4 route des Meuniers 05 53 82 20 91

REBIERE Christelle

Lot. de la Chênevière 05 53 81 19 16

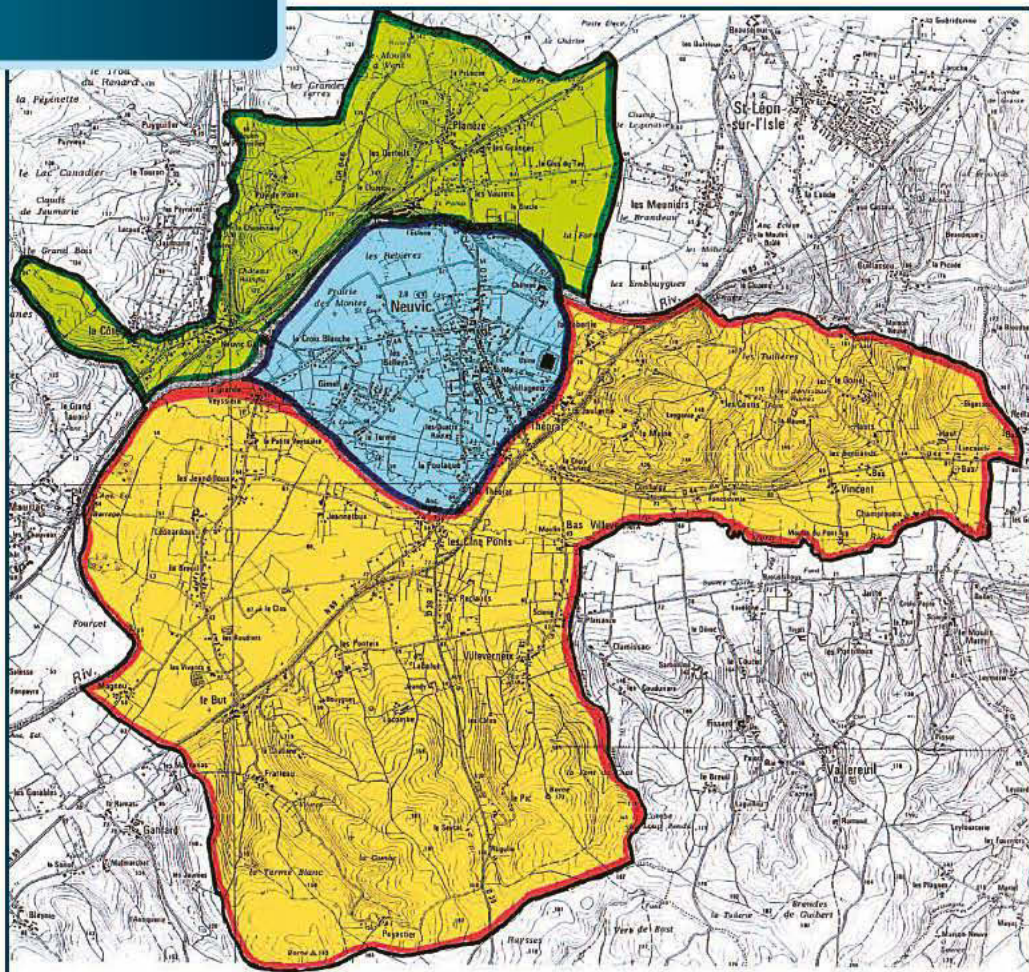
RICHARD Colette

31 rue de Gimel 05 47 19 11 56

Les déchets

Les collectes sont maintenues les jours fériés, sauf le 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier : les collectes des sacs noirs et des sacs jaunes de la semaine concernée par un de ces trois jours fériés sont décalées d'un jour

(exemple : semaine du mardi 1^{er} mai, la collecte du sac noir est décalée au vendredi et les collectes du sac jaune sont décalées au jeudi et samedi)



Déchets ménagers (sacs noirs) : deux circuits de ramassage

- **Lundi matin**, collecte sur le centre bourg, les lotissements et la campagne rive gauche de la rivière Isle
- **Jeudi matin**, collecte sur le centre bourg, les lotissements et la campagne rive droite de la rivière Isle

Déchets recyclables (sacs jaunes) tri sélectif

- **Mercredi matin**, secteur rive droite de la rivière Isle (Planèze, la Gare, Puy de Pont, la Côte)
- **Vendredi matin** sur tout le reste de la commune

Afin d'éviter que les sacs ne jonchent, les rues, trottoirs ou bas côtés des routes pendant plusieurs jours, merci de prendre l'habitude de sortir vos sacs la veille du jour de la collecte, soit devant votre porte, soit au point de regroupement lorsque le camion ne passe pas devant votre habitation.

Les sacs jaunes sont distribués à la demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Déchets verts, Ferrailles et Encombrants

Sur rendez-vous, inscription obligatoire 8 jours à l'avance au **05 53 04 73 39**,

- **le premier lundi de chaque mois** (sauf au mois d'août)

Le service de collecte à domicile des déchets verts (tonte de pelouses, taille de haies...) et des encombrants est réservé en priorité aux personnes âgées et/ou à mobilité réduite ne pouvant pas se rendre à la déchèterie.

Tous les déchets verts doivent être mis dans des sacs ou attachés en fagots (branches de 10 cm de diamètre et de 2m de long maximum).

Sont considérés comme encombrants les objets ne pouvant pas être mis dans le coffre d'un véhicule, ceux de petite taille ne seront donc pas collectés. Un seul camion par passage et par foyer, volume limité à 4 m³.

Collecte du verre

Lieux d'implantation des conteneurs :

Résidence de la Chênevière, La Croix Blanche, Lotissement Rue St Béatrix, Lotissement le Terme Est, Complexe sportif (au stade), Place du Chapdal, le Boulodrome, Rue de la Libération, Rue des Frères Pouget; Puy de Pont, Planèze, La Gare, le But Le Breuil, Les Cinq Ponts, déchèterie

Compostage

Il est possible de se procurer un ou plusieurs composteurs à un prix intéressant auprès de la communauté de commune (CCIVS), Monsieur Vincent VIMENEY, au **05 53 03 70 30**.

Déchèterie intercommunale

23 route du Grand Mur à Planèze
tél **06 34 10 58 08** - Monsieur Philippe GAY

- **Horaires d'été** du 01 avril au 31 octobre
9h-12h - 14h30-18h
- **Horaires d'hiver** du 01 novembre au 31 mars
9h-12h - 14h-17h30

Démantèlement à la déchèterie de Neuvic

Les usagers sont désormais invités à déposer les objets pouvant faire l'objet d'un démantèlement (canapés, fauteuils, mobilier, menuiserie...) sur une zone spécifique afin que soient dissociés : le métal, le verre, le bois... et mis dans les bennes correspondantes.

Le démantèlement permet de réduire le tonnage qui est enfoui.

Le démantèlement est effectué une fois par semaine par une équipe de l'association "Ricochets" qui est regroupée avec deux autres associations d'insertion au sein d'un collectif nommé "Coridor".

L'activité de démantèlement fait partie d'un marché départemental attribué par le SMD3.

Distribution gratuite de compost à la déchèterie

Les habitants de la commune de Neuvic et de la communauté de communes Isle, Vern, Salembre auront la possibilité de venir récupérer gratuitement du compost à la déchèterie de Neuvic, aux heures d'ouverture de la déchèterie (se munir d'un justificatif de domicile). La date sera publiée sur le site de la mairie de Neuvic : www.mairieneuvic.fr

Cette distribution, organisée par le SMD3 (Syndicat départemental des déchets de la Dordogne), est destinée à récompenser et encourager l'apport des déchets verts sur les déchèteries. En effet, le compost proposé est obtenu à partir de la dégradation des déchets végétaux collectés en déchèteries.

Pour faciliter la remise du compost, les visiteurs doivent se munir de contenants adaptés (sacs, seaux, bacs...), de pelles et si possible venir avec une remorque légère.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la CCIVS (communauté de communes) au **05 53 04 73 39**, la déchèterie au **05 53 80 31 27** et **06 34 10 58 08**, ou le SMD3 au **05 53 45 58 90**.

Récupération des pneus dans les déchèteries de NEUVIC et SAINT ASTIER

L'opération récupération des pneus usagés des particuliers dans les deux déchèteries de la communauté de communes, Neuvic et Saint-Astier, aura lieu du **23 avril au 28 avril 2018**, aux horaires habituels d'ouverture au public.

Cette collecte est réservée aux particuliers du territoire de la communauté de communes Isle Vern Salembre (CCIVS) : se munir d'un justificatif de domicile. En dehors de cette période, les pneus sont refusés en déchèterie.

A quelles conditions sont ils acceptés ?

Pneus acceptés : pneus déjantés de véhicules automobiles ou deux roues (motos, scooters) de particuliers, sans terre ou métaux, non souillés, sans humidité.

Pneus refusés : pneus de professionnels, de poids lourds, de génie civil, d'ensilage. L'agent se réserve le droit de refuser un produit non conforme.

Que deviennent ils ?

Les pneus sont pris en charge par la filière de recyclage ALIAPUR - www.aliapur.fr. Ils peuvent être recyclés, certains industriels les utilisent comme matériau de base pour fabriquer d'autres produits : gazons synthétiques, aires de jeux amortissantes, sous couches routières ou incorporation dans le bitume...

Pour toute question relative aux déchets :
www.smd3.fr

TRIONS
les emballages ménagers vides !
LET'S RECYCLE recyclable waste completely recycled

EMBALLAGES PLASTIQUES PLASTIC PACKAGING
bouteilles et flacons BOTTLES

EMBALLAGES ACIER / ALUMINIUM
boîtes, barquettes, bidons et aérosols
STEEL / ALUMINIUM
food cans, small boxes, cans and aerosols

PAPIER / CARTON
tous papiers et emballages cartonnés
PAPER / CARDBOARD
papers to be deposited in the containers

NOUVEAU
barquettes, pots, films et tubes
Plastic film, pots, boxes and tubes

Besoin de sacs jaunes ?
Rapprochez-vous de votre mairie
ou de votre syndicat de collecte.

*Need for yellow bags?
You bring closer to your town hall
or your trade union of collection.*

SMD3
Syndicat Départemental
des Déchets de la Dordogne

La Rampinsolle
24660 COULOUNIEUX-CHAMIERES
Tél. 05 53 45 58 90
contact@smd3.fr
www.smd3.fr

Informations Pratiques



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Allo service public 39 39
La première réponse à
vos questions administratives

Du lundi au vendredi de 8h à 19h
et le samedi de 9h à 14h

Inscription sur les Listes Electorales

La démarche est à effectuer avant le 31 décembre pour une prise d'effet au 1^{er} mars de l'année suivante : il convient de se munir d'un document d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

Pièce d'identité

La pièce doit prouver la nationalité française (passeport ou carte nationale d'identité).

Elle doit être récente : en cours de validité, ou expirée depuis moins d'1 an.

Justificatif de domicile

Selon les situations, le demandeur doit fournir l'une des pièces suivantes :

- Justificatif de domicile dans la commune.

Si le demandeur habite chez ses parents : attestation des parents (sur papier libre), certifiant qu'il habite chez eux + un justificatif de domicile des parents.

- Justificatif de la résidence depuis + de 6 mois dans la commune.

- Justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans

Recensement militaire

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet : www.mon-service-public.fr en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pour toutes questions
vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National
88, rue du Pont Saint Martial
87000 LIMOGES
Téléphone pour les administrés : **05 55 12 69 92**
email : csn-lim.sga@defense.gouv.fr

ou consulter le site internet :
www.defense.gouv.fr (rubrique JDC)



Recensement de la population Populations légales - les chiffres pour 2018

Le 31 décembre 2017, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a publié les chiffres des populations légales au 1^{er} janvier 2015 en vigueur au 1^{er} janvier 2017.

Neuic compte au 01 janvier 2018, 3629 habitants

L'Insee a pour mission de calculer et de publier les chiffres de population légale. Ces chiffres officiels, publiés dans un décret, servent de base pour l'application de nombreuses dispositions pour déterminer, par exemple, certaines contributions de l'État à destination des communes mais aussi pour l'organisation des élections.



Opération Tranquillité Résidences

EN CAS DE CAMBRIOLAGE
 Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risque, privilégiez le recule à distance (téléphone portable, téléphone fixe, téléphone public, etc.).

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE
 Préparez les trousseaux de clés, à l'abri de la vue des cambrioleurs.
 Ne répondez à aucun appel, porte ou sonnerie.
 Ne laissez rien de précieux à l'extérieur de votre domicile.

UNE FOIS LES CAMBRIOLÉS PARTIS
 Faites appel à votre voisin, à votre famille ou à votre entreprise pour venir à votre domicile.
 Ne répondez pas à l'appel des cambrioleurs.
 Ne laissez rien de précieux à l'extérieur de votre domicile.
 Ne répondez pas à l'appel des cambrioleurs.

POURQUOI DÉPLAÇER PRÉVENTIF ?
 Il existe des opérations de police préventive en matière de cambriolage. Elles consistent à déplacer les cambrioleurs avant qu'ils ne commencent à voler.

VOUS ÊTES VICTIME OU TÊMOIN D'UN CAMBRIOLAGE : COMPOSEZ LE 17

OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 902 705 705
OPPOSITION CHÈQUES : 0 892 68 32 08
BLOCAGE TÉLÉPHONES PORTABLES
Bouygues Telecom : 0 800 29 30 00
Free Mobile : 32 64
Orange : 0 800 390 740
SFR : 19 23

Contre les cambriolages, les bons réflexes !

VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE ?
 Appelez le 17. Les gendarmes de votre commune vous aideront à déposer plainte et à constituer un dossier.

VOUS ÊTES TÊMOIN D'UN CAMBRIOLAGE ?
 Appelez le 17. Les gendarmes de votre commune vous aideront à constituer un dossier.

VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE ?
 Appelez le 17. Les gendarmes de votre commune vous aideront à déposer plainte et à constituer un dossier.

VOUS ÊTES TÊMOIN D'UN CAMBRIOLAGE ?
 Appelez le 17. Les gendarmes de votre commune vous aideront à constituer un dossier.

www.interieur.gouv.fr
 @Officiers_Gendarmes

AU QUOTIDIEN

PROTÉGEZ LES ACCÈS :
 Équipez votre porte d'un système de serrure solide et d'un système de contrôle visuel (œil de bœuf).

SOYEZ PRÉVENANT :
 Photographiez une lettre de vol ou un objet volé. Remettez-la à la police ou à la gendarmerie pour qu'elle soit insérée dans un dossier.

SOYEZ VIGILANT :
 Changez les serrures de votre porte si vous avez été intrusé ou si vous avez du matériel volé.

NE COMMÉTEZ PAS D'IMPÉRIOSITÉ :
 Ne répondez pas à un appel de téléphone si vous êtes seul à la maison.

AVANT DE PARTIR EN VACANCES :
 Faites votre déclaration de départ à la police ou à la gendarmerie.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES :
 Faites votre déclaration de départ à la police ou à la gendarmerie.

LES BONNES PRATIQUES :
 Ne laissez rien de précieux à l'extérieur de votre domicile.
 Ne répondez pas à l'appel des cambrioleurs.
 Ne laissez rien de précieux à l'extérieur de votre domicile.

- La fonction de référent conduira les intéressés à :**
- Recueillir auprès des riverains des informations en liens avec les atteintes aux biens, permettant à la gendarmerie d'orienter plus précisément les services de surveillance mis en œuvre sur la commune ;
 - Transmettre ces informations à la gendarmerie, sous réserve qu'elles respectent les droits individuels fondamentaux et ne revêtent aucun caractère politique, racial, syndical ou religieux ;
 - Sensibiliser les habitants de votre quartier à la protection contre des phénomènes de délinquance particuliers, en leur relayant des informations de prévention provenant de la gendarmerie ;
 - Faciliter, voire organiser des actions de solidarité de voisinage afin de veiller sur les domiciles d'habitants absents ou vulnérables.

Lieutenant Willy BÉ
 Commandant la communauté de brigades de Saint-astier

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Formulaire de demande individuelle (hors Paris et petite couronne)

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci, à votre commissariat ou brigade de gendarmerie.

ATTENTION :

- Si vous habitez Paris, les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94), ne remplissez pas ce formulaire. Rendez-vous sur le site de la préfecture de police pour faire votre démarche : www.prefecturedepolice.paris, rubrique Vous aider > Actions de prévention > S'inscrire à une opération > OTV.
- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
- En cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour.

VOUS	Numéro de téléphone mobile :
Nom* :	Prénom* :
Né(e) le* :	à* : e-mail :
VOTRE PÉRIODE D'ABSENCE*	
Du : (JJ/MM/AAAA) au (JJ/MM/AAAA)	
VOTRE ADRESSE (RÉSIDENCE À SURVEILLER)	
Numéro et type de voie (allée, rue, avenue, etc.)* :	
Code postal* : Ville* :	
INFORMATIONS SUR VOTRE RÉSIDENCE	
Type de résidence* :	
Maison	Appartement. Dans ce cas, merci de remplir les deux lignes suivantes :
Digicode d'accès à l'immeuble : Bâtiment :	
Étage : Numéro de porte ou autre précision utile :	
Existence d'un dispositif d'alarme*	
Non Oui. Dans ce cas, précisez lequel :	
PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE	
Nom* : Prénom* :	
Code postal* : Ville* :	
Numéro de téléphone portable* : Téléphone fixe* :	
(un numéro à préciser au minimum)	
Cette personne possède-t-elle les clés du domicile? Oui Non	
RENSEIGNEMENTS UTILES	
Votre lieu de vacances : code postal : Ville :	
Êtes-vous joignable pendant votre absence :	
Non Oui, à ce(s) numéro(s) de téléphone :	
Ou à cette adresse électronique :	
Autre renseignement : (à préciser si besoin)	

Je déclare ces renseignements exacts et m'engage à signaler tout retour anticipé.
 J'autorise la conservation de ces données pendant deux ans aux fins d'une éventuelle réinscription à l'opération tranquillité vacances. En l'absence de réinscription, ces données seront effacées. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ces données, auprès du service de police ou de gendarmerie qui a traité ma demande.

Date : Signature :

Rappel des règles d'urbanisme

Obligation de recourir à une autorisation pour tous travaux



Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou

d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

Travaux dispensés d'autorisation d'urbanisme

- les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire,
- les constructions dont les dimensions ne dépassent pas 1,50 m de hauteur et 2 m² au sol,
- les petits travaux d'entretien ou de réparation ordinaire,
- les petites éoliennes,
- les châssis et serres de production dont la hauteur est inférieure à 1,80 m

Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable

- création de 2 à 20 m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.),
- ravalement,
- modification de façade,
- percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante,
- création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux),
- changement de destination de locaux existants,
- construction ou modification de clôture,
- les adjonctions de parements,
- les piscines non couvertes (de 10 à 100 m²),
- construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti,

Dans le périmètre de protection du château, les travaux suivants sont également soumis à déclaration préalable et à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France

- peinture des menuiseries dans un ton différent de celui d'origine,
 - changement de portes, volets, fenêtres, dans le cas d'un changement de teinte, de technologie (tel que passage de volets classiques aux volets roulants) ou de matériau (par exemple du bois au PVC),
 - réfection de toiture avec des matériaux, gouttières ou descentes différentes de l'origine,
- Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire
- la construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m²),
 - le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements...),
 - la construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.



Actions et sanctions

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit (article L.480-1 à L.480-4 et L.160-1 du code de l'urbanisme) et est passible de poursuites pénales (article L.480-2 du code de l'urbanisme). Dans ce cas un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la République.

Dans certains cas, l'administration peut ordonner l'interruption des travaux (L.480-2 du code de l'urbanisme). Parallèlement aux sanctions pénales, le tribunal correctionnel peut imposer des mesures de restitution (L.480-5 du code de l'urbanisme) comme la démolition ou la mise en conformité des lieux avec l'autorisation accordée ou dans leur état antérieur.

De plus, lorsqu'un tiers subit un préjudice du fait de l'implantation d'une construction, il peut engager une action en réparation devant le tribunal civil dans un délai de 5 ans concernant des travaux avec permis de construire et 10 ans en cas de construction édifée sans permis ou non conformément à un permis de construire.

Pour en savoir plus :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le secrétariat de la mairie :

Entretien des terrains Règlementation

La détention d'un terrain oblige son propriétaire ou son locataire à l'entretenir.

C'est notamment les règles de droit civil qui s'appliquent. En effet, des risques pour la sécurité, la salubrité ou l'hygiène publiques pourraient survenir en laissant un terrain à l'abandon. Des déclenchements d'incendie, la prolifération d'espèces nuisibles ou invasives (rats...), l'attroupement de groupes (squat) seraient ainsi facilités.

Si l'absence d'entretien d'un terrain ou son abandon fait courir des risques pour la sécurité, la salubrité ou l'hygiène publiques, le maire peut engager une procédure spécifique pour obliger la personne responsable à entretenir dans le cas de **défaut d'entretien portant atteinte à l'environnement**

La procédure prévue à l'article L 2213-25 du code général des collectivités territoriales nécessite une **atteinte grave à l'environnement constituant elle-même un danger grave et imminent**.

Sont concernés, les terrains non bâtis situés en zone urbaine ; en application de l'article L 2213-25 du code général des collectivités territoriales il s'agit des terrains non bâtis situés à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 mètres des habitations, dépendances, chantiers, ateliers ou usines lui appartenant.



Règlementation du brûlage

Ce qu'il faut savoir sur la nouvelle interdiction du brûlage des déchets verts



Considérés comme source de pollution et d'incendies, les feux de végétaux sont désormais encadrés par un nouvel arrêté préfectoral du 5 avril 2017. (n° 24-2017-04-05-001)

Le principe est l'interdiction générale des brûlages à l'air libre de déchets verts : tontes de pelouse, tailles de haies et branches d'arbres (et totale des autres déchets).

Toléré à certaines conditions en milieu rural, les propriétaires, qu'ils soient particuliers, exploitants agricoles ou forestiers peuvent pratiquer des brûlages entre le 1^{er} octobre et le 28 février après avoir effectué une déclaration en mairie au moins 3 jours avant la date prévue.

Désormais, brûler ses déchets verts dans son jardin, entre le 1^{er} mars et le 30 septembre, peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros, voire plus en cas de sinistre.

Autres alternatives au brûlage : paillage, compostage, broyage ou dépôt en déchèterie, gratuit pour tous les habitants de la commune de Neuvic, quel que soit le volume de déchets verts apporté.

Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible et inodore. Il touche chaque année plus d'un millier de foyers. Environ 3 000 personnes sont intoxiquées par an. Les symptômes sont des maux de têtes, des vomissements, des vertiges voire des décès. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.

- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.

- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : brasero, barbecue, cuisinière, etc.

- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : www.prevention-maison.fr
Santé publique France - www.santepubliquefrance.fr

PACS

Dans le cadre de l'application de la loi de modernisation de la justice qui s'applique depuis le 1^{er} novembre, les habitants de Neuvic souhaitant conclure un Pacte civil de solidarité (PACS) devront s'adresser au secrétariat de la mairie, et non plus au tribunal d'instance,

Cette nouvelle disposition, a pour objectif de simplifier les démarches des citoyens. Les conclusions de PACS sont enregistrées par l'officier de l'état civil du lieu de résidence commune fixé par les deux partenaires majeurs.

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Les partenaires pacsés s'engagent à une aide matérielle (contribution aux charges du ménage : dépenses de loyers, de nourriture, de santé...) et à une assistance réciproques (en cas de maladie ou de chômage). L'aide matérielle est proportionnelle à la capacité financière respective de chaque partenaire, sauf s'ils en conviennent différemment dans leur convention de Pacs.

Les partenaires sont solidaires des dettes contractées par l'un d'eux pour les besoins de la vie courante, à l'exception des dépenses manifestement excessives. La solidarité des dettes est également exclue, en l'absence de consentement des deux partenaires, pour un achat à crédit, ou pour un emprunt sauf exceptions (somme modeste nécessaire à la vie courante du couple ou, en cas de pluralité d'emprunts, sommes raisonnables par rapport au train de vie du ménage).

En dehors des besoins de la vie courante, chaque partenaire reste responsable des dettes personnelles qu'il a contractées avant ou pendant le Pacs.

Vous pouvez choisir le régime applicable à vos biens. Vous pouvez opter entre le régime légal de la séparation des patrimoines ou de l'indivision des biens.

Si vous soumettez vos patrimoines au régime de la séparation des biens, chaque partenaire conserve la propriété des biens qu'il détenait avant la conclusion du Pacs et qu'il acquiert au cours du Pacs.

Si vous soumettez vos biens au régime de l'indivision, les biens que vous achetez, ensemble ou séparément à partir de l'enregistrement du Pacs ou de sa modification, appartiennent alors à chacun pour moitié.

Pour plus de précisions sur les effets du Pacs (droits sociaux, conséquences fiscales, conséquences patrimoniales, etc.), veuillez consulter le site : service-public.fr www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1026

UFC QUE CHOISIR



UFC QUE CHOISIR

vous informe sur vos droits, vous aide à traiter vos litiges et répond à vos questions autour de nombreux thèmes de la consommation : assurances,

banques, logement, téléphonie, internet, automobile, loisirs, etc.

En privilégiant les relations et la solidarité entre les personnes, notre association, l'UFC QUE CHOISIR, s'attache à représenter les consommateurs dans les différentes instances départementales.

UFC QUE CHOISIR c'est quoi ?

C'est une association à but non lucratif créée en 1951, et regroupant aujourd'hui plus de 160 000 adhérents au sein de 170 associations locales.

UFC QUE CHOISIR est réputée par sa mission d'information et de soutien aux consommateurs dans de nombreux domaines, notamment la téléphonie et Internet.

Les points d'accueil proches de chez vous :

- Bergerac, Ribérac, Sarlat, Rouffignac,

Pour plus d'informations,

n'hésitez pas à vous adresser au siège :

1 square Jean Jaurès - 24000 PERIGUEUX
tél : **05 53 09 68 24**

courriel : ufcquechoisirdordogne@orange.fr

site : ufcquechoisir-dordogne.org

Budget de la Commune

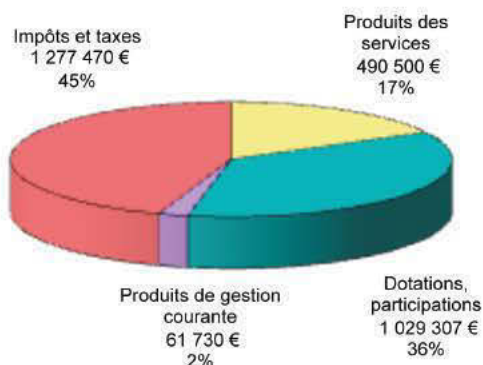
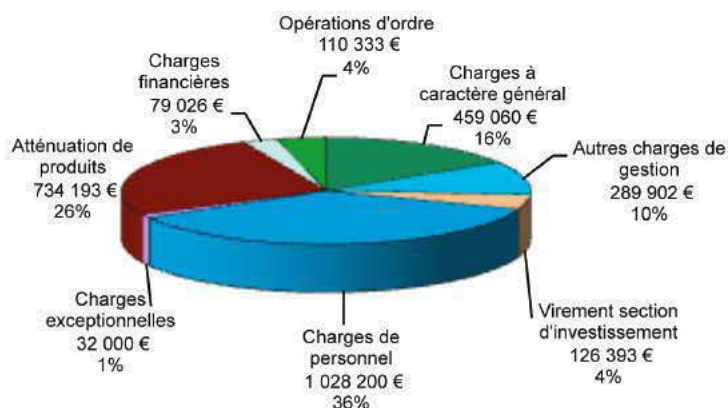


Budget principal

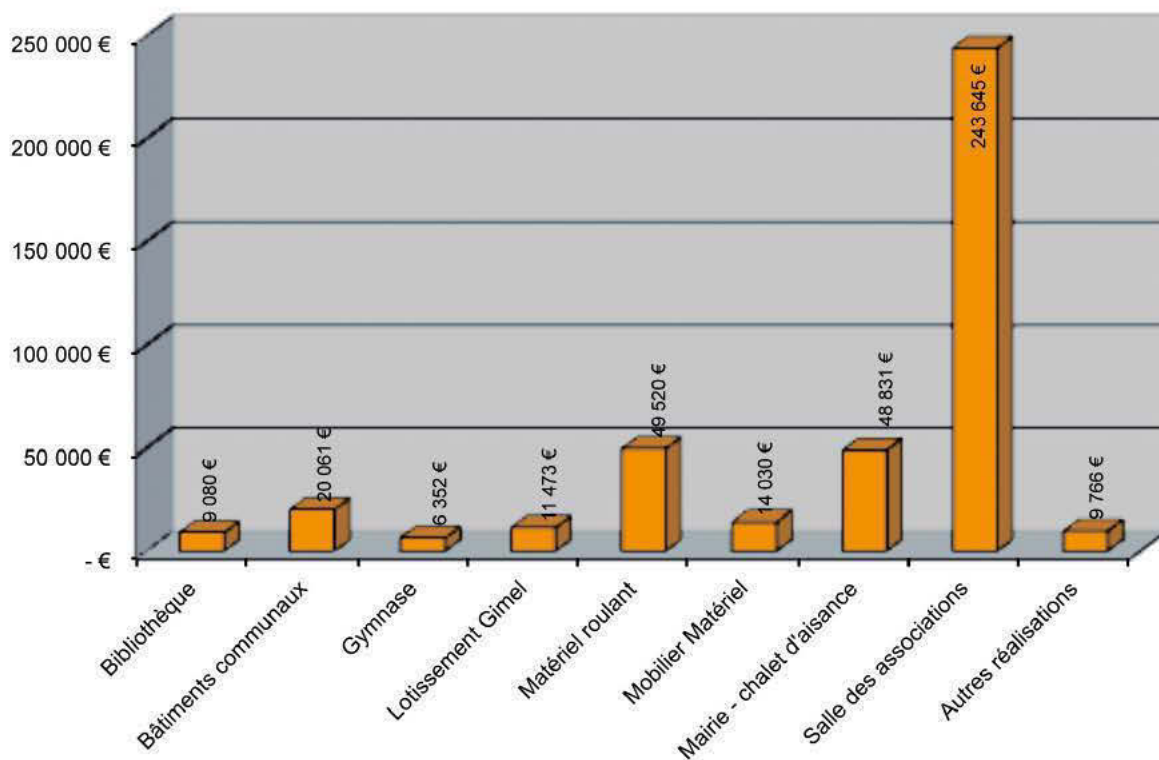
Section de fonctionnement

Dépenses : 2 859 107 €

Recettes : 2 859 107 €



Section d'investissement - Opérations réalisées



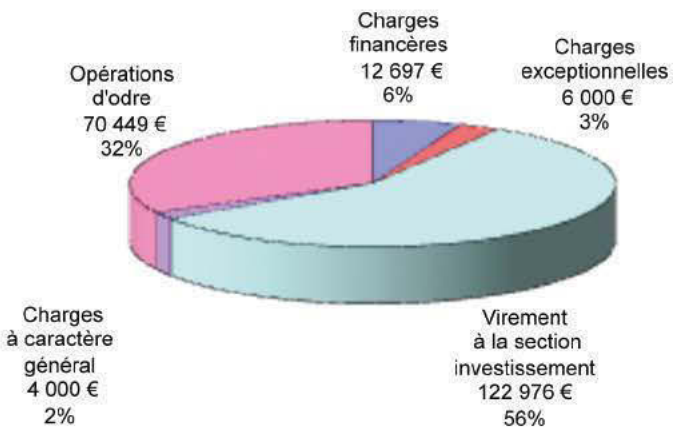
Autres réalisations	9 766 €
Centre multimédia	3 718 €
Plantations	380 €
Site Marbot	1 220 €

Stade	1 656 €
Salle de judo	504 €
Salle Canon	1 887 €
Voirie	401 €

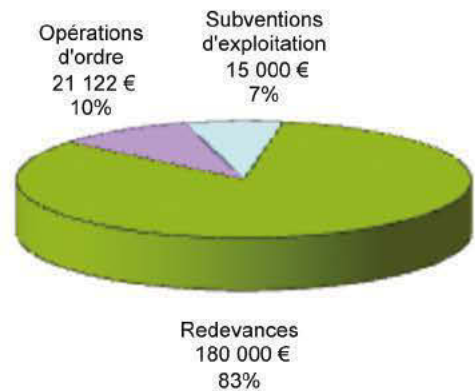
Budget du service assainissement

Section de fonctionnement

Dépenses : 216 122 €



Recettes : 216 122 €

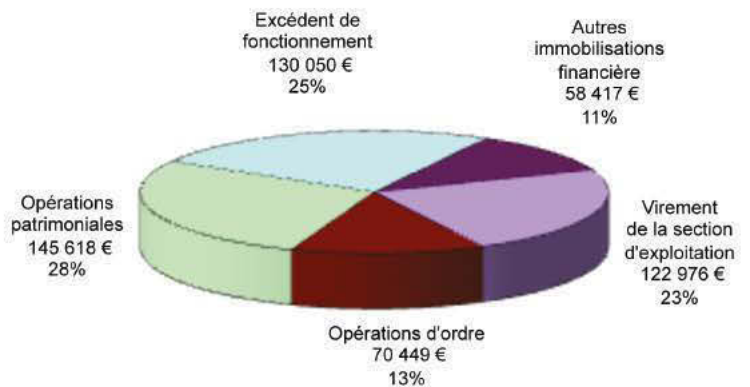


Section d'investissement

Dépenses : 527 511 €

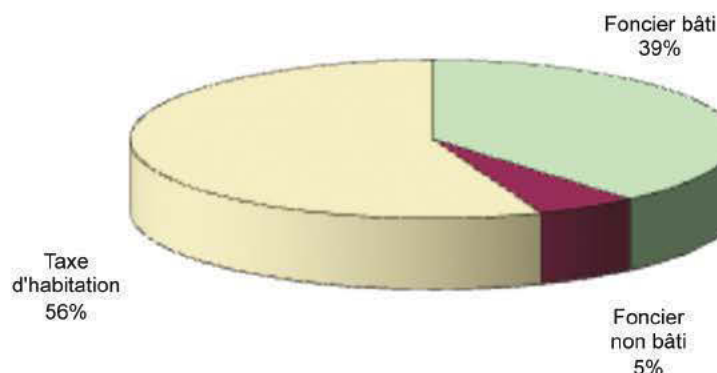


Recettes : 527 511 €



Produit de la fiscalité

	Bases d'imposition	Taux	Produit
Taxe d'habitation	3 137 000	18,91 %	593 207 €
Foncier bâti	2 707 000	15,20 %	411 464 €
Foncier non bâti	66 300	87,48 %	57 999 €
TOTAL	5 910 300		1 062 670 €



Eau potable et Assainissement

1. Eau potable

Depuis Janvier 2016, le service d'eau potable du SIAEP de Neuvic regroupant les 4 communes de Neuvic - St Léon - St Germain - Douzillac a fusionné avec le SIAEP de Mussidan, 22 communes, pour constituer le syndicat de Mussidan-Neuvic.

Le 1^{er} janvier 2017, la commune de Saint Séverin d'Estissac a été intégrée, portant le nombre de communes adhérentes à 27.

Le service dessert 10850 abonnés (environ 19700 habitants) pour une consommation de 1.022.000 m³ avec un réseau de 835 km

La production d'eau prélevée est de 1.580.000m³ et compte tenu des fuites et des besoins en eau pour le service (purges - poteaux d'incendie - lavages) le rendement se situe en dessous des 70%.



Dans le but d'améliorer ce rendement, des travaux de renouvellement de canalisations les plus anciennes sont programmés tous les ans. La vétusté de certains réseaux nécessitera l'augmentation des moyens à mettre en œuvre

La qualité de l'eau de la collectivité est excellente, le bilan délivré par l'ARS l'attestant, 100% des prélèvements étant conformes.

Le prix de l'eau reste stable depuis plusieurs années, il se décompose de la façon suivante:

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle au volume consommé (voir facture pour les détails)

Pour un usager consommant 120 m³ le montant de la facture annuelle est de TTC 256,00 €

La collectivité a la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages, elle fixe le prix de l'eau. La Lyonnaise des Eaux (SUEZ) a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages et leur entretien.

Photos : Travaux 2017. Réhabilitation du réseau avenue Général de Gaulle et rue de la Résistance

2. Service de l'assainissement

Contrairement au service de l'eau potable géré par un syndicat intercommunal, le service de l'assainissement collectif reste sous la maîtrise totale de la commune par le biais d'un budget annexe

Cette compétence risque d'être transférée à la communauté de communes en 2020 si la loi NOTRe est maintenue en l'état.

Aujourd'hui 1080 foyers sont raccordés au réseau pour un total de 1720 foyers recensés sur notre commune. Ceci représente un fort pourcentage d'abonnés par rapport aux autres communes de la CCIVS.



En chiffres clés :

173 560 m³ d'eau traités
30 km de réseau
8 postes de refoulement
1 stationnement de traitement
2,75 € TTC /m³
soit 330,00€ /an pour 120 m³ consommés

Compte tenu de cette perspective de transfert de compétences il est nécessaire de continuer l'extension de notre réseau, en priorité sur les zones où l'assainissement individuel pose problème.

La 2^{ème} tranche de réhabilitation étant terminée, nous pouvons envisager dès 2018 une nouvelle extension pour la Gare et le village de la Côte techniquement assez compliquée : cette opération est estimée à environ 800.000€ Ht maîtrise d'œuvre comprise.

Un poste de refoulement situé au bord du Salembre évacuera les effluents par une canalisation pression passant sous la voie ferrée et sous le lit de la rivière. La technique du forage dirigé permettra cette opération spéciale.

L'appel d'offres est prévu courant février pour un début de travaux fin du 1^{er} semestre 2018. Durée des travaux 15 mois.

Les travaux d'extension sur la route de St ASTIER à Planèze sont en voie d'achèvement et permettent de raccorder une dizaine d'abonnés pour un coût de 90.000 €

Travaux de Bâtiments

Salle des associations à Planèze

Les travaux sont terminés, la commission de sécurité a émis un avis favorable pour la réouverture de l'établissement, et les premiers utilisateurs ont pris possession de la salle le 7 janvier pour naturellement un jeu de loto...! **Ce n'est plus une promesse mais bien la réalité.**

Un investissement très important réalisé en partie par des entreprises retenues lors d'un appel d'offres pour les lots Charpente, électricité, plâtrerie isolation, menuiseries alu et bois, chauffage sanitaire, carrelage, et pour un montant total de 283 620 € HT, y compris la maîtrise d'œuvre.

À cela il faut ajouter tous les travaux réalisés en régie par les employés municipaux ce qui a permis de ne pas trop alourdir la facture.

La liste suivante montre l'importance des tâches ainsi réalisées :

- Démolition des plafonds existants, cloisons des sanitaires
- Maçonnerie : Réalisation de 2 escaliers en béton, de la structure de la cage ascenseur avec fondations, de la création d'ouvertures dans murs, de la confection du dallage des sanitaire
- Plâtrerie : doublage en placostil de tous les murs extérieurs
- Peinture : toutes les peintures sur murs, cloisons, boiseries
- Bar : réalisation complète d'un comptoir bar avec dessertes carrelage et plateau en bois
- Travaux Extérieurs VRD : réhabilitation complète des réseaux EU. EV. EP, regards de visite, rampes d'accès en béton avec murets latéraux.

Ces travaux ont été réalisés avec un grand professionnalisme, comparable à ce qui aurait pu être fait par des entreprises qualifiées, tant dans les délais que dans la qualité.



Nos employés communaux à l'œuvre dans divers corps de métier.

Réhabilitation complète des locaux à l'étage de l'école maternelle

- Modification du cloisonnement et création de placards.
- Redistribution des sanitaires
- Ponçage et vitrification des parquets.
- Pose de toile de verre sur tous les murs et peintures

Tous ces travaux ont été réalisés en régie. Les travaux d'électricité et de chauffage sanitaire ont quand à eux été confiés à des entreprises.

Cheminement piéton bibliothèque-école maternelle

Réalisation d'un accès direct dans le parc de la bibliothèque en longeant la clôture de la gendarmerie. Pose de bordures : décaissement.

Mise en œuvre d'un sol en matériaux concassés et gravillons

Travaux réalisés entièrement en régie (employés municipaux)

Sanitaire école élémentaire côté restaurant scolaire

Après démolition des garages et de l'abri à vélos jouxtant le préau construction à neuf d'un bloc sanitaire "garçons-filles" y compris 2 W C avec accès P.M.R. (personnes à mobilité réduite) Un local rangement et un abri à vélos complètent cet équipement.

Coût de l'investissement 92 000 € entièrement financé par la CCIVS.

Là aussi des travaux importants ont été réalisés en régie : démolitions, maçonnerie, gros œuvre, peintures, VRD, circuit chauffage enterré, réfection partielle de la cour.

Les autres corps de métier ont été confiés à des artisans locaux. Les anciens sanitaires seront démolis et après transformation permettront l'agrandissement de la cuisine du restaurant scolaire.

Travaux divers

En plus des travaux spécifiques réalisés sur les bâtiments, les services techniques assurent toutes les tâches quotidiennes d'entretien et de nettoyage pour le bien être des administrés

Les employés des services techniques peuvent être mis à disposition de la CCIVS afin d'assurer des tâches communautaires. Le service emploie 12 salariés.

Suite à la mutation de Monsieur Sébastien Portal, Monsieur **Wilfried BERGER** a été nommé directeur des services techniques.



Ses qualités professionnelles, son attachement au service, sa disponibilité et sa connaissance du terrain font de lui la personne capable d'assumer pleinement la tâche qui lui est confiée.



Réalisation d'une liaison douce : établissements scolaires/résidence de la Chènevrière

Dans le cadre de la réflexion menée par la Municipalité relative aux circulations douces sur l'ensemble de la commune, il a été jugé nécessaire de créer une liaison piétonne et cyclable sécurisée reliant la zone résidentielle de la Chènevrière aux établissements scolaires et aux commerces du centre bourg.

Actuellement, l'accès aux établissements scolaires depuis la zone résidentielle de la Chènevrière se fait quasi exclusivement par voiture ou bus. Il en est de même pour l'accès aux commerces du centre bourg.

Il s'agit de privilégier un mode de circulation "sans voiture", sécurisé et accessible, propre, sans émission de gaz à effet de serre, ouvert à tous les moyens de déplacements non motorisés (marche à pied, vélo...), sur une piste à créer et exclusivement dédiée.

L'objectif de cet aménagement est d'inciter ainsi, les habitants à l'utilisation des modes de déplacement doux, en facilitant l'accès aux commerces, services et équipements du centre bourg et de sa périphérie et de démocratiser les alternatives à l'usage de la voiture.

Ce projet a été retenu au programme "Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte" lancé à l'automne 2014 par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de Mer . Ce programme vise à territorialiser la politique de transition énergétique et à donner une impulsion forte pour encourager les actions concrètes, contribuant notamment à atténuer les effets du changement climatique.

A ce titre, cette action bénéficie d'une aide de l'État d'un montant de 26 250 euros.



Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de l'Isle en Périgord (SCoT)

La protection de l'environnement et des ressources naturelles est un objectif majeur aujourd'hui, au moment où notre pays s'engage dans la transition écologique et énergétique.

En milieu rural, la population est fragilisée, notamment par le manque de transports publics performants, par des communications électroniques ne correspondant plus aux attentes, et doit faire face à une vulnérabilité énergétique croissante.

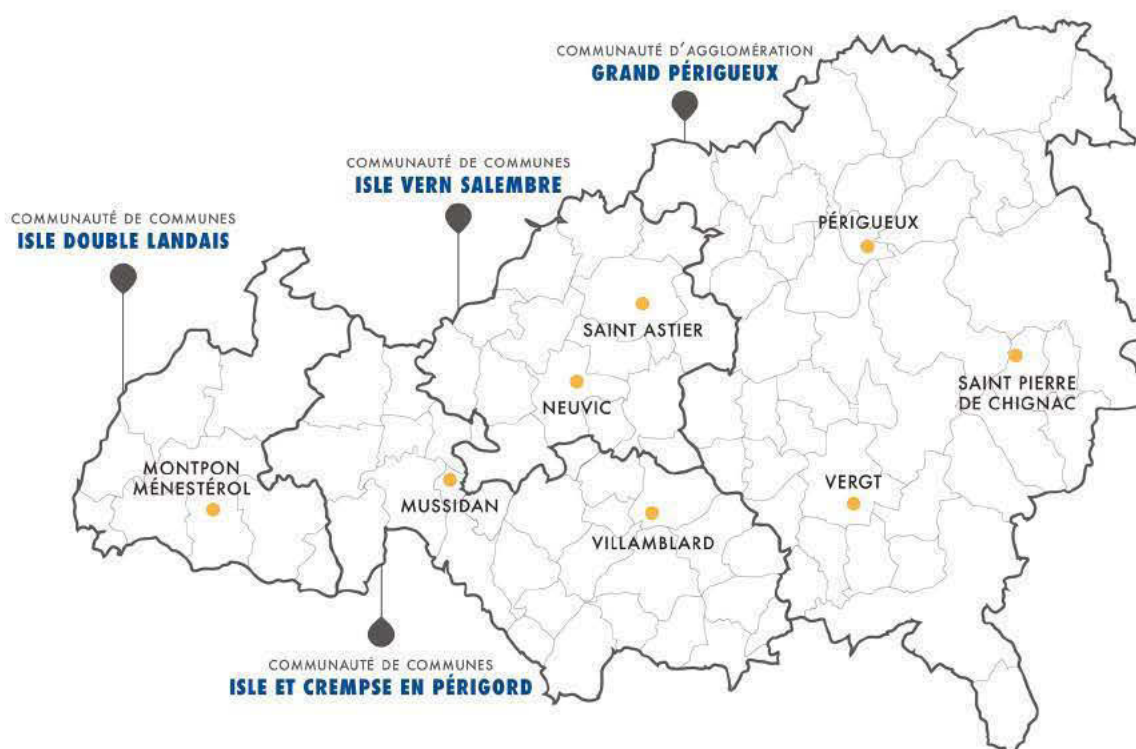
L'enjeu d'égalité des territoires est bien réel, et des réflexions d'aménagement stratégique et prospectif sont nécessaires pour progresser dans cette voie.

Les Schémas de Cohérence Territoriale, les SCoT, sont des documents privilégiés pour contribuer à relever ce défi et ont vocation à être généralisés sur tout le territoire national.

Le Syndicat Mixte du Pays de l'Isle en Périgord s'est lancé dans cette démarche et a mandaté, à cet effet, un bureau d'études. Trois consultants de ce bureau d'études : Francis Pougnet, Flavien Bézy et Salma El Mrani, ont présenté, lors d'une réunion publique à **la salle des fêtes de Saint-Léon sur l'Isle, le 15 décembre dernier**, le diagnostic de territoire. Celui-ci a pour but de situer les forces et les faiblesses du territoire, ses atouts, d'apprécier son positionnement. Il comprend un Etat Initial de l'Environnement auquel les choix du SCoT devront se référer afin d'évaluer l'impact environnemental des décisions opérées.

Après le diagnostic viendra le temps des choix. L'an prochain, un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) sera établi et traduira les choix de développement et les priorités poursuivies, l'image et le fonctionnement du territoire que les élus souhaitent faire valoir et transmettre à l'horizon de 15-20ans. Puis, comme toutes actions imposent des règles, celles-ci seront débattues en 2019 à travers l'élaboration d'un Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO).

Ce document décrira les mesures opposables que les élus retiendront pour assurer l'opérationnalité du SCoT et qui contribueront aux objectifs de développement durables. Les mesures s'énonceront en termes de prescriptions et de recommandations, voire d'accompagnements.



Le SCoT est donc un document de planification d'aménagement du territoire. Cet outil réglementaire, établi avec les élus et en concertation avec la population, définit le projet de développement du territoire pour les 15 à 20 ans qui viennent, en matière de développement économique, d'habitat, de transports, de préservation des espaces, notamment agricoles, ou encore de couverture numérique.

Le projet de SCoT sera ensuite soumis à enquête publique, avant d'être définitivement approuvé par le Syndicat Mixte. Là, l'élaboration du SCoT s'achève, mais la vie du SCoT commence ! Les actions prévues dans celui-ci seront progressivement traduites dans les PLUI ou mises en œuvre par le Pays et ses collectivités.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Une fois approuvé par la Communauté de Communes Isle Vern Salembre (normalement à la fin de l'année 2018), le Plan Local d'Urbanisme intercommunal remplacera notre PLU.

Après avoir réalisé et approuvé un diagnostic du territoire en 2016 recensant l'ensemble des atouts et contraintes de notre territoire, l'étape actuelle et qui vient de s'achever concerne la rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Cette phase décline à l'horizon 2030 le projet politique et stratégique des élus sur des aspects aussi importants que l'urbanisme, la démographie, l'environnement, l'habitat, les mobilités, l'économie.

Quatre réunions publiques ont été organisées, dans le courant du mois de novembre 2017, pour présenter, par secteurs géographiques (à Grignols, Saint-Astier, Chantérac et Neuvic sur l'Isle), ce document et échanger avec les habitants.

Les grandes orientations de demain qui y sont prévues sont les suivantes :

- Développer l'économie et le tourisme en s'appuyant sur les ressources locales ;
- Assurer le développement et garantir le dynamisme local de l'ensemble des villes et villages de la Communauté de Communes Isle Vern Salembre ;
- Diversifier les mobilités et améliorer l'accessibilité pour tous ;
- Mettre en valeur les paysages, l'architecture locale et le patrimoine historique ;
- Préserver et valoriser la richesse des milieux naturels et agricoles ;
- Œuvrer pour un développement urbain maîtrisé qui valorise les ressources locales et limite les nuisances pour les habitants.

Dès 2018, nous entrerons dans le vif du sujet avec la définition du zonage à la fois sur le plan cartographique et réglementaire.

Une enquête publique sera ensuite lancée et un commissaire enquêteur sera désigné pour recevoir les habitants et recueillir leurs doléances.



GEMAPI

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Les lois du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique (MAPTAM) et du 7 août 2015 portant sur une Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) ont créé la compétence GEMAPI.

Elles définissent la GEMAPI et les actions entreprises par les intercommunalités au travers de quatre alinéas de l'article L.211-7 de Code de l'Environnement :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau,
- la défense contre les inondations et contre la mer,
- la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Au 1^{er} janvier 2018 cette compétence est obligatoire et attribuée aux EPCI à FP (Établissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre) ou aux Communautés de Communes.

Si elles le décident les Communauté de Communes peuvent transférer cette compétence GEMAPI, en totalité ou en partie notamment aux syndicats mixtes de bassin tel, par exemple que le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle (SMBI) d'autant que ce dernier remplit déjà des actions répondant à la compétence de la gestion des milieux aquatiques, à savoir :

- Veiller au bon état de la rivière Isle, de ses affluents et des zones humides présentes sur son territoire,
- Restaurer les fonctionnalités écologiques, hydrauliques et sédimentaires de l'ensemble des cours d'eau et de leurs annexes,
- Protéger et valoriser les milieux aquatiques,
- Traiter préventivement la végétation et gérer les embâcles,

- Mettre en valeur le patrimoine lié à l'eau et les accès à la rivière

- Sensibiliser le grand public à l'environnement du territoire au travers de malles et de parcours pédagogiques.

Pour les actions relevant de l'exercice de la compétence GEMAPI, la loi a créé une taxe FACULTATIVE :

40€ maximum par habitant résidant dans le périmètre de la GEMAPI, plafonnées et affectée.

Cette taxe ne peut être levée que par l'EPCI FP en cas d'exercice de la compétence en interne par un Syndicat Mixte.

Ce système permet par anticipation, un recouvrement par l'administration fiscale et la mise en place d'une solidarité à l'échelle du bassin versant (amont/aval, urbain/rural) organisé par l'organe délibérant. (source : Ministère de la transition écologique et solidaire).

Le financement de la taxe provient des taxes d'habitation, foncières (sur le non bâti et/ou sur le bâti.), des cotisations foncières des entreprises.

Le produit global de cette taxe est arrêté avant le 1^{er} octobre de chaque année pour l'application l'année suivante par l'organe délibérant de l'EPCI compétent dans la limite d'un plafond fixé de 40€/an/habitant .

Si la taxe n'est pas levée, le financement proviendra du budget général de l'EPCI FP (comme actuellement).



Service Social et Emploi

CIAS de la CCIVS



Isle Vern Salembre
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Conventionné avec
Pôle Emploi



Fabienne CASSÉ

Directrice

Espace Solidarité Emploi

Carine DUGOULET

Conseillère emploi, formation

Z.A de théorat - 24190 NEUVIC
Tél. **05 53 80 86 86** - Fax **05 53 80 86 87**
Courriel : c.dugoulet@ccivs.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, Mardi, Jeudi : **9h-12h30 - 14h-17h30**
Vendredi : **9h-12h30 - 14h-16h30**
Mercredi : **Fermeture hebdomadaire**

CCIVS

Ingrid PASCAUD

Conseillère en économie sociale et familiale

Le Bateau - BP 6 - 24110 SAINT-ASTIER
Tél. **05 53 03 45 82**
Courriel : i.pascaud@ccivs.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mardi : **9h-12h**
Mercredi au vendredi : **9h-12h - 14h-17h**
Permanence mairie de Saint-Léon
Lundi et mardi : **13h30-16h30**

Services au public

Accompagnement à la recherche d'emploi

- Suivi et aide individuelle
- Aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation
- Conseil et préparation à l'entretien d'embauche

Formation

- Affichage des offres de formation
- Aide à la recherche de financement
- Suivis individualisés par des organismes de formation sur prestation de Pôle Emploi

Accompagnement social

- Aide budgétaire
- Information et conseil sur les démarches administratives
- Traitement des dossiers d'impayés (EDF, loyers, ..)
- Prévention des expulsions

L'accès aux offres d'emploi

- Affichage des offres d'emploi de Pôle Emploi, actualisées quotidiennement
- Affichage des offres d'emploi émanant directement des entreprises et des partenaires

Démarches administratives

- Inscription comme demandeur d'emploi via Internet
- Déclaration de situation mensuelle auprès de Pôle Emploi via Internet
- Gestion des problèmes divers en lien avec l'emploi

Actions du CIAS en 2017

Tous les mois, le CIAS propose des ateliers sur des thématiques issues de l'analyse de son territoire et des besoins des personnes. En 2017, les thèmes suivants ont été abordés :

- Suivre son budget : Pourquoi ? Comment ?
- Visite entreprise Chaudronnerie CMI
- Préparation à l'entretien de recrutement
- Simulation d'entretiens de recrutement
- Visite de l'entreprise COLAS
- Atelier gestion du stress
- Candidater par internet
- La relation à la banque
- Les économies d'énergies
- Objectif emploi : Aller de l'avant !
- Action Ma commune, ma santé



Atelier économie d'énergie



Atelier Préparation à l'entretien de recrutement

Ces ateliers ont lieu dans les locaux de l'Espace Solidarité Emploi à Neuvic et à la CCIVS à Saint-Astier.

Les personnes intéressées doivent se rapprocher du Service Emploi au **05 53 80 86 86** pour procéder à leur inscription.



Ateliers Aller de l'avant



Visite de l'entreprise COLAS



Atelier Suivre son budget



Atelier Ma Commune Ma Santé

Organisme de formation



Service social emploi

Neuvic sur l'Isle

QUI SOMMES NOUS ?

Démarche qualité

Notre exigence de qualité porte sur :

- La compétence des formateurs spécialistes dans leur domaine.
- La gestion des formalités administratives en amont et aval de la formation (conventions, attestation, facturation...)
- L'analyse du besoin de formation (entretien préalable avec le formateur)
- L'organisation matérielle de la formation
- L'évaluation et l'accompagnement post-formation

Notre équipe

Carine DUGOULET

Formatrice, Coach et Conseillère en image

Olivier DEFFARGES

Formateur informatique

Compétences stratégiques

- Conseil en formation : analyse de besoins et élaboration de plan de formation.
- Recherche de solutions financières : plan de formation, CPF, formation continue...
- Formation inter et intra entreprises.
- Accompagnement et coaching : l'accompagnement individuel et/ou collectif "sur mesure".

Moyens et méthodes pédagogiques

- Vidéo projecteur, tableaux papier, réseaux informatique, centre de ressources...
- 1 salle informatique équipée
- Supports de formation individuels
- Apports théoriques ciblés
- Méthode active et participative
- Exercices pratiques adaptés au groupe et orientés sur le traitement des difficultés de chacun



OFFRES DE FORMATIONS PERSONNALISEES

Toutes nos offres sont personnalisées. Elles peuvent être dispensées sur un, deux, trois ou quatre jours, en fonction de ce qui aura été diagnostiqué et en fonction de ce que vous souhaitez. Nous nous déplaçons au sein de votre structure, nous analysons la situation et évaluons la formation qui vous convient le mieux.

Nous travaillons ensuite sur un programme personnalisé et le validons ensemble.



Des formations pour les professionnels

Nous pouvons nous déplacer au sein des entreprises ou recevoir, en fonction des formations, des groupes de 4 à 12 personnes.

Nous dispensons des formations :

Informatique

- Traitement de texte Word (Initiation, débutant et confirmé)
- Tableur Excel (Initiation, débutant et confirmé)
- Power point

Communication

- Mieux communiquer (gestion des conflits, travail d'équipe,...)
- Préparer une présentation orale
- Travailler sur l'affirmation de soi en milieu professionnel
- Préparer un entretien (recrutement, évaluation,...)
- Mieux gérer son temps
- Travailler sur son image professionnelle (non verbal)

Les formations pour les particuliers

Les formations que nous proposons aux entreprises peuvent être personnalisées aux particuliers et aux demandeurs d'emploi.

Nous recherchons avec vous les possibilités de financement selon votre situation.

CONTACT

ESPACE SOLIDARITE EMPLOI

ZA de Théorat - 24190 Neuvic

Tél : 05 53 80 86 86

Courriel : sseformation@mairie-neuvic.fr

www.mairieneuvic.fr

Centre multimédia

6 rue des frères Pouget

Renseignements : 05 53 80 09 88

Réservations spectacles : 05 53 80 12 34

E-mail : multimedia@mairie-neuvic.fr

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi : 9h-12h - 14h-17h

Permanences d'accueil au public :

Mardi : 10h-12h - 17h-19h

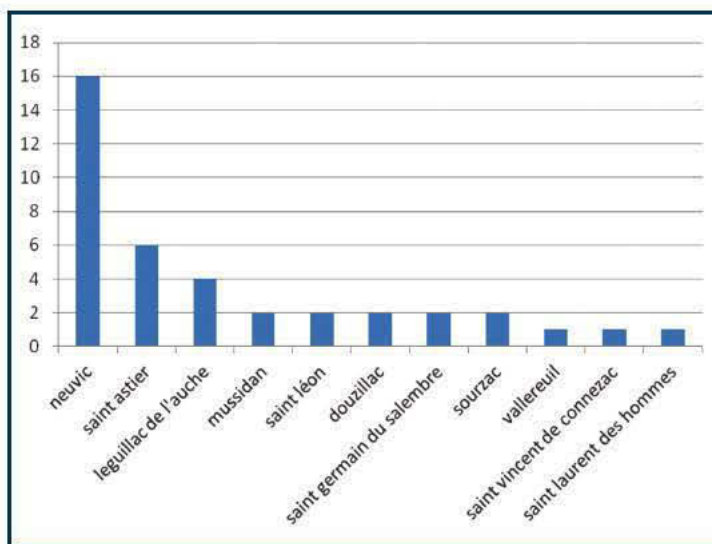
Mercredi et jeudi : 14h-17h

Vendredi : 10h-12h

La salle informatique

Les animations informatiques ont été une nouvelle fois très fréquentées. Cette année 2017 a vu un peu plus d'une centaine de personnes participer aux différents ateliers.

L'année 2017 a permis d'enregistrer une quarantaine de nouveaux abonnés, répartis géographiquement de la manière suivante.



Un bon nombre de ces personnes fréquentent en premier lieu l'atelier pour débutant afin d'acquérir les premiers savoirs. Elles se dirigent ensuite sur les ateliers à thème proposés.

Les rendez-vous individuels du mercredi réunissent également un grand nombre de personnes avec plus de 80 rendez-vous partagés sur l'année.

Les enfants et les adolescents ne sont pas en reste, puisque le partenariat avec plusieurs structures locales, mis en place depuis maintenant plusieurs années, fonctionne toujours.

En ce sens, les enfants de l'école élémentaire, des accueils de loisirs maternels et primaires ainsi que les jeunes de l'IME du château, profitent de séances informatiques tout au long de l'année.

Télé-déclaration des impôts sur le revenu

Cette année encore, nous avons mis en place un atelier pour la télé-déclaration des impôts sur le revenu. Mr BLANC, responsable du Service des Impôts des Particuliers de RIBERAC, est venu en nos murs, accompagner une trentaine de citoyen dans cette démarche bientôt rendue obligatoire pour tous. Cette initiative sera remise à l'honneur en mai 2018.

Image et Zoom sur la voie verte

Pour la deuxième édition, le projet avait pour thème "Autour de l'arbre".

A cette occasion, une balade nature a été organisée et une douzaine d'abonnés de la salle informatique ont pu réaliser des clichés dans le parc botanique du château de Neuvic ainsi que dans les sous bois des hauteurs de Planèze.



Les photos prises ont ensuite été exploitées par les participants lors d'un atelier de création de diaporama en salle informatique.

Tablette

Depuis l'année passée, connecter sa tablette à un réseau wifi, affiner les paramètres, installer des applications sont désormais possible au centre multimédia. Cet atelier permet d'aider nos usagers dans l'utilisation de ce nouvel outil.

Pour l'année 2018

Des sessions d'initiation débutant ainsi que des ateliers thématiques seront à nouveaux proposés.

Notamment un nouvel atelier pour vous aider à créer un livre photo.

Vous pourrez retrouver très prochainement le programme des animations sur le site de la mairie de Neuvic :

www.mairieneuvic.fr

rubrique : "Culture et Loisirs" et "Centre multimédia".

Ces programmes seront également disponibles à la mairie, au centre multimédia, à la bibliothèque, à l'office de tourisme, ainsi que chez plusieurs commerçants.

Tableau des animations pour 2018

Dates	Animations
08 au 19 janvier	LIVRE PHOTO (nouveau) / initiation débutant / Point Internet (mardi 17h/20h et mercredi 14h/17h)
22 janvier au 9 février	TRAITEMENT DE TEXTE / initiation débutant / Point Internet (mardi 17h/20h et mercredi 14h/17h)
12 au 23 février	Point Internet (suivant les horaires d'accueil de la structure)
26 février au 16 mars	TABLEUR / initiation débutant / Point Internet (mardi 17h/20h et mercredi 14h/17h)
19 mars au 06 avril	INTERNET et MESSAGERIE ELECTRONIQUE / initiation débutant / Point Internet (mardi 17h/20h et mercredi 14h/17h)
09 au 27 avril	Point Internet (suivant les horaires d'accueil de la structure)
02 au 04 mai	TELE-DECLARATION D'IMPÔTS
14 mai au 01 juin	RETOUCHE PHOTO Point Internet (mardi 17h/20h et mercredi 14h/17h)
04 au 22 juin	DIAPORAMAS ANIMES / initiation débutant / Point Internet (mardi 17h/20h et mercredi 14h/17h)
25 juin au 06 juillet	Point Internet (suivant les horaires d'accueil de la structure)
Juillet / août	Point Internet Suivant les horaires d'ouvertures communiqués ultérieurement

La salle de spectacle

La salle de spectacle du centre multimédia est le lieu idéal pour la réalisation de conférences, spectacles, résidences d'artistes, séminaires...

En 2017, la salle a été plusieurs fois utilisée pour des réunions : communauté de communes, SMD3, entreprise Fromarsac, préfecture...

Mais la première vocation de cette salle est d'organiser une programmation de spectacles diversifiés qui corresponde au plus grand nombre. Différentes formes artistiques ont été proposées, du conte, de la jonglerie, du one man show, du théâtre qu'il soit amateur ou professionnel, des cinés-conférences....

Une nouveauté pour le centre multimédia en 2017 a été de travailler en partenariat avec le comité des fêtes de Neuvic pour la première édition de "Neuvic sur rire".

L'équipe du centre multimédia a proposé une programmation artistique avec des spectacles repérés dans différents festivals, un projet financier avec la négociation des contrats avec les compagnies, une organisation matérielle avec la gestion scénique des différents spectacles et a organisé l'accueil et le séjour des artistes.

Rétrospective 2017 en photos



Spectacles familiaux organisés les dimanches après-midi :

- Ce n'est pas commode,
- Welcome,
- Frigo,
- L'écorce d'un souvenir



Soirées théâtre

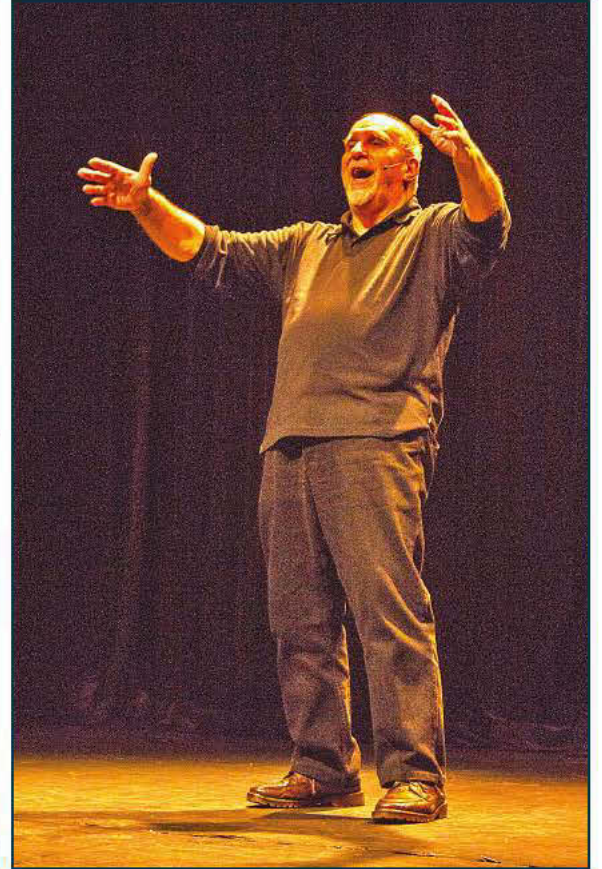


Partenariat avec le CRAC, festival La Vallée et spectacle sur la différence





Ciné plein air
dans la cour du
château de Neuvic



Soirée conte avec
Daniel Chavaroché



Festival "Neuvic sur Rire"



Image & zoom "Autour de l'arbre"

Les services culturels de la Mairie de Neuvic, la bibliothèque municipale Jeanne d'Arc et le centre multimédia ont organisé pour la deuxième année un grand concours photo amateur intitulé "Autour de l'arbre".

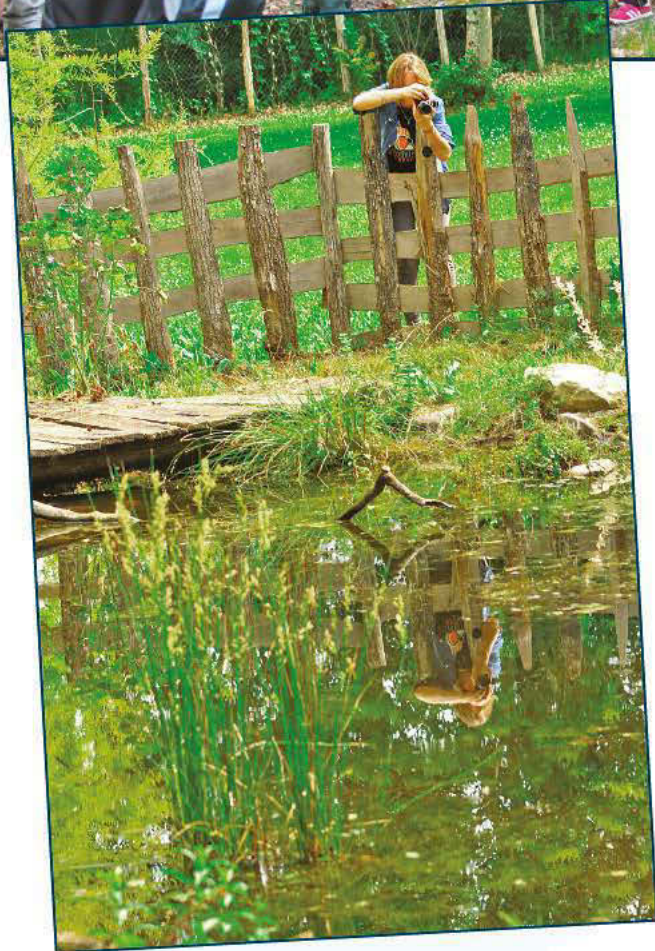
Parallèlement au concours, des animations ont été proposées tout au long de l'année autour de la photographie.



Vernissage exposition "Comme un arbre" à la bibliothèque et lancement du concours photo 2017



Vernissage des expositions du club photo de Saint Léon et du photographe Loïc Mazalrey à la mairie de Neuvic



Balade nature avec Gaëtan Bourdon sur le thème "l'arbre et la forêt" et balade photographique avec Olivier



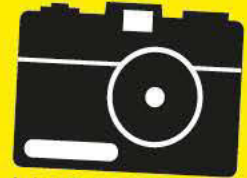


Atelier découverte de son reflex

Stage perfectionnement photo avec Loïc Mazalrey



Concours photo 2018
Image & zoom
«Les animaux»



Après le règne du végétal en 2017,
place au règne animal, thème du 3^{ème} Concours photo.
Qu'il nage, vole, rampe ou se déplace à 2 ou 4 pattes
l'animal sera la star d'Image & Zoom 2018.
En plus, les animations seront reconduites en 2018,
découverte de son reflex, balade photo, expo à la bibliothèque...

Vernissage et
remise des prix du
concours photo 2017



Prix du Jury catégorie adulte : Christophe ALIX
"Moisson autour de l'arbre"



Prix du Jury catégorie enfant : Adrien CAMINEL
"Fleur de pêcher 3"

Bibliothèque Municipale Jeanne d'Arc

25 av. Général De Gaulle
Tél. : 05 53 81 66 27

bibliotheque24@mairie-neuvic.fr

Catalogue départemental : biblio.dordogne.fr

Vous pouvez vous rendre à la bibliothèque aux horaires suivants :

Mardi	10h-12h	16h-18h
Mercredi	9h-12h	14h-18h
Jeudi		16h-18h
Vendredi		16h-18h
Samedi	9h-12h	

Les groupes sont accueillis sur rendez-vous.

L'emprunt des documents est soumis à une inscription dont les modalités sont les suivantes :

- Formulaire à compléter
- Présentation d'une pièce d'identité
- Présentation d'un justificatif de domicile
- Le cas échéant : justificatif d'exonération du tarif de l'inscription (étudiants, demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux).
- Le montant de l'inscription est de 7€ par an et par famille.

Modalités de prêt :

	Livres	Périodiques	Audio	Vidéo
Maximum par personne	5	3	3	2
Maximum par famille	15	5	5	5
dont	7BD maxi			2 Fictions
Nouveautés (2 documents par famille)	14 jours	14 jours	7 jours	7 jours
Durée maximale de prêt	28 jours	28 jours	14 jours	14 jours

Le règlement intérieur de la bibliothèque est disponible sur le site www.mairieneuvic.fr à la page de la bibliothèque.

La bibliothèque dispose d'une collection de livres en gros caractères et de livres lus en MP3 qui peuvent être prêtés aux personnes malvoyantes ou aux personnes parcourant de longs trajets (voiture, train, ...) N'hésitez pas à demander.

Il est possible de consulter le catalogue départemental sur le site : biblio.dordogne.fr

L'inscription à la bibliothèque vous permet également d'accéder à la Médiathèque numérique de Dordogne, vous pouvez la découvrir sur place et y accéder depuis chez vous par la suite.

La bibliothèque intervient régulièrement au sein de la crèche et de la maison de retraite et reçoit les classes de l'école maternelle, élémentaire et les classes spécialisées ainsi que les centres de loisirs de la communauté de communes.

Lors des ciné-conférences proposées par le Centre Multimédia, la bibliothèque propose un fonds documentaire sur le thème abordé. Une fois la conférence passée, vous pouvez emprunter ces documents à la bibliothèque.

Des séances de découverte des livres pour les tout-petits sont proposées un vendredi par mois au cours des séances "Bébés lecteurs".



Elles sont ouvertes à tous : parents, grands-parents, assistantes maternelles, ... et il est possible de venir pour dix minutes, une demi-heure ou plus selon l'envie, afin de partager des moments autour de livres adaptés aux tout-petits.

L'exposition "Comme un arbre" est venue inaugurer la nouvelle saison d'image et zoom sur le thème de l'arbre avec une présentation de tous les aspects de ce dernier.

Les Pitchouns



Dans le cadre de ses actions en réseau avec les bibliothèques de Saint-Astier, et de Saint-Léon, l'exposition : Dans les petits papiers d'Edouard Manceau a pu être installée à la bibliothèque du 3 au 7 octobre 2017.



Les classes de maternelle ont pu découvrir l'univers et les techniques utilisées par cet auteur dont les livres jeunesse sont déjà très appréciés des jeunes lecteurs.



L'exposition a ensuite été installée à Saint-Léon puis à Saint-Astier où un spectacle mettant en scène l'un des nombreux albums, ainsi qu'une rencontre avec l'auteur a pu être organisée.

La crèche "Les Pitchouns" a débuté sa troisième année au sein de la communauté de communes.

Au mois de janvier, nous avons eu la chance d'accueillir au sein de la structure un conte musical "Maman baleine" avec plusieurs artistes dont une violoncelliste.



Ça reste un très beau moment d'échange avec la troupe.

Tout au long de l'année, plusieurs activités ont été menées (bébés lecteurs, carnaval, promenades au château,...).

Au mois de septembre les plus grands sont partis à l'école et les petits nouveaux ont commencé à faire leur rentrée et ont pris leurs marques.

Nous continuons à améliorer la structure en effectuant différents travaux afin de respecter les normes qui nous sont demandées.

Nous avons toujours un agrément pour 20 places mais nous sommes dans l'incapacité de satisfaire toutes les demandes qui sont plus importantes que le nombre de places disponibles.

Nous préparons Noël,
moment magique pour les enfants !

Nous continuons notre projet pédagogique, et avançons vers l'avenir.

Si vous souhaitez des renseignements n'hésitez pas à nous contacter au :

05 53 81 51 07 ou lespitchouns@ccivs.fr

Tous les enfants et l'équipe se joignent à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'années.

Magali Médina-Deffarges

Maison de la Petite Enfance

Accueil de loisirs maternel,
10 avenue Talleyrand Périgord - 05 53 80 20 42

L'accueil de loisirs maternel est une structure d'accueil et de loisirs qui reçoit les enfants de classe maternelle le mercredi, les vacances scolaires et en périscolaire. Il est géré par la communauté de communes Isle, Vern et Salembre.

Les enfants sont essentiellement issus du canton de Neuvic et de la communauté de communes.

La capacité d'accueil du centre est de 20 enfants en périscolaire, le mercredi, et les vacances scolaires.

L'encadrement

L'équipe d'animation est composée d'animatrices diplômées BAFA et d'une directrice.

Les objectifs éducatifs

Le projet pédagogique de l'ALSH s'appuie sur les valeurs éducatives et sur les orientations éducatives du projet éducatif de la CCIVS

Le Programme d'Activité

Objectifs :

Amener l'enfant à s'épanouir au sein d'un groupe en lui permettant d'exprimer ses qualités propres.

Donner un maximum d'autonomie, aussi bien au groupe qu'à l'enfant.

- Sensibiliser l'enfant à son environnement naturel.
- Favoriser et encourager la curiosité, l'éveil.
- Favoriser le respect des autres et l'esprit d'initiative.
- Permettre l'accès à plusieurs pratiques techniques : musique, culture, sports, activités d'éveil.
- Accorder une place à l'enfant dans la vie de l'Accueil de Loisirs.
- Donner à l'enfant des repères à travers des règles de fonctionnement du centre et de la vie en collectivité.
- Respecter le rythme biologique de l'enfant.
- Encourager l'enfant au dialogue et à la communication sous toutes ses formes



Les mercredis après midi

Nous éditons un programme mensuel en rapport avec un thème défini dans lequel figurent les activités proposées. Nous essayons de retenir des thèmes qui se déroulent tout au long de l'année.

Les autres jours de la semaine

Il s'agit d'un accueil périscolaire avant et après la classe durant lequel l'enfant peut choisir de participer à des activités de loisirs. Les participants à cette activité fréquentent le centre durant toute l'année.

Les vacances

Un programme est diffusé pour chaque période de vacances et pour chacun des groupes, autour d'un thème qui nous sert de fil conducteur.

Nous proposons une palette d'activités variées.

A ce programme d'activités s'ajoutent des sorties ponctuelles en lien avec le thème (Cinémas, expositions, événements extérieurs, parcs, forêts, ...).

Chaque période de vacances s'élabore autour d'un thème et donc d'activités liées à ce thème, le tout retranscrit dans un programme hebdomadaire type, afin que les enfants se construisent des repères et que les parents s'organisent. Exemple : Piscine certains jours fixes, sortie à la journée, etc....



LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP) :

Le Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.) a pour mission de recevoir les enfants de 3 à 6 ans scolarisés à l'école maternelle et qui ont été inscrits à cet accueil.

Il se déroule après le temps d'enseignement et avant l'Accueil Périscolaire, au sein de l'école ou des équipements communaux et intercommunaux.



FONCTIONNEMENT DU T.A.P.

Chaque soir des ateliers thématiques sont organisés par cycle (de 6 à 7 semaines) entre deux périodes de vacances scolaires. Soit 5 cycles pour une année scolaire.

L'engagement de l'enfant est obligatoire sur la totalité du cycle de l'activité ainsi que sur la totalité de la séance.

Aucun départ ne sera possible avant la fin de la séance, sauf à titre exceptionnel avec motif justifié auprès du responsable du TAP.

L'inscription au TAP n'est pas obligatoire, les parents peuvent en effet récupérer leurs enfants à la sortie de la classe.

Environ 86% des enfants sont présents tous les jours dans les TAP.

La communauté de communes emploie 7 agents sur les temps de TAP dont la grande majorité est titulaire du BAFA.



Les Castors Juniors



Accueil de loisirs élémentaire

Rue du Jumelage

Tél. : 05 53 81 56 09

Mail : alshprimaireneuvic@ccivs.fr



Présentation de l'équipe d'animation



Accroupis droite à gauche,
Marie-Christine FAUCHER, Adrien GILLIERS.

Au centre gauche à droite,
Stéphanie BERTRAND, Colette RICHARD, Maryse PARADE
En arrière-plan droite à gauche,
Angéline BORDE, Grégory CARIO, Sophie BONNET.

Présentation de l'Accueil de Loisirs

L'Accueil de Loisirs Les Castors Juniors reçoit vos enfants âgés de 6 à 12 ans toute l'année, venant de la commune de Neuvic, ou des communes composant la Communauté de Communes dans les locaux de l'école maternelle.

La pédagogie des Castors Juniors c'est animer pour : divertir, amuser, rire, se détendre, courir, s'extérioriser, faire découvrir, créer, parler, écouter, stimuler, se respecter les uns et les autres, échanger, communiquer, ne pas se prendre au sérieux, maîtriser ses limites et tout cela en toute sécurité.

• L'accueil à l'ALSH

En Péri-scolaire : le matin de 6h50 à 8h35, le TAP de 15h00 à 16h30, le soir de 16h30 à 18h30 et les mercredis après-midi de 11h45 à 18h30

Vacances Scolaires : (hiver, printemps, été, toussaint, Noël) de 6h50 à 18h30.

L'Accueil de Loisirs est fermé tous les ans, pour le Pont de l'Ascension, deux semaines au mois d'août (1^{ère} quinzaine) et une semaine entre Noël et le jour de l'An.





• L'encadrement à l'ALSH

Vos enfants sont encadrés par un personnel qualifié :

- Le directeur
- L'équipe d'animateurs
- Le personnel de service

L'équipe d'animation propose aux enfants, suivant les périodes et rythme de l'année : sorties, activités manuelles et physiques, jeux...



• Inscription

L'inscription est obligatoire et renouvelable en début d'année scolaire. Un dossier est à retirer à l'ALSH ou sur le site Internet de la Mairie de Neuvic et à retourner complété du numéro d'allocataire CAF, MSA ou à défaut l'avis d'imposition et accompagné des documents demandés.

L'ensemble du personnel et les enfants, vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2018.

Pour toutes informations et inscription, je me tiens à votre disposition durant les heures d'ouverture de l'Accueil de Loisirs.

Marie-Christine Faucher, Directrice de l'ALSH,
Référente des TAP.



Ecole Maternelle

Pour la rentrée de 2017, les effectifs de l'école maternelle ont diminué. M^{me} Laporte ayant quitté l'école, nous avons eu le plaisir d'accueillir M^{me} Floissac dès septembre au sein de notre équipe.

Les 82 élèves sont répartis ainsi :

- Une classe de 20 PS-MS. Enseignantes : M^{mes} Taverny et Lecorguillé. ATSEM : M^{me} Herpoël.
- Une classe de 21 PS-GS. Enseignante : M^{me} Presle. ATSEM : M^{me} Buisson.
- Une classe de 20 PS-GS. Enseignante : M^{me} Raignier. ATSEM : M^{me} Marlier.
- Une classe de 21 MS. Enseignantes : M^{mes} Bosshardt et Floissac. ATSEM : M^{me} Lacour. M^{me} Beauvois, Assistante de Vie Scolaire, intervient cette année auprès de deux enfants en situation de handicap.

Cette année, nous avons choisi de réunir l'ensemble des classes autour d'un même projet : le théâtre.

Plusieurs manifestations ont déjà marqué ce début d'année scolaire :

- Les familles étaient invitées au marché d'automne de l'école le vendredi 24 novembre. Parents et enfants ont cuisiné et/ou apporté des fruits ou légumes d'automne qui ont été revendus à petits prix lors de cette manifestation. Dans le même temps, les familles pouvaient réceptionner leur commande de chocolats de Noël.



- Lundi 18 décembre, tous les élèves participent aux "Olympiades des maternelles" au sein de l'école. Au programme de cette matinée : des épreuves de courses, de sauts et de lancers.

- Le marché de Noël de l'école maternelle a lieu le jeudi 21 décembre. Tous les enfants récupèrent un jouet (dans le cadre du troc de jouets organisé par l'école). Les petits cavaliers ont pu faire un tour de poney dans la cour de l'école et se restaurer à la buvette. Les familles ont également réceptionné leur commande de calendriers personnalisés.



Après les vacances d'hiver, commenceront les pré-inscriptions des enfants nés en 2015 (PS). Merci de vous rapprocher de la directrice pour prendre rendez-vous dès que possible.

Une intégration sera proposée aux enfants fréquentant la crèche de Neuvic.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2018 !

L'équipe enseignante

Ecole Élémentaire

Pour la rentrée de 2017, les effectifs de l'école élémentaire sont stables avec 195 élèves. L'équipe enseignante reste la même, à l'exception du remplacement de M^{me} Perrot par M^{me} Fagette en ULIS.

Les élèves sont répartis ainsi :

- Classe de M^{me} Sudrie : 19 élèves de CP.
- Classe de M. Moze : 19 élèves de CP.
- Classe de M^{mes} Droal et Le Corguillé : 24 élèves de CE1.
- Classe de M^{me} Hazera : 23 élèves de CE1-CE2.
- Classe de M^{me} Castaing-Ravary : 22 élèves de CE2-CM1.
- Classe de M^{me} Visse : 26 élèves de CM1.
- Classe de M^{mes} Chateau et Le Corguillé : 24 élèves CM1-CM2.
- Classe de M. Maître : 26 élèves de CM2.
- Classe de M^{me} Fagette : 12 élèves d'ULIS.

Pour cette année 2017-2018, les neuf classes de l'école seront fédérées autour du même axe : la gestion des émotions et l'acceptation de la différence.

Différents projets seront donc proposés sur ce thème afin d'aboutir à un spectacle d'expression corporelle lors de la fête de l'école qui aura lieu en juin. Pour cela, tous les élèves participeront, entre autres, à des séances en classe avec un professeur de danse diplômé d'Etat.

Afin de financer ces projets, nous prévoyons de mener plusieurs actions avec les représentants des parents d'élèves. Des fonds ont déjà été récoltés grâce au marché de Noël, organisé le 15 décembre dernier dans la salle du Sourire : les enseignants et les élèves tiennent à remercier l'ensemble des parents ayant participé !

Les inscriptions en CP pour la rentrée de 2018 auront lieu :

- les mardis 20 et 27 mars, 03 avril, 15, 22 et 29 mai 2018, de 9h à 15h.
- les mercredis 14, 21 et 28 mars, 16, 23 et 30 mai de 9h00 à 14h00.
- le vendredi 4 mai de 9h00 à 15h00.

Merci de prendre rendez-vous avec la directrice, au : **05 53 81 50 76** ou **ce.0240913m@ac-bordeaux.fr**

Nous vous souhaitons une très bonne année 2018 !

L'équipe enseignante

L'année 2016-2017 en photos



Les élèves à cheval, dans le cadre du projet équitation



Les élèves sur scène, dans le cadre du PACD Classes Chantantes



La maquette du centre équestre de Neuvic, réalisée par les élèves de CM1 - CM2.



Les élèves de cycle 3 lors de la journée pêche



L'allée menant au boulo-drome le jour de la kermesse de 2017, décorée par les productions des élèves (réalisées lors des TAP)



Collège Henri Bretin

Pour l'année scolaire 2017-2018, le collège Henri Bretin accueille 302 élèves répartis dans 12 classes et quelques nouveaux adultes arrivants qui viennent compléter l'équipe éducative forte de 25 professeurs et 12 personnels (direction, gestion, administration, vie scolaire, entretien et cuisine).


Bénéficiant d'un horaire hebdomadaire de 26 heures et d'une pause méridienne d'une heure et demie, les élèves peuvent participer à des projets collectifs dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires ou des ateliers proposés lors de la pause méridienne. De par les concertations prévues tout au long de l'année, les thèmes abordés sont nombreux et variés. Par la mise en place de l'aide personnalisée, des parcours avenir, citoyen et culturel, dispositifs encadrés par des équipes pluridisciplinaires, chaque jeune pourra construire un projet personnel, réfléchi et réaliste, dans de bonnes conditions.

Les associations essentielles au collège maintiennent leurs actions :

- le Foyer Socio Educatif qui participe financièrement aux divers projets du collège et anime la vie extra scolaire des élèves organise cette année encore la fête du collège et le vide grenier.
- l'Association Sportive "Les Frelons" qui permet à tous les élèves volontaires de pratiquer divers sports le mercredi après-midi et de participer à des compétitions, encadrés par les professeurs d'EPS du collège.

Les parents participent aussi à la vie du collège par leur représentation dans les instances à l'issue des élections (conseil d'administration, CESC, commissions éducatives, conseils de classe) et leur implication dans la vie du collège est un outil précieux dans la réalisation de nos missions et objectifs au sein de l'éducation nationale.

Le partenariat collège-famille, les temps d'échange et l'importance de la communication entre ces deux institutions sont facilités par l'Espace Numérique de Travail qui permet un suivi quotidien de l'élève par tous (parents, enseignants, adultes référents,...).




Une cérémonie républicaine de remise de diplômes a eu lieu juste avant les vacances d'automne. Il est à noter que pour la session 2017, 98,2 % de nos élèves ont obtenu le Brevet (général ou professionnel) et tous nos élèves de 3^e, ainsi que les délégués ont été formés au PSC1, 1^{er} diplôme de secourisme.

Les projets sont encore nombreux cette année, avec tout particulièrement le retour de 3 écrivains venus l'an dernier, en lien avec la bibliothèque municipale de Neuvic et la bibliothèque départementale de prêt de la Dordogne, un séjour linguistique en Angleterre pour les élèves de 3^e et un séjour de cohésion (course d'orientation et sciences) en Auvergne pour les élèves de 4^e.

Les autres niveaux ne sont pas oubliés : visite à l'opéra de Bordeaux, venue d'un musicien professionnel au collège, pièce de théâtre au centre multi-média de Neuvic, chorale, pratique instrumentale, participation du collège à l'opération "Préjugix", opération petit déjeuner, projet jeunes en librairie...

la liste est encore longue !!!



Il se passe beaucoup de choses au collège de Neuvic sur l'Isle.

Les changements étaient nombreux lors du traditionnel cross du collège Henri-Bretin, qui a eu lieu jeudi 21 décembre.

En effet, si les élèves du cycle 3 de l'école élémentaire de Neuvic étaient comme d'habitude invités, dans le cadre des échanges entre les deux établissements, ce n'est plus devant le gymnase de Neuvic mais sur les flancs de la côte du Maine, que cette épreuve s'est déroulée, pour le grand plaisir des enfants, souvent déguisés en Père Noël pour l'occasion.



L'établissement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

LES ANIMATIONS DE L'ANNEE 2017

Mille cent quatre-vingt-dix-sept ! C'est le nombre de fleurs confectionnées par l'EHPAD pour la Félibrée 2017. Familles, résidents et personnel se sont mobilisés pour la plus grande fête occitane du Périgord.

Au mois de mars, dans la tradition des soirées d'antan, des veillées consacrées à la réalisation de ces fleurs ont ainsi permis à chacun de partager de grands moments de convivialité, en toute simplicité, autour de quelques crêpes.

A l'occasion de la Félibrée chaque commune participante était invitée à faire un vélo fleuri.

Les résidents ont choisi de décorer leur vélo en tricotin.



Cet été, les résidents de l'Ehpad de Saint-Léon-sur-l'Isle se sont joints à nous pour un pique-nique à la base de loisirs de Neuvic.

Au programme : jeux de société et balade en bateau. La vue magnifique depuis la rivière sur le château de Neuvic a conquis les plaisanciers.



L'Ehpad a reçu les pensionnaires à poils et à plumes d'une ferme itinérante. Ce concept original, a su réunir enfants et plus anciens autour des animaux. Les animaux font appel aux souvenirs des résidents, les échanges intergénérationnels étaient à l'honneur.

DES PROJETS EN COURS OU À VENIR

En partenariat avec l'IME de Neuvic, des rencontres ont lieu avec pour toile de fond le partage d'expériences d'autrefois et d'aujourd'hui par la lecture, le jeu et la découverte des environnements de chacun.

L'Ehpad souhaite également ouvrir ses portes pour accueillir les élèves de l'école élémentaire de Neuvic avec pour objectif le développement de la culture du "vivre ensemble" et des valeurs fondant le respect et la tolérance.

Promouvoir les partenariats entre générations tant pour favoriser la réussite éducative et les apprentissages des élèves que pour encourager l'engagement collectif des aînés, tel sera nos ambitions pour 2018.

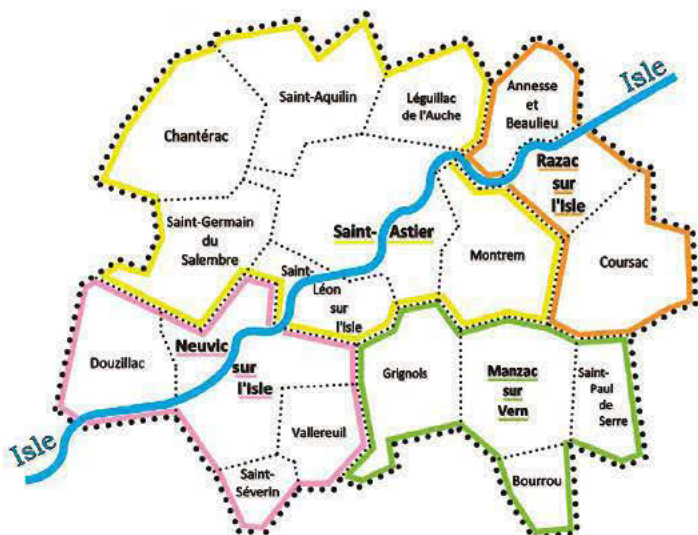
LE MOT DU PRÉSIDENT DU CVS

Tous les résidents et le personnel vous souhaitent une bonne année 2018.

Christian Courret
Conseil de la vie sociale

La paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul des rives de l'Isle

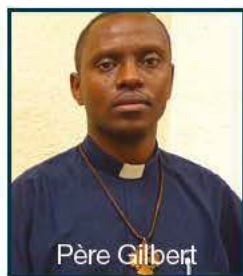
Elle regroupe 18 communes
dont celle de Neuvic



Le P. Jean-Paul HERVOUËT (curé modérateur) et le P. Gilbert NKURAYIJA, tous deux chanoines réguliers de Saint-Augustin (Congrégation de Saint-Victor) assurent le service pastoral des 20 clochers. Ils sont aidés par des laïcs : Equipe d'Animation Pastorale, Conseil Economique, Equipe d'Accompagnement des familles en deuil, Equipe de catéchèse, Equipe de préparation au mariage et au baptême, Equipe d'aumôneries dans les EHPAD et au Centre de Détention de Neuvic, Equipe d'animation liturgique.



Père Jean-Paul



Père Gilbert

Sur la paroisse, une messe dominicale anticipée est célébrée le samedi à 18h (horaire d'hiver) ou 18h30 (horaire d'été) ; le dimanche une messe à 9h et deux messes à 10h30. Le mardi messe à Neuvic à 10h (horaire d'hiver) ou 9h30 (horaire d'été) et une à l'EHPAD le 2^{ème} vendredi du mois à 10h30.

Une feuille mensuelle des Annonces paroissiales est à disposition de tous au début de chaque mois dans les églises ; elle est apposée dans le panneau d'affichage près de chaque église et peut être envoyée sous forme numérique à ceux qui donnent leur adresse mail soit à la Maison paroissiale soit par courriel (voir ci-dessous).

Pour tout renseignement :

(mariage, baptême, communion, confirmation, catéchèse, groupes de prière ou de lecture biblique, vie de la paroisse,...) ou pour une demande d'entretien avec un prêtre, s'adresser à :

La Maison Paroissiale
18 place du 14 Juillet
24110 Saint-Astier

Un accueil y est assuré du lundi au vendredi de 12h à 17h (sauf le jeudi) et du mardi au samedi de 10h à 12h.

Vous pouvez aussi :

- téléphoner au **05 53 54 11 66** (Maison paroissiale) ou **05 53 04 96 94** (Service communication)
- adresser un message par mail à : paroissecathopierrepaul24@gmail.com
- consulter le site de la Paroisse : www.pierrepaul.diocese24.fr
- ou la page facebook : www.facebook.com/paroissepierrepaulrivesdelisle.catho24

(accessible à tous même ceux qui n'ont pas de compte personnel facebook)

Une collectivité ou une association qui veut organiser une manifestation culturelle dans l'église doit, dès que possible et en fournissant le programme, en faire la demande écrite (courrier ou courriel) au curé modérateur pour accord.

La Paroisse adressera ensuite à l'organisateur une convention à compléter.

A charge pour le-dit organisateur d'en informer la Mairie.

Office de Tourisme

Office de Tourisme Communautaire de Saint-Astier - Neuvic

Accueil de Neuvic :

2 place de la Mairie - 24190 NEUVIC
Chargée de mission tourisme : Karine JAMIER
tél : 05 53 81 52 11
tourisme.neuvic@ccivs.fr
www.tourisme-isleperigord.com
www.facebook.com/tourisme.neuvic.stastier
www.facebook.com/tourismevalleedelisleenperigord
http://office-de-tourisme-neuvic-perigord.over-blog.com/

Les chiffres clés de l'Office de Tourisme en 2016

- 5 200 visiteurs renseignés à l'accueil de Neuvic :
47% de locaux, 30% de touristes
23% de prestataires touristiques.
- Près de 3 000 mails traités
- 40 hébergements partenaires
- 37 sites et activités touristiques partenaires
- 174 fêtes & animations saisies et diffusées
- 18 000 guides touristiques diffusés sur la Vallée
- 36 000 visiteurs sur le site web de la Vallée de l'Isle
- Près de 100 000 vues sur la page Facebook de l'Office de Tourisme
- 120 000 vues sur la page Facebook de la Vallée de l'Isle



L'accueil hors les murs

Parce que seul 1 touriste sur 10 franchit les portes d'un Office de Tourisme, la solution d'aller au-devant de ceux-ci s'impose naturellement.

• Accueil gourmand devant le camping

Depuis 2008, l'Office de Tourisme propose un accueil gourmand en présence de producteurs locaux chaque dimanche matin de mi-juillet à mi-août. En 2017, près de 400 touristes ont pu déguster de savoureux produits du Périgord et bénéficier de conseils pour apprécier au mieux leur séjour.



• Accueil sur "jardin en fête"

Dans le parc du château de Neuvic : 65 personnes renseignées sur la journée.

• Accueil sur le marché des potiers à Beauronne

233 personnes renseignées sur la journée.



La promotion du territoire

Les éditions :

• **Agenda mensuel des festivités** : Vous faites partie d'une association et souhaitez promouvoir votre animation ?



Communiquez vos informations avant le 20 du mois qui précède votre animation pour figurer dans l'agenda mensuel et sur la base de données régionale qui alimente de nombreux sites Internet : Vallée de l'Isle, Comité Départemental du Tourisme, e-territoire, mapado, tous voisins....



• **Guide touristique de la Vallée de l'Isle** : sites à visiter, activités de loisirs, restaurants, activités enfants, producteurs...

• **Guide se loger en Vallée de l'Isle** : locations saisonnières, chambres d'hôtes, campings, hôtels, hébergements de groupes...



• **Guide été** : des suggestions de découverte au jour le jour pour ne rien rater !



Internet :

• **Le site web de la Vallée de l'Isle** a fait peau neuve, il est désormais en responsive design.
www.tourisme-isleperigord.com



- **Les pages Facebook tourisme. neuvic.stastier** et **tourismevalleedelisleenperigord.**
- **Le blog de l'Office de Tourisme**
- **Un site web** proposé pour chaque propriétaire de gîte partenaire de l'OT



Mais aussi :

Participation au salon du tourisme de Nantes (février 2017), publications sur des sites web partenaires, participation Dordogne en famille et guide du Grand Périgourd, interview sur France Bleu Périgord...

Coordination des acteurs locaux

Eductour (journée de découverte) proposée chaque année aux prestataires touristiques afin qu'ils deviennent des ambassadeurs du territoire, formation des hébergeurs lors de la création de leur site web, accompagnement numérique des prestataires...

Animation du territoire

L'Office de Tourisme et le Comité des Fêtes de Neuvic ont organisé la 3^{ème} édition de la fête de la gastronomie au château de Neuvic dimanche 24 septembre.

1 541 visiteurs ont pu déguster les gourmandises proposées par les producteurs présents et profiter des nombreuses animations prévues tout au long de la journée : démonstration de cuisine, balade nature, concours intergénérationnel, atelier préhistoire, fabrication de farine, de jus de pomme et de gaufres, jeux anciens, démonstration de cavage, concours de cuisine Mastercook, ateliers de cuisine...



Le Camping



Le camping LE PLEIN AIR NEUVICOIS prépare déjà l'été!

Après un été 2017 avec une météo plutôt mitigée, la saison estivale fût satisfaisante. En effet le nombre de campeurs est resté stable malgré tout, ce qui a permis de créer un Contrat à Durée Indéterminé supplémentaire.

Les prochains vacanciers auront le plaisir de profiter des nouveaux travaux réalisés tel que :

- des terrasses couvertes neuves,
- la mise en place de bardages sous les mobil-homes,
- l'embellissement paysager (plus de 60 buissons plantés), etc...

Pour 2018 LE PLEIN AIR NEUVICOIS va travailler avec de nouveaux prestataires afin d'attirer davantage la clientèle étrangère. A noter également que tous les tarifs des locations hors saison ont été revus à la baisse.

LE PLEIN AIR NEUVICOIS, tient encore à remercier la municipalité pour son soutien humain et son aide dans la réalisation de plusieurs travaux.

N'hésitez pas à visiter le site internet : www.campingneuvicdordogne.com

La pause que GEM



La pause que GEM est une association d'adhérents majeurs, située dans une maison conviviale où il fait bon vivre, au 20 rue Jean Guinier à Neuvic.

Son but est de rompre l'isolement, favoriser l'accès à la culture et aux loisirs, permettre aux adhérents de participer, s'impliquer, se projeter, user de leur capacité à faire des choix.

Ce Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) est financé par l'Agence Régionale de Santé, géré par la Croix Marine et parrainé par la ligue de l'enseignement.

Dans cette association, les personnes sont actrices du projet, elles participent à son organisation avec une fréquentation libre, au rythme de chacun. A la fin de chaque mois, un programme mensuel est établi avec les adhérents.

Vous souhaitez :

Nous rejoindre ?

Vous pensez à quelqu'un ?

Faire de nouvelles rencontres ?

Réaliser des activités ?

Sortir ?

Visiter à plusieurs ? ...

Alors n'hésitez pas à venir nous rendre visite, nous serons ravis de vous faire visiter les lieux et de vous expliquer le fonctionnement.

La Pause que GEM

20 rue Jean Guinier - 24190 NEUVIC

09 50 47 79 63 - 07 68 47 33 20



I.M.E. - I.T.E.P. Château Parc Botanique

La restauration des menuiseries du château se poursuit

La deuxième tranche a eu lieu cette année : les façades donnant sur la Cour d'Honneur sont entièrement rénovées et offrent un bel ensemble visuel. Il reste donc deux tranches à effectuer, étalées sur deux ans, qui rendront fière allure à l'édifice d'ici ses 500 ans, en 2020.



Extension du classement du château

Encouragée par la D.R.A.C. Nouvelle-Aquitaine, la Fondation de l'Isle a demandé une extension du classement Monument Historique qui ne concernait que les toitures et façades du château jusqu'à présent.

En effet, ce classement nous permet d'obtenir des subventions plus importantes lors des travaux de restauration.

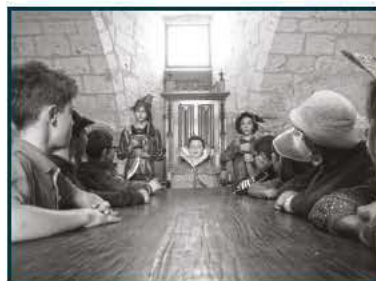


Finalement, la Cour d'Honneur, la grotte et le chemin qui y mène, les terrasses sur l'Isle et les douves ont été inscrites mais non classées : cela reste une reconnaissance supplémentaire de l'intérêt de ces lieux en même temps qu'une garantie de protection.

Des liens noués avec le collège et le Centre de Loisirs

Une drôle d'histoire de voyage dans le temps a vu le jour en 2017 avec des élèves du collège et de l'I.M.E. : ballotés entre le passé et le futur, ils ont su retrouver leur chemin au terme d'une quête trépidante que vous pouvez découvrir sous forme de roman-photo. Pour

cela, nulle énigme à résoudre, il vous suffit de contacter le Foyer Socio-Educatif du collège ! En espérant que vous prendrez autant de plaisir à lire ces aventures que les enfants en ont eu à les vivre...



Le Printemps des Poètes, sur le thème de l'Afrique, a également inspiré les jeunes : dessins, masques, peintures, instruments de musique à base d'objets recyclés, poèmes bien sûr ont été réalisés. En complément, d'autres œuvres ont vu le jour avec l'intervention de Carole Jung, artiste plasticienne de Fontainebleau. Du soundpainting soit une création sonore délivrée en direct et orchestrée par les jeunes d'après un poème d'Abdelhak Serhane.

Ensuite, des brigades poétiques du collège ont jailli pour réciter des poèmes d'Aimé Césaire et d'autres auteurs.

Enfin, une installation plastique et sonore (créée avec Vincent Lefèvre) a été installée dans le parc botanique à disposition des visiteurs :

intitulée "Afrique, parle-moi", il s'agissait d'enregistrements des jeunes récitant des poèmes d'auteurs africains ou de leur propre composition.

Face au succès de cette coopération, nous la poursuivrons en 2018 sur le thème des "Emotions et sentiments".

Enfin, une partie des enfants de l'I.M.E. se rendent régulièrement au Centre de Loisirs dirigé par Marie-Christine Faucher afin de partager activités, jeux et autres récréations dans un esprit de partage, d'échanges et de découverte de l'autre.



Calendrier 2018

- dimanche 29 avril : Jardin en Fête.
- dimanche 7 octobre : 29^e Journée des Plantes

Recevez nos meilleurs vœux pour 2018.

L'ANACE vient d'avoir 40 ans

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue en juin dernier, le Président s'est félicité du chemin parcouru depuis le 7 juillet 1977, date de naissance de la structure.

L'association emploie une soixantaine de salariés, les compétences que requiert le métier d'accompagnement de la perte d'autonomie ou du handicap sont immenses.

Le personnel doit avoir un sens de l'organisation et de l'observation.

L'encadrement et la direction sont à l'écoute autant des bénéficiaires que des salariés.

Le lien social est priorisé ainsi que les formations.

Les actes essentiels sont indispensables. L'entretien du cadre de vie est nécessaire.

L'ANACE propose un panel d'activités pour répondre au mieux aux besoins des utilisateurs.

LES AIDANTS : MAILLON VITAL DU SOUTIEN A DOMICILE

Mais qui sont-ils ?

Des personnes qui apportent au quotidien de l'aide et du soin à une personne de leur entourage sans être formées et rémunérées.

Avec aujourd'hui un nombre d'aidants estimé à près de 8,3 millions en France.

"Il n'y a pas de maintien à domicile pour les personnes très dépendantes sans la présence d'un aidant."

Avec l'allongement de la durée de vie et l'augmentation des maladies chroniques, la prise en compte des aidants, en tant qu'acteur à part entière de l'aide à domicile passe aussi par l'accompagnement de cet acteur qui n'a pas toujours choisi ce rôle difficile.

Leur risque d'isolement et d'épuisement est réel. Nos salariés travaillent quotidiennement aux côtés de ces aidants non préparés, souvent dans le déni de leurs limites lorsqu'ils sont en difficulté. Nos salariés sont des vecteurs d'information et de sensibilisation pour que les aidants se reconnaissent en tant que tels et qu'ils acceptent l'aide indispensable des professionnels. **Pour être aidant, il faut être aidé, on ne le dira jamais assez.** C'est le rôle de nos intervenants de leur faire



comprendre l'importance de se préserver, de conserver une vie à l'extérieur.

L'ANACE, avec l'appui des fonds CNSA via la convention signée avec le Conseil Départemental a pu mettre en place des ateliers pour permettre aux personnes de plus de 60 ans de s'ouvrir aux autres pour combattre l'isolement.

De plus des repas gratuits seront pris en commun les jeudis de mi-décembre à fin janvier afin que chacun échange un regard, un signe, un sourire, un bonjour. Il faut s'inscrire à l'ANACE 8 jours avant.

Appliquons les règles des 3 B du BONHEUR

BEAU BIEN BON

Le BEAU, car l'émerveillement, par nos 5 sens, nous permet de construire une esthétique de la vie, et de voir la beauté en soi et hors de soi.

Le BIEN, car la concentration, l'application et l'implication nous apprennent que l'action peut être une méditation.

Le BON, car l'attention à l'autre, l'empathie, l'altruisme, nous apprennent à changer de regard vers **LA CREATION D'UN MONDE MEILLEUR**

Appelez nous au **05 53 81 52 84**

L'association Ricochets met en place des actions de solidarité et d'aide à l'insertion socioprofessionnelle auprès des demandeurs d'emploi bénéficiaires des minima sociaux dans l'optique de faciliter leur retour à l'emploi.

Zoom sur nos services d'insertion :



Une action éco-responsable et éco-solaire

les bobinettes

Les bobinettes agissent sur notre territoire pour l'environnement en donnant une seconde vie aux textiles usagés et recyclés.

L'année 2017 a bien occupé nos couturières. Les 13000 cabas, confectionnés pour le SMD3, dans le cadre de l'opération de sensibilisation à la réduction des poches plastiques, sont terminés.

D'autres prestations de confections nous ont été confiées. Entre autre, la réalisation de pochons pour l'Hair Bio à Périgueux, des bandeaux pour Les papillons de Sophie.

Avec notre nouvelle marque Les bobinettes, de nouvelles créations upcyclées ont vu le jour, à partir d'anciens jeans en collaboration avec les designers des agences Félix et associés et Les tessigraphes.



Les bobinettes sont toujours en quête de nouvelles matières. Pour un geste citoyen et solidaire, n'hésitez pas à déposer vos dons selon les horaires d'ouverture de la boutique ou dans la borne textile mise à disposition à l'extérieur.

Les bobinettes proposent à l'hôtel des entreprises de Neuvic :

- Un atelier de créations textiles
- Une boutique de prêt-à-porter
- Un service pressing et repassage

Horaires d'accueil :

Mardi	13h30-17h
Mercredi	10h-12h30 - 13h30-17h30
Vendredi	10h-12h30 - 13h30-17h
Samedi	10h-12h30

En venant nous rendre visite, vous ferez un geste pour l'environnement (réduction de la mise au rebut d'articles ré-employables) et un geste pour la création d'emplois en milieu rural.

Pour en savoir plus :

contact@les-bobinettes.fr - www.les-bobinettes.fr

Des emplois en milieu rural pour préserver l'environnement et mettre en valeur notre cadre de vie



Ce service s'adresse aux collectivités territoriales, entreprises et associations en vue de l'insertion des demandeurs d'emploi.

Petit aperçu de nos chantiers en 2017...

Forts de notre première expérience sur la déchèterie de Neuvic l'an passé, le SMD3 a confié cette année à nos équipes le démantèlement des encombrants sur celles de St-Médard-de-Mussidan, Tocane, Saint-Aulaye et Ribérac.



Suite à la géolocalisation des sentiers de randonnée réalisée en 2016 à la demande de la CCIVS, les salariés ont travaillé aussi à la réouverture et au rebalage des sentiers PDIPR au grand bonheur des promeneurs qui les ont croisés.



Vos achats responsables et solidaires de prestations créent des emplois sur notre territoire.

Nous restons à votre disposition pour étude de chantier, conseil, devis, mise en œuvre de clause d'insertion.

Nos prestations de service :

- Entretien des espaces verts
- Aménagement paysager
- Géolocalisation
- Entretien, ouverture, balisage de sentiers de randonnée
- Travaux forestiers
- Entretien du petit patrimoine
- Démantèlement de mobilier en déchèterie

Contact : Ricochet(s) ZA de Théorat - 24190 Neuvic
tél 05 53 81 63 06

contact@ricochets-asso.fr - www.ricochets-asso.fr

Amicale des donneurs de sang bénévoles de Neuvic



Chaque année, un million de personnes reçoivent un traitement à partir du sang des donneurs dont on utilise soit les globules rouges, soit le plasma, soit les plaquettes. Cela peut-être une femme qui a perdu son sang lors d'un accouchement, un patient atteint d'un cancer et affaibli par la chimiothérapie, une personne atteinte d'une leucémie...

Aujourd'hui il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain et en France, seulement 4% de la population en âge de donner le font et c'est pourquoi le don de sang est indispensable.

Pour donner il faut peser au moins 50kg
Pour un 1^{er} don, se munir de sa carte d'identité.

Donner son sang en toute sécurité c'est :

- Etre en bonne santé
- Avoir entre 18 et 70 ans (depuis le 19 avril 2009)
- Ne pas être à jeun
- Répondre avec sincérité à toutes les questions lors de l'entretien médical qui précède le don.



Cette année à NEUVIC, la moyenne des donneurs par collecte a encore augmenté pour passer à 91 donneurs par collecte. MERCI

Le parrainage ayant bien fonctionné l'an dernier, nous vous redemandons de bien vouloir parrainer au moins 1 personne dans l'année

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 7 nouveaux membres cette année et sommes 35 contre 33 l'an dernier. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles prêts à rejoindre notre équipe. Pour les gens qui ne peuvent pas donner, nous rejoindre c'est l'occasion de participer à cette œuvre d'intérêt général car les associations jouent un rôle important dans la collecte de sang par l'EFS.

APPEL aux autres ASSOCIATIONS de NEUVIC

Nous appelons les adhérents des autres associations neuvicoises et les clubs sportifs à communiquer les dates de collectes à leurs membres et à se mobiliser pour les collectes 2018.

FACEBOOK

Pour vous faciliter la tâche, nous avons créé une page Facebook : Don du Sang Neuvic 24. N'hésitez pas à vous y abonner pour accéder à nos actualités et au calendrier des collectes.



L'Assemblée générale a eu lieu le 17 novembre 2017 en présence de M le Maire François ROUSSEL, du D^r Elisabeth AMAT de l'Etablissement Français du Sang et de M^{rs} Alain DARCOS et Bernard ANCERET pour l'Union départementale des donneurs de sang.



Le repas annuel, moment très convivial, a eu lieu au MONETA à DOUZILLAC. Nous vous rappelons que l'Assemblée générale et le repas sont ouverts à tous.

BUREAU

Président : Jean-Paul PONDVILLE

Vice-Présidente : Odile ROBERT

Secrétaire : Nelly DE PAEPE

Secrétaire adjointe : Léna RODRIGUES

Trésorier : Bernard HUET

Trésorier adjointe : Jeannine WOJDALA

Réviseurs des comptes : Marie-Jeanne VERPLANCKE et Gilberte DELANNAY



Remerciements aux donneurs, à tous nos membres et à tous ceux qui nous aident.

Rejoignez une équipe motivée, entièrement bénévole qui œuvre pour une bonne cause. C'est un enjeu majeur de santé publique. Le don du Sang et les transfusions puissent rester gratuites tout en assurant des collectes qui permettent de répondre aux nombreux besoins de sang.

**DONNEZ VOTRE SANG
RDV à NOS PROCHAINES COLLECTES**

Contact : le Président Jean-Paul PONDVILLE
06 16 83 38 38

Association Revivre

L'association Re-vivre est affiliée à la fédération pour le don d'organes et de tissus (France adot) présidée par Yves Marchand. Elle a pour but de sensibiliser les gens sur le don d'organes.

Le respect de l'éthique (anonymat, gratuité, volontariat) et les explications relatives aux démarches à accomplir vous seront données par Mr Marchand ou M^{me} Cantarelli.

Vous avez le droit de refuser le prélèvement d'organes.

Nous n'avons pas eu d'actions particulières en 2017, mais avons toujours relayé les informations relatives aux différentes campagnes en faveur du don d'organes, de moelle osseuse et cellules.

Mr Marchand se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, et témoigner de son expérience personnelle.

Contact : 05 53 80 69 62

Actuellement 25000 personnes
sont en attente d'un don.

L'association vous souhaite santé et bonheur pour l'année nouvelle.

Les Restos du Cœur

Hiver 2017-2018, 33^{ème} campagne des Restos du Cœur, commencée le 21 novembre 2017...

Coluche, son initiateur, n'en reviendrait pas, lui qui pensait à une action ponctuelle ou limitée dans le temps.

La pauvreté ne recule pas, c'est la raison de la poursuite de l'activité totalement bénévole des Restos du Cœur qui se décline en deux volets importants :

- une aide alimentaire sous forme de distribution de denrées équivalent à 6 repas complets et équilibrés par personne ;

- une aide à la personne, écoute, conseils en matière administrative et de santé, soins, culture.

Treize bénévoles, assurent à Neuvic le fonctionnement du Centre, dans un local mis à disposition par la mairie de Neuvic qui nous aide aussi à assurer le transport des denrées en provenance des Restos du Cœur de Périgueux.

Les mairies de Sourzac, Razac, Saint-Léon et Douzillac participent aussi à ces livraisons.

Merci à tous ces acteurs indispensables.

Ces approvisionnements réguliers sont complétés par la collecte nationale de printemps des Restos du Cœur, et la première collecte régionale à l'automne 2017, pour lesquelles votre soutien, habitants de Neuvic et alentours, ne faiblit pas, au contraire, et pour cela nous vous remercions chaleureusement.

Les 2 boulangers de Neuvic ainsi que l'Intermarché nous apportent également pendant toute la campagne leur aide par des dons alimentaires réguliers.

En 2017 et pour la seconde fois, les élèves du Collège Henri Bretin ont couru, avec enthousiasme, au profit des Restos du Cœur. Ils savent combien nous apprécions leur engagement.

Le troisième gala organisé le 31 mars dernier a de nouveau fait le plein du Centre Multimédia et montre combien l'action des Restos du Cœur est partagée par tous. **Nous récidiverons le 30 mars prochain !**

Pour nous contacter : 05 53 80 59 07



Secours Catholique



Les bénévoles du secours catholique de Neuvic sont à la disposition des familles en situation de précarité.

L'accueil des familles est ouvert tous les jeudis de 13h30 à 16h30, afin :

- d'apporter une aide morale et un suivi.
- de donner une aide ponctuelle (alimentaire ou financière) après étude de leur situation.



Une fripe est ouverte à tous publics. Nous faisons appel aux dons afin de réapprovisionner la fripe.

Pour éviter que vos dons ne soient dérobés, il est préférable de les déposer aux jours d'ouverture, les jeudis et vendredis de 13h30 à 16h30.

Les ventes issues de la friperie sont transformées en aides alimentaires et financières.

UN GRAND MERCI A VOUS !

Un nouvel espace détente vous accueille aux jours d'ouverture. Vous pouvez y partager un moment convivial d'échange et de rencontre avec les bénévoles.

Tous les bénévoles remercient monsieur le maire pour l'aide apportée lors de la rénovation du local ainsi que les services techniques de la mairie.

CONTACT SECOURS CATHOLIQUE

Aux heures d'ouverture : 06 73 12 51 74

Les Ateliers Neuvicois

Nous réalisons tous styles de loisirs créatifs, au souhait de chacun et en fonction de nos compétences.



Nous échangeons nos savoirs et sommes ouverts à toutes nouvelles techniques.



Nous nous retrouvons chaque vendredi après-midi de 13h30 à 17h salle Canon, rue Arnaud Yvan Delaporte.

Toute personne intéressée sera la bienvenue pour nous rencontrer sur place.

Cotisation annuelle 15€

Pour plus d'informations, contacter :

Éliane ALLEMAND au 06 78 47 55 00

Merci à Marise Grégis qui s'est investie pendant 25 années à la bonne gestion de ces Ateliers, créés à l'époque pour favoriser une cohésion sociale suite aux licenciements de l'usine Marbot.

ADMA

Association pour le Développement de la Médiation Animale

L'association ADMA a un objectif socio-éducatif.

Elle a pour but de développer les relations entre l'Homme et l'animal à travers la médiation animale et de faire bénéficier à un maximum de personnes du bien-être qu'apporte la présence d'un animal.

L'association ADMA favorise les publics fragilisés mais son action s'adresse à tous.

L'objectif global est d'améliorer la qualité de vie d'un large public afin de :

- promouvoir la médiation animale.
- favoriser la stimulation, l'éveil, le développement de la personne par l'animal.
- réaliser des accompagnements éducatifs et socio-éducatifs assistés par l'animal.
- réaliser des accompagnements parents/enfants assistés par l'animal.
- organiser des initiations ou formations dans le domaine de la médiation animale.
- organiser des ateliers d'initiation à une prise en charge respectueuse des animaux domestiques et favoriser une relation homme/animal de bonne qualité suivant les besoins des 2 protagonistes.
- organiser des accompagnements pour favoriser l'accueil et le maintien de l'animal domestique dans le milieu familial
- promouvoir le maintien du lien social par le biais de l'animal domestique notamment au domicile de la personne âgée ou handicapée.
- associer des ateliers créatifs et/ou d'art thérapie, le livre et/ou la bibliothérapie, le jardinage et/ou l'hortithérapie à la présence stimulante de l'animal.
- promouvoir la sophrologie assistée ou non par l'animal.
- organiser des ateliers d'éveil, pédagogiques et/ou de loisirs et toutes formes d'activités assistées par l'animal ou en lien avec le monde animalier :
 - dans les établissements scolaires, médicaux, médico-sociaux ou sociaux, ou toutes autres collectivités.
 - chez des particuliers.
 - dans un lieu loué par ADMA ou mis à disposition pour ADMA.
 - au siège d'ADMA.



Ex : ADMA développe la Méthode PECCRAM, programme d'éducation à la connaissance du chien et au risque d'accident par morsures, à l'école ou en centre de loisirs notamment.

ADMA adhère à L'ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LA MEDIATION ANIMALE

"Licorne et Phénix". Elle regroupe des associations et intervenants en médiation animale et propose un colloque annuel.

Ainsi, ADMA a été présente en novembre 2017 à Cabourg.

Le thème du colloque était : "Quand les Emotions s'en-mêlent" où l'impact émotionnel (et ses effets) lors des séances pour l'animal, la personne accompagnée et l'intervenant en médiation animale se fait ressentir.

ADMA a réalisé une centaine de séances en 2017, dans 10 lieux différents : de la petite enfance au grand âge, auprès de personnes polyhandicapées et/ou porteuses de trouble du spectre autistique, de troubles du comportement mais aussi en centre de loisirs lors d'un projet tripartite (ADMA, CENTRE DE LOISIRS, EHPAD), où la dimension intergénérationnelle est en jeu.

La diversité d'espèces, les animaux médiateurs, permettent la mise en mots, l'expression des émotions, la relation à l'AUTRE dans un cadre privilégié, en s'occupant du VIVANT, l'animal.



"L'animal, qui lui ne parle pas, devient soudain ce corps qui fait parler, ce corps qui va régir une nouvelle conduite, ce corps qui ouvre à l'enfant émerveillé les portes du rêve, les portes des êtres, les portes de la nature, les véritables portes du monde"
Angé Condoret, Vétérinaire

Pour tout renseignement :
contacter ADMA,
tél : 07 85 07 82 23
mail : adma24@orange.fr

La présidente d'ADMA,
Marie-Laure Robillard



Comité des Fêtes de Neuvic

Président : Franck DUPREUILH

tél : 06 72 89 90 94

comitedesfetes.neuvic24@gmail.com

www.facebook.com/Comite.des.Fetes.Neuvic.24



L'équipe du Comité des Fêtes de Neuvic est ravie de voir ses efforts et son engagement récompensés par un public nombreux présent à chaque animation proposée. Les bénéfices réalisés lors de la bourse aux armes, la vente des emplacements des exposants sur les différentes animations et les ventes de la buvette financent les animations du Carnaval et les compagnies présentes pour Neuvic sur Rire.

Petite rétrospective de l'année 2017...

- Carnaval mercredi 8 mars 2017 : Malgré le temps incertain, les enfants et les parents ont répondu présents pour le défilé de Pétassou, créé par les services techniques de la mairie et décoré par les enfants du centre de loisirs de Neuvic avec l'assistance des résidents de la maison de retraite pour la décoration du tracteur.



Une fois la sentence prononcée par les enfants, Pétassou s'est embrasé dans un grand feu de joie !

Le magicien Xavier Hornet a ensuite proposé un spectacle qui a émerveillé petits et grands dans un gymnase comble. Après le goûter offert aux enfants, le résultat du jeu des vitrines a été dévoilé avec des bons cadeaux à la clé, le thème étant "Voyage dans l'espace" avec des indices ou des réponses dans les vitrines des commerces de Neuvic.

- Dimanche 4 juin et dimanche 10 septembre 2017 :

les 2 grands vide-greniers ont accueilli chacun plus d'une centaine d'exposants dans le centre bourg de Neuvic attirant de nombreux visiteurs qui ont pu flâner et chiner tout en profitant de la restauration proposée par les commerçants Neuvicois.



- La 1^{ère} édition de Neuvic sur Rire, samedi 24 juin 2017 a conquis le public venu nombreux ! Pour la première fois, le centre multimédia et le Comité des Fêtes de Neuvic se sont associés pour proposer une soirée de spectacles de rues autour de l'église. Dès 18h, le bourg de Neuvic a été envahi de gais lurons, de joyeux saltimbanques, de criuses de rues déjantées et de comédiennes championnes de l'improvisation ! Repérées au festival d'Aurillac, quatre compagnies se sont succédées entre spectacle de cirque comique, numéros de jonglerie et du grand délire où le public était convié à participer pour finir par du chant et de l'humour. La restauration était assurée par les commerçants de Neuvic avec des tables et bancs placés dans



le bourg où chacun pouvait s'installer pour déguster les plats proposés ou simplement boire un verre.

Rire, chant, humour, cirque, des spectacles à vivre, des émotions à partager, une soirée à ne pas manquer !



• La bourse aux armes de Neuvic attire chaque année un plus grand nombre de visiteurs. C'est ainsi que 2555 visiteurs sont venus s'immerger dimanche 6 août 2017 pour la 33^{ème} édition dans une ambiance seconde guerre mondiale et découvrir les matériels et troupes des alliés grâce à la reconstitution d'un camp



militaire de la Seconde Guerre mondiale et une exposition de véhicules militaires (blindés, jeep, GMC, motos...) proposée par le MVCG Dordogne.

Cette année, des collectionneurs Espagnols, invités pour l'occasion, étaient aussi de la partie avec véhicules et bardas.

La centaine d'exposants présents a proposé des échanges, ventes, objets de collection, militaria, armes. Tous sont des passionnés d'objets anciens, d'armes, de collections d'insignes, décorations, habits militaires et ont eu à cœur de partager leur passion avec les nombreux visiteurs. Un char Sherman était également présent. Utilisé par les alliés pour libérer la France durant la Seconde guerre mondiale, il a été à la fois animation et gage de sécurité : en effet, les normes de sécurité imposées par la préfecture ont pour conséquence la présence de vigiles à l'entrée du site (contrôle des sacs) et le blocage de l'accès au site par un char plutôt que par des plots, le char étant beaucoup plus dans la thématique de la journée ! L'association des producteurs de la Vallée de l'Isle a proposé de nombreux plats gourmands : canard, veau, glaces de la ferme, vin..., complétés par la paëlla de la Boucherie neuvicoise et la restauration rapide proposée par le comité des fêtes. Nouveau : Des baptêmes de l'air en hélicoptère se sont succédés tout au long de la journée, l'occasion de découvrir les paysages avec un œil nouveau tout en ayant la sensation grisante de voler comme un oiseau.



• Dimanche 24 septembre, la 3^{ème} fête de la gastronomie s'est déroulée au château de Neuvic, organisée par le Comité des Fêtes et l'Office de Tourisme avec le soutien de la CCIVS. Les 1 540 visiteurs ont pu profiter des nombreuses animations qui ont ponctué la journée : balade nature "tartines et baies sauvages", concours de cuisine intergénérationnel avec le masterchef Philippe Mesuron, atelier cannellés avec



le Kayola, démonstration de cuisine avec le Relais de la Ganache, concours de cuisine Mastercook avec les chefs du restaurant du château, atelier préhistoire avec dégustations, visite décalée du château de Neuvic, ateliers culinaires et démonstrations de cuisine avec Philippe Mesuron, taille de pierre, fabrication de jus de pomme et de farine, jeux anciens en bois, démonstration de cavage, exposition de voitures anciennes, marché gourmand...



Un grand merci à toute l'équipe des bénévoles grâce à qui ces animations ont été couronnées de succès !
N'hésitez pas à nous rejoindre si vous souhaitez participer à l'animation de votre commune !

Nouveau Théâtre de Neuvic

QUELLES ANIMATIONS POUR 2018 ?

NEUVIC/L'ISLE
Mercredi 7 Mars 2018

CARNAVAL

RDV 14h sous la halle

Défilé et jugement de Pétaïssou

Spectacle et goûter offerts aux enfants (gymnase)

Résultats du jeu des vitrines sur le thème des Jeux Olympiques

Venez déguisés !

Organisé par le Comité des Vitres de Neuvic 05 53 82 45 38
05 53 80 67 67
www.comite-des-vitres-neuvic.com
www.comite-des-vitres-neuvic.com

NEUVIC/L'ISLE
Dimanche 20 mai 2018

Centre Bourg
8h-17h

**VIDE-GRENIER
BROCANTE
DE PENTECOTE**

Restauration sur place et à emporter avec les commerçants Neuvicois.

Buvette Place de la Mairie

Organisé par le Comité des Vitres de Neuvic
Info : comite-des-vitres-neuvic.com
05 53 82 45 38 / 05 53 80 67 67
www.comite-des-vitres-neuvic.com

NEUVIC SUR RIRE
Spectacles de rue gratuits

Humour
Chants
Jonglage
Cirque

**SAMEDI
23 JUN 2018**

Humour et spectacles de rue gratuits
Organisation comité des fêtes & centre multimédia
Samedi 23 juin 2018 05 53 80 12 34

NEUVIC / L'ISLE
Dim. 5 août 2018

8h-17h
au Bouleodrome
Entrée 4€
Gratuit enfant -12 ans

**34^{ème} BOURSE
AUX ARMES**

Echanges, ventes, militaria, objets de collection, armes...

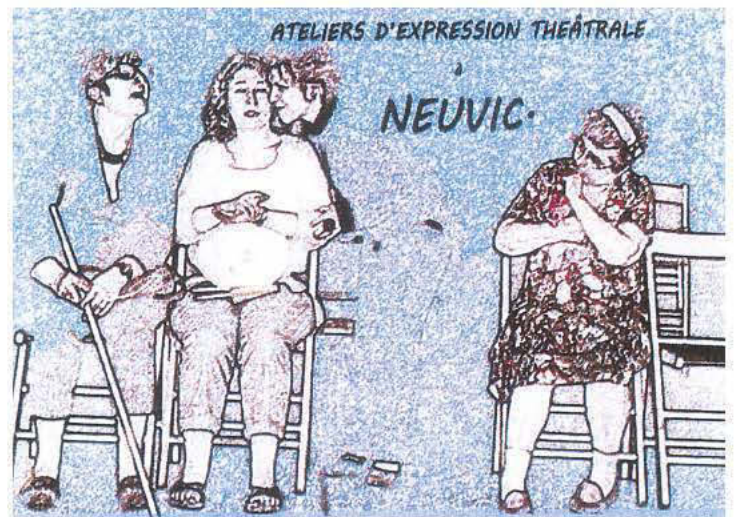
Reconstitution d'un camp de la seconde guerre

Exposition de véhicules militaires du MVCG Baptême de l'air en hélicoptère

Présence d'un char Sherman Buvette

Marché gourmand

Organisé par le Comité des Vitres de Neuvic
Samedi 5 août 2018 05 53 80 12 34
comite-des-vitres-neuvic.com
www.facebook.com/Comite-des-Vitres-Neuvic-28



L'atelier Théâtre de Neuvic a repris ses cours le mardi soir à 20h, salle canon, rue Arnaud Yvan Delaporte.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter :

Michelle PELETINGEAS, présidente :
05 53 82 45 38
Yves CAMINEL, trésorier :
05 53 80 67 67



Chorale Amitié Musicale

Notre chorale existe depuis 1993.

A ce jour, elle est constituée d'une vingtaine de choristes répartis en trois pupitres.

Notre répertoire s'inspire des périodes allant du Moyen-âge à nos jours, et également de compositeurs contemporains. Il allie différents styles : classique, sacré, folklorique et variété.

L'an passé, nous avons chanté :

- En décembre à l'église de Neuvic pour notre concert de Noël.
- En mars, un concert à Périgueux à l'église Saint Georges au profit de "Rétina" avec les chorales de

Bassillac et Amal'gamme de Périgueux.

• En octobre, un concert dans l'église de Neuvic (classique et profane) avec la participation du guitariste Pierre Colombo.

Si vous aimez chanter ou si vous avez des talents de musicien (piano, guitare,...) venez nous rejoindre en auditeur libre à nos répétitions le jeudi soir (19 h 30 - 21 h 30) rue Arnaud Yvan Delaporte - salle Canon. Vous serez les bienvenus.

Vous pouvez également consulter notre page Facebook et ainsi connaître nos activités.

www.facebook.com/amitiemusical/



Présidente : Nicole Denis
05 53 81 52 04
Chef de Chœur :
Morag Hamilton
05 53 80 04 85
email :
moraghamilton@uk2.net

Los Campanéros

Neuvic, charmante cité de la vallée de l'Isle située à quelques kilomètres de Périgueux où a été créée la Banda "Los Campanéros" en mai 1986.

Celle-ci évolue déjà depuis 30 ans tout en résistant aux fluctuations de l'air du temps.

C'est toujours avec autant d'enthousiasme et avec une poignée de passionnés, qu'elle maintient sa réputation dans notre département et au-delà : nuit des Bandas de Saint-Astier - festival des bandas à Bouillac

Oh que oui, la Banda "Los Campanéros" a du talent et de la générosité.

Si le talent demande des qualités innées, il y a besoin d'innombrables répétitions, d'efforts individuels et collectifs, sous la baguette amicale de Nicolas BREME qui a su amener la banda à un très bon niveau musical qui ne cesse de s'améliorer d'année en année.

La générosité, c'est d'abord l'amitié et le dévouement pour toutes les causes où la fête bat son plein entre autre les animations à Neuvic.

Je remercie la municipalité ainsi que tous les acteurs qui contribuent au succès de la banda.



La Banda "Los Campanéros" se réunit tous les mardis soir à partir de 21h à la salle de l'ancien collège.

Toutes les personnes qui aiment la musique et veulent rejoindre le groupe peuvent nous contacter au **06 78 76 38 56** ou au **07 86 63 00 39**

Je terminerai juste par ces quelques mots :

La mentalité saine des musiciens qui opèrent dans un même but permet à un groupe d'évoluer tout en cultivant certaines valeurs quelque peu en voie de disparition de nos jours, entre autres, le bénévolat, la tolérance, le goût de l'effort, le respect, tout cela sans se prendre pour meilleur que son prochain et ni se prendre au sérieux mais en respectant les bases élémentaires qui ne peuvent offrir que du bonheur à tous.

Le Président,
Patrick BRUNAUD

Société Colombophile des communes de Neuvic/Sourzac

Le pigeon voyageur

Renouvellement du bureau

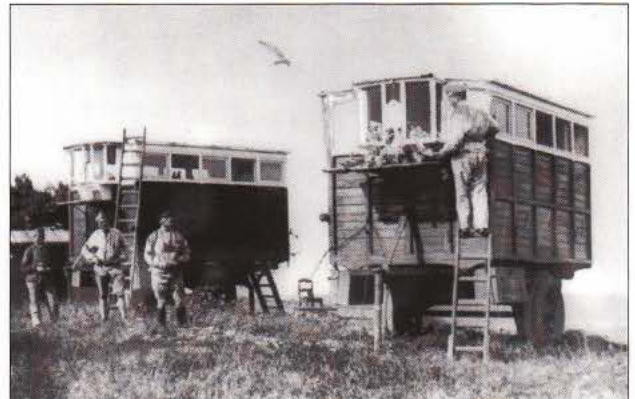
Le bureau a été réélu à l'unanimité comme suit :

Président : Roger PETIT
Vice-président : Bruno ANDRIEUX
Trésorier : Jean-Paul BROUX
Secrétaire : ANDRIEUX Sylvie



Durant la saison des concours 2017, notre société a confirmé sa régularité. Nous avons fait des lâchers de pigeons pour les manifestations officielles et également pour les mariages qui ont été très appréciés.

Colombiers mobiles américains en service en France - souvenirs 1914/1918



Haut et bas : Colombiers mobiles américains en service en France en 1918. (Coll. part. D.R.)



Un colombier constitue un centre d'arrivée des renseignements en permanence des lignes des postes avancés. C'est un poste récepteur qui doit à son tour transmettre des documents apportés par les pigeons voyageurs sur une courte distance.

Pour tout renseignement contacter :
Roger PETIT au **05 53 80 32 76**

Les passionnés de "Trains Miniatures" poursuivent leur activité :

- Accueil des visiteurs et de touristes.
- Stages d'éducation modélisme
- Expositions et animations dans les communes voisines et plus.
- Animations de fêtes locales...etc.

C'est dans un local Provisoire où nous sommes installés depuis 2011, que nous avons maintenu... les permanences de travail et d'accueil, pendant les travaux du bâtiment 27 route du Grand Mur.

Mais bientôt les travaux vont s'achever et nous remercions la municipalité car dès notre ré installation, le "RESEAU" retrouvera toute sa splendeur et son activité principale.

Le Club est ouvert à Tous : Petits et Grands

Accueil : le vendredi de 14 h. à 18 h.

le Dimanche matin à partir de 10 h.



Après quatre années provisoires à attendre la fin des travaux de réhabilitation de ses locaux de la route du grand mur à Planèze, la section Train HO et Slot du NCPC est de retour dans un bâtiment rénové, bien isolé



et beaucoup plus accessible. Pour le Président Alain Maligne et le vice-Président Alain Laurent, le club va pouvoir évoluer et se développer dans des conditions bien plus confortables. Ils tiennent à remercier la municipalité pour tous ces travaux effectués.

En ce qui concerne la section Slot (voitures à l'échelle 1/24 ou 1/32 sur circuit pilotées à l'aide de poignées), le NCPC a terminé second "sur tapis vert" du Championnat du Sud Ouest 2017, et participera à nouveau à cette compétition en vue d'obtenir le titre en 2018.

Mais le gros projet de cette année 2018, c'est le retour des 24 heures de Neuvic !

Cette manche du championnat de France de Slot qui se déroulera sur 24 heures par équipes, les 30 juin et 1^{er} juillet prochain réunira la crème des pilotes de l'Hexagone, sur une piste Carrera entièrement rénovée.

Pour rejoindre le club, il est possible de rencontrer ses membres chaque troisième dimanche du mois. Ils se feront une joie de vous prêter une voiture et une poignée pour vous initier au plaisir du pilotage.

Vous pouvez aussi contacter Alain Laurent au **06 21 79 00 74**



Comité de jumelage Neuic-Testbourne-Parishes

Nous avons eu plusieurs réunions, dont une "crêpes-party" début février, pour mettre en place l'accueil de nos amis anglais en Mai 2017.

20 adhérents du Comité de WHITCHURCH sont arrivés le 4 Mai à Bergerac accueillis par leurs correspondants neuvicois et d'alentour.

Un cream-tea périgourdin les attendait pour se remettre de leur voyage aérien. Le lendemain, après une journée en famille, une soirée pleine de bonnes choses salées et sucrées avait été préparée avec comme thème : "la noix et la noisette dans tous leurs états" moment très apprécié!!!!



Le samedi, nous sommes tous partis en car pour Les Pans De Travassac en Corrèze, dernière ardoisière de France, qui a fourni les ardoises pour refaire le dôme de la basilique du Mont St Michel. Lieu très insolite et particulièrement intéressant malgré le crachin... "anglais" qui nous accompagnait le matin !!



Après le pique-nique traditionnel pris dans une salle mise à notre disposition par Mr le Maire de Donzenac,



nous sommes allés visiter la chocolaterie Bovetti à Terrasson et son très beau musée et avec dégustation bien sûr...!!

Beaucoup de boîtes de chocolat sont reparties de l'autre côté de la Manche !!!

Le dimanche étant jour de vote pour nous, nos amis anglais ont pu nous accompagner dans les bureaux de vote et repartir se promener en famille.

Le lundi 8 mai, ils sont venus avec leurs accueillants au Monument aux morts de Neuic assister à la commémoration et Roy SMITH a déposé une gerbe aux côtés de Monsieur le Maire et des personnalités présentes.



Le soir, c'était déjà la veille de leur départ, un repas de gala délicieux réunissant les adhérents des 2 Comités était organisé dans la salle du boulodrome et préparé par Thomas Broux et son équipe de Saint Laurent sur Manoire.

Nos amis sont donc repartis le mardi 9 mai ravis de leur séjour et espérant que nous serons nombreux à les retrouver pour la 39^{ème} rencontre en Angleterre.



En effet, déjà 27 neuvicois se sont inscrits pour ce séjour en mai 2018.

Nous pensons déjà au 40^{ème} anniversaire de notre Jumelage qui sera célébré en 2019 à Neuic et que nous voudrions festif bien sûr.

Association des Anciens Combattants de Neuvic

Compte rendu des activités de l'année 2017-11-14

28 janvier : Assemblée générale :

Le Président fait observer une minute de silence en hommage aux camarades disparus au cours de l'année écoulée. Monsieur Roger PETIT expose le rapport moral, et Jean-Claude COUDERT le compte-rendu financier, adoptés à l'unanimité.

Le bureau a été reconduit dans son intégralité. Après concertation, l'Assemblée et le Bureau décidèrent d'accorder la somme de 100 euros pour le projet de construction de chambres d'accueil à l'institut Gustave ROUSSET à Paris, pour enfants et parents cancéreux.

8 mai : Cérémonie avec dépôt de gerbe et recueillement devant la stèle des fusillés de Théorat. Ensuite, le cortège s'est rendu au Monument aux Morts (Place Eugène Le Roy) avec en tête les Porte-drapeaux suivis des Autorités Civiles et Militaires, des Anciens Combattants et d'une large participation de Neuvicois :

Cérémonie des couleurs, lecture des messages de l'UFAC par Monsieur Paul EYMERY et celui de Monsieur le Secrétaire d'Etat aux A.C. par Monsieur le Maire de Neuvic François ROUSSEL, dépôt de gerbes, sonneries "Aux Morts", minute de silence et d'une vibrante Marseillaise remarquablement interprétée par la Banda Neuvicoise et lâcher de pigeons par Monsieur Roger PETIT.

13 mai : Le 72^{ème} Congrès Départemental des Anciens Combattants à Périgueux et Trélissac. La section de Neuvic avec ses porte-drapeaux et plusieurs adhérents était présente.

18 juin : Au monument aux Morts de Théorat, se sont réunis les Anciens Combattants, Résistants avec leurs porte-drapeaux, une large participation de Neuvicois entourés des autorités Civiles et Militaires. Après le salut au drapeau, lecture de l'appel du Général de Gaulle par Monsieur Gérard PEGORIE, adjoint au maire, Monsieur le Maire déposa une gerbe et la cérémonie se termina par l'hymne national.

14 juillet : Commémoration de la Fête Nationale au monument aux morts (Place Eugène Le Roy) en présence d'une large participation de Neuvicois.

Dépôt de gerbe, Sonneries et Marseillaise interprétées par la banda Neuvicoise clôturèrent cette cérémonie.

27 juillet : Une importante délégation d'anciens combattants, résistants avec leurs porte-drapeaux s'est rendue au monument aux morts d'Espinasse à Saint-Germain du Salembre, pour participer à la cérémonie du souvenir des martyrs de la Résistance.

21 Aout : Grand rassemblement du monde combattant, résistant, de nombreux porte-drapeaux entourés des Autorités Civiles et Militaires et d'une forte représentation de Neuvicois au monument de la Résistance de Théorat.

Après le salut au drapeau, Monsieur REMY adjoint au maire procéda à l'appel des morts dont les noms figurent sur la stèle. Dépôt de gerbes, sonnerie "aux Morts" suivie d'une minute de silence, la cérémonie officielle se termina par le Chant des Partisans et la Marseillaise.

11 novembre : Le 99^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 a été commémoré solennellement au monument aux morts (Place Eugène Le Roy) en présence des personnalités civiles et militaires, des Anciens combattants et de leurs porte-drapeaux, ainsi que d'une assistance nombreuse de Neuvicois.

A noter cette année, que le Colonel Lionel NICOT, Commandant du groupement de Gendarmerie de la Dordogne, nous a fait l'honneur d'assister à notre cérémonie.

Après la cérémonie des couleurs, ce fut la lecture des messages officiels, celui de l'UFAC et celui du secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants.

En hommage aux morts, dépôt de gerbes, sonnerie aux morts suivie d'une minute de silence, un lâcher de pigeons et Marseillaise mirent fin à la partie solennelle de cette cérémonie.



Le Maître de cérémonie, invita les autorités civiles et militaires à remercier les porte-drapeaux. Monsieur Roussel reprenait la parole afin de remercier l'assistance et en particulier le Colonel NICOT pour nous avoir honorés de sa présence.

Les Anciens Combattants se sont ensuite retrouvés pour le banquet traditionnel qui s'est déroulé dans une chaleureuse ambiance animé par deux harmonicistes talentueux.

05 décembre : Présence d'une délégation d'Anciens Combattants avec leurs porte-drapeaux au Mémorial A.F.N de Coursac.

Le mois de décembre est réservé aux camarades malades, invalides et hospitalisés ou l'Association se fait un devoir de leur offrir un cadeau pour les fêtes de fin d'année.

Le Président.

Association des Propriétaires et Chasseurs de Neuvic



Suite à notre assemblée générale du 19 août 2017, nous constatons peu de changement à notre association.

Le rapport moral du président, le rapport financier et le renouvellement du tiers sortant des membres du conseil d'administration ont été approuvés à l'unanimité.

La fermeture du lièvre a été fixée le 10 décembre 2017 au lieu du 7 janvier 2018.

Une nouvelle liste des parkings de chasse, pour les chasseurs aux gros gibiers, a été élaborée et sera distribuée en même temps que le règlement intérieur aux chasseurs prenant leur carte sur le territoire.

Un périmètre de protection a été mis en place à MAGNOU pour éviter d'affoler les autruches présentes sur le site.

Cette année, les maladies ont décimé la population de lapins aux regrets de nombreux chasseurs.

Souhaitons que les migrations de palombes et bécasses soient convenables pour satisfaire certains d'entre nous.

Nous constatons que les sangliers ont envahi certains secteurs du territoire en causant des dégâts dans les maïs et truffières. Il nous reste à faire le maximum pour réguler cette population.

La sécurité !!!!

Avant chaque départ de chasse, le directeur de battue rappelle aux participants les différentes règles de sécurité : l'angle des 30° permettant le tir, le maniement des armes, port d'une casquette ainsi que du gilet orange...

Ces règles s'appliquent également aux chasseurs de petits gibiers.

Chaque année, nous organisons un repas à la cabane de chasse. Instant de convivialité et d'échange qui est ouvert à tous dans la disponibilité des places.

Nous rappelons que l'espace nature est ouvert à tous, alors n'ayez aucune crainte d'un chasseur. Celui-ci vous respectera autant que vous le respecterez si vous restez courtois envers lui. Soyons respectueux les uns envers les autres.



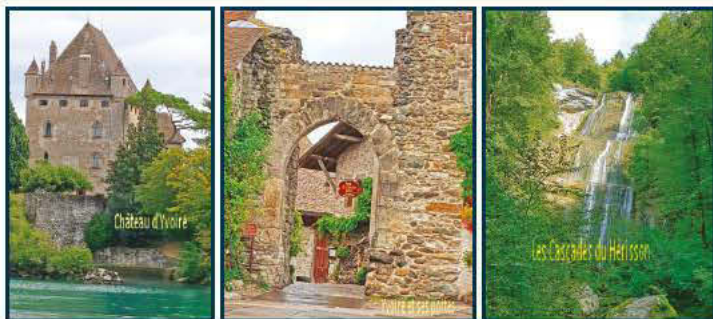
Nous conseillons aussi à nos amis promeneurs, joggeurs, cyclistes et chercheurs de champignons, au moment de la saison de chasse, de porter des vêtements clairs et visibles afin d'être identifiés de loin par les chasseurs.

Le Trait d'Union

Actifs ou retraités,
le Trait d'Union a tout pour vous plaire

Tout au long de l'année, les activités se succèdent.

En 2017, nous avons débuté en mars, par la visite du magnifique château renaissance de Puyguilhem et de la partie troglodytique de l'Abbaye de Brantôme ; en mai, ce fut une journée festive et culturelle en Corrèze, sans oublier les après-midi récréatives au Palais des Congrès de Périgueux, et pour terminer en septembre nous sommes partis une semaine dans le Jura au musée de la pipe et du diamant à St Claude, les salines de Salins les Bains, une journée à Yvoire, et la maison de Pasteur à Arbois.



Mais toutes les semaines, nos adhérents se rencontrent

Le lundi soir, la section tarot de 20 h à 0h30 vous propose une bonne façon de s'entraîner avec une quinzaine de mordus.

Les cours de gym rassemblent entre 20 et 30 adhérents le mardi après-midi pour s'étirer en douceur et entretenir son corps.

Le mardi soir, la section Langues offre des cours de français pour les étrangers grands débutants et des cours d'anglais qui sont répartis sur 3 niveaux (débutants, moyens, confirmés).

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre :

Marie-Claude Simon, Présidente et responsable de la section au **06 83 82 44 57** ou au **05 53 81 59 39**.

Les marcheurs se retrouvent tous les mercredis à 13h45 à cette saison. Trois circuits entre 3km et 13 km pour les cracks sont proposés et permettent ainsi de découvrir notre canton et ses environs.

Le jeudi, détente et convivialité de 14h à 17h avec les jeux de société : belote, tarot, scrabble, triomino, etc... C'est également le jour où nous donnons tous les renseignements utiles, recevons les inscriptions, envoyons les invitations pour les sorties, les voyages, les animations ponctuelles.

Le samedi de 14h à 17h30, le scrabble en duplicate permet de s'exercer à ce joli sport cérébral sans aucun esprit de compétition. Une fois par mois, la section anime une séance au centre de détention de Neuvic.

Et les autres jours, les membres du Conseil d'Administration vous concoctent des voyages, de nouvelles sorties à la journée, prévoient un barbecue, un vide-greniers et un repas dansant pour clôturer l'année.

Notre programme 2018 comprend déjà :

- **15 Mars** : sortie récréative à l'Ange Bleu
- **15 mai** : promenade sur l'estuaire de la Gironde et visite guidée de la citadelle de Blaye
- **Début juin** : Barbecue
- **22 Juillet** : Brocante au boulodrome
- **16 au 23 septembre** : Croisière en Méditerranée occidentale à bord du MSC Armonia
- **Octobre** : Après-midi avec le Cercle Musical de Bergerac

Pour tout renseignement, n'hésitez pas, nos bénévoles vous accueillent tous les jeudis, rue Arnaud Yvan Delaporte (derrière l'ANACE).

Composition du bureau :

Présidente : Marie Claude SIMON
tél : **05 53 81 59 39 - 06 83 82 44 57**

Vice-présidents : Marie Jo NICOT - Patrice TEILLET

Trésorière : Jeannine WOJDALA
tél : **06 72 58 80 28**

Trésorier-adjoint : Daniel GABILLARD

Secrétaire : Marie Jeanne RENAULT
tél : **05 53 80 17 39 - 06 50 08 18 43**

Secrétaire-adjointe : Maxima JUGIE

Alors, à très bientôt.

Neuvis CBNM

Le Club de Badminton de Neuvis/Mussidan comptait sur la saison 2016/2017, 104 licenciés (51 hommes et 53 femmes) soit légèrement plus que la saison passée. Le nombre de jeunes était de 51. L'école de badminton, toujours très performante, était encadrée l'année passée par Philippe et Florence Galland, Nicolas Caminel et Catherine Houchou. Le CBNM a été un des clubs qui a envoyé le plus de jeunes compétiteurs sur les rencontres départementales. 4 jeunes ont été particulièrement performants : Kelly Troubadis, Camille Hazera, Guillaume et Emilie Houchou. Tous les 4 faisaient partie de la sélection départementale. Emilie Houchou fait également partie du collectif de la Ligue de Nouvelle Aquitaine et bénéficie à ce titre d'entraînements individuels.



Les résultats des jeunes ont été encore très encourageants sur la saison passée : de nombreux tournois remportés, 1 titre de champion de Dordogne pour Guillaume, 3 titres de vice-champion pour Kelly, Camille et Emilie (qui jouait dans la catégorie supérieure).



Les adultes n'ont pas été en reste puisque les équipes de D2 et D3 finissent chacune première de leur catégorie. La D1 finit à la 4^e place. Le club a eu également 6 champions départementaux dans des catégories différentes : Galland Sébastien (simple homme sénior), Gernigon Gaelle et Lamargot Claire (double dames), Maze Fleure et Prioret Christophe (mixte vétérans, catégorie P), Catherine Houchou (mixte vétérans, catégorie D).



En ce début de saison, nous en sommes déjà à 81 licenciés toutes catégories confondues. Tous les créneaux de l'année dernière ont été maintenus.

- **Au gymnase de Neuvis :**
 - Lundi et jeudi de 20h à 22h :** jeu libre pour tous
 - Mardi de 17h15 à 18h30 :** Entraînement minibads et poussins avec Cédric Thomasson.
 - Mardi de 18h30 à 20h :** Entraînement benjamins avec Catherine Houchou (animatrice badminton).
 - Mardi de 20h à 21h30 :** Entraînement jeunes compétiteurs avec Charles d'Albundo (Diplômé d'état) et Catherine Houchou.
 - Jeudi de 18h30 à 20h :** Entraînement minimes avec Nicolas Caminel (Animateur badminton).
- **Au gymnase de Mussidan :**
 - Un lundi par mois :** entraînement adultes avec Charles d'Albundo.
 - Mardi de 19h30 à 21h30 :** Jeu libre tout public.

La cotisation annuelle reste inchangée et s'élève à 80 euros pour un adulte, 75 euros pour les jeunes et 55 euros pour les enfants nés après 2009. L'âge minimum est de 6 ans.

Il reste quelques places pour les personnes intéressées et nous vous invitons à venir tester ce sport ouvert à tous. Nous mettons à votre disposition une raquette et des volants pour 2 séances d'essai.

Pour finir, notre tournoi annuel qui avait lieu les 28 et 29 octobre au gymnase de Mussidan a connu cette année une affluence exceptionnelle avec 171 inscrits et 230 matches joués en 2 jours ! Nous remercions l'ensemble des commerçants de Neuvis et Mussidan qui à cette occasion, nous ont soutenus en nous offrant de nombreux lots. 200 euros ont été reversés pour la lutte contre le cancer du sein à l'occasion d'octobre rose.

SC Neuvic Basket

Le club de basket a encore frôlé la centaine d'adhérents sur la saison 2016-2017 et a ainsi couvert, pour la première fois depuis très longtemps, tous les niveaux jeunes de U7 à U17. Le club avait donc 11 équipes l'année dernière : les seniors féminines, les loisirs et 9 équipes jeunes, dont 3 en entente.

Des résultats hauts en couleur

La saison 2016 2017 a encore cette année apporté son lot de satisfaction et de fierté. En effet, le club a été présent lors des trois grands événements qui clôturent la saison :

- **Les finales de coupes séniors**, puisque l'équipe séniors filles s'est brillamment qualifiée pour la finale de la coupe de la Dordogne consolante où malgré une défaite contre Issac, elle a montré de très belles choses avant de craquer dans les 5 dernières minutes



- **Les finales de championnats départementaux jeunes** qui ont vu l'équipe benjamines filles (U13F) remporter le titre de championne du département face à l'ASPTT Périgueux, venant conclure ainsi une magnifique saison.



- **Le trophée des champions**, qui oppose dans les catégories jeunes les champions départementaux à la meilleure équipe du département évoluant en championnat régional, où seuls l'US Bergerac et le Boulazac Basket Dordogne avaient autant ou plus d'équipes participantes que Neuvic, avec les U13F et les U17F.



Ainsi pour la troisième année consécutive, une équipe Neuvicoise a remporté le titre départemental récompensant ainsi le bon travail de nos éducateurs. Un grand bravo à nos benjamines.

Nos cadettes se sont aventurées en championnat régional et n'ont pas démerité, en ramenant même quelques victoires face à de fortes équipes d'Aquitaine.



Nos équipes masculines étaient toutes en entente. Les U17M (entente avec Razac) et les U15 M (entente avec Issac) ont terminé aux premières places du niveau 2, tandis que les U13M (entente avec Razac) coachés par Valérie Peytureau se classent premier du niveau2.



Les U11M avec une équipe composée uniquement de débutants a passé une année difficile avec une petite victoire sur la dernière journée de championnat, tandis que leurs homologues féminines se classaient en milieu de tableau.

Une nouvelle saison prometteuse

Cette nouvelle saison, le club présente encore de nombreuses équipes de jeunes :

les U7 et U9 s'entraînent le mercredi de 16h à 17h15 et **les U11** de 17h15 à 18h30 avec Nathalie Ley et Illona Reydy

les U13F (en entente avec Issac) sont coachées par Isabelle Muller et Thierry Gandois

les U15M sont coachées par Valérie Peytureau

les U15F sont coachées par Nathalie Ley

Et bien sûr toujours une équipe de séniors filles coachées par Laurent Ley et de Loisirs par Christophe Girardeau.

Pour la troisième année consécutive, le club accueille un jeune en service civique. Sa mission consiste à participer à l'organisation des matchs, des animations et aider les coachs lors des entrainements. Pour la première année, nous avons une jeune issue du club, qui a postulé. Espérons que nous aurons d'autres volontaires neuvicois l'année prochaine.

Deux dates à retenir

Le vendredi 09 février au soir avec la BOUM des 7-13 ans, qui démarre les vacances d'hiver, et a de plus en plus de succès.



Le dimanche 08 avril pour notre traditionnel vide grenier au boulodrome.



Les U7 au tournoi des pitchouns avec le BBD



Lancer-Franc pour Bastien Peytureau (U13M)



Une petite sortie pour les U13

N'hésitez pas à venir découvrir notre actualité sur notre site internet : www.scneuvicbasket.com et notre page facebook :

facebook.com/SCNeuvicBasket/

Et mieux encore à venir encourager nos sportifs au gymnase : Ambiance assurée

Nous vous souhaitons une très bonne année 2018 et surtout un grand merci à Simone et Pierre MATIGNON qui ont fondé le club au début des années 80 et l'ont fait vivre pendant de nombreuses années



Union Sportive Neuvicoise de Canoë-Kayak

DANS LA COUR DES GRANDS
Le club est en nationale 1

L'Equipe neuvicoise de descente est depuis novembre 2017 classé 14^e club français et en nationale 1. Une grande satisfaction pour l'école sportive qui travaille dur depuis plusieurs années pour former les jeunes talents neuvicois.

Deux sportifs sont entrés, en novembre 2017, sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau.

Neuvic était aussi bien représentée sur les échéances nationales avec 5 sportifs aux Championnats de France sprint descente à Metz en Juillet 2017, 2 aux Championnats de France de Vitesse de Vitré en Juillet 2017 et 9 aux Championnats de France descente classique près de St Etienne en Novembre 2017.

Juline AMBLARD se classe Vice-Championne de France en K4 aux Régates de l'Espoir de Vitré le 15 Juillet 2017, et Tanguy et Manoël ROUSSIN sont Vice-Champions de France de descente classique en C2 à St-Just-St-Rambert le 5 Novembre 2017.

Plus de 100 podiums en 2017, voici les principaux

Matthias LABRUE, benjamin

Kayak

- 3^e Championnat régional de Fond Marcillac - 19 Fév 2017
- 2^e Challenge jeunes Castelnaud - 18 Mars 2017
- 3^e Challenge Jeunes Groléjac - 8 Avril 2017
- 3^e Challenge Jeunes Périgueux - 6 Mai 2017

Isild MOURICAUD, minime

Kayak

- 3^e Challenge jeunes Castelnaud - 18 Mars 2017
- 3^e Challenge jeunes Groléjac - 8 Avril 2017
- 2^e Marathon Castelnaud - 10 Septembre 2017

Canoë

- 2^e Challenge Jeunes Groléjac - 8 Avril 2017
- 3^e Challenge Jeunes Périgueux - 6 Mai 2017

Juline AMBLARD, minime

Kayak

- 2^e Classement numérique français en descente de rivière Vice-Championne de France aux Régates de l'Espoir de Vitré - 15 Juillet 2017 en K4.
- 2^e à la Descente Interrégionale classique Angoulême 22 Janvier 2017
- 3^e aux Descentes Interrégionales du Céou 28-29 Janvier 2017



- 1^e au Challenge jeunes Castelnaud - 18 Mars 2017
- 3^e au Championnats d'Aquitaine de descente classique Tulle 2 Avril 2017
- 2^e au Challenge Jeunes Groléjac - 8 Avril 2017
- 2^e au Challenge Jeunes Périgueux - 6 Mai 2017
- 3^e au Championnat Nouvelle Aquitaine de Vitesse Brive le 8 Mai 2017
- 2^e en descente et 3^e en sprint à la Finale Nouvelle Aquitaine Challenge jeunes les 25-26 Mai 2017
- 2^e aux Descentes Interrégionales de Tonneins 7 Octobre 2017
- 1^e féminine chez les ouvreurs aux Championnats de France descente classique de St-Just-St-Rambert 5 Novembre 2017

Canoë

- 1^e Challenge jeunes Castelnaud - 18 Mars 2017
- 1^e Challenge Jeunes Groléjac - 8 Avril 2017
- 3^e Challenge Jeunes Périgueux - 6 mai 2017

Tom RAMON, minime

Kayak :

- 6^e Classement numérique français en descente de rivière
- 2^e aux Descentes Interrégionales du Céou 28-29 Janvier 2017
- 3^e au Championnat régional de Fond Marcillac - 19 Fév 2017
- 1^{er} au Challenge jeunes Castelnaud - 18 Mars 2017
- 1^e au Challenge Jeunes Groléjac - 8 Avril 2017
- 3^e ouvreur au N1 Descente de Vigeois - 17 Avril 2017
- 1^e au Challenge Jeunes Périgueux - 6 Mai 2017
- 1^e au Championnat Nouvelle Aquitaine de Vitesse Brive le 8 Mai 2017
- 3^e en descente à la Finale Nouvelle Aquitaine Challenge jeunes - 25-26 Mai 2017
- 1^e au Marathon Castelnaud - 10 Septembre 2017
- 2^e Descente Interrégionale classique de Tonneins 7 Octobre 2017
- 2^e ouvreur aux Championnats de France descente classique de St-Just-St-Rambert - 5 Novembre 2017

Canoë

- 2^e Challenge jeunes Castelnaud - 18 Mars 2017
- 2^e Challenge Jeunes Groléjac - 8 Avril 2017
- 1^{er} Challenge Jeunes Périgueux - 6 Mai 2017

Juline AMBLARD et Bérénice TISSANDIE, cadettes

Canoë

1^{eres} en canoë à la Descente Interrégionale sprint
Tonneins - 7 Octobre 2017

Bérénice TISSANDIE, cadette

Kayak

2^e Marathon Castelnaud - 10 Septembre 2017

Tanguy ROUSSIN, junior

Kayak :

14^e Classement numérique français en descente de rivière

3^e Descente Interrégionale classique Angoulême
22 Janvier 2017

3^e Descente Interrégionale sprint du Céou - 29 Janvier 2017

2^e au Sélectif Interrégional descente Aix sur Vienne
26 Fév 2017

2^e au Championnats d'Aquitaine de descente classique
Tulle - 2 Avril 2017

3^e Championnat Nouvelle Aquitaine de Vitesse Brive
8 Mai 2017

7^e piges juniors Embrun - 4 et 5 juin 2017

2^e Descente Interrégionale classique de Tonneins
7 Octobre 2017

6^e Championnats de France descente classique St-Just-
St-Rambert - 5 Novembre 2017

Tanguy et Manoël ROUSSIN, juniors



Canoë

5^e Classement numérique français en descente de rivière
Vice-champions de France aux Championnats de France
descente classique St-Just-St-Rambert - 5 Novembre 2017

3^e Descente Interrégionale classique Angoulême
22 Janvier 2017

3^e Descente Interrégionale sprint du Céou
29 Janvier 2017

1^{er} Sélectif Interrégionale Descente Aix sur Vienne
26 Fév 2017

1^{er} Descentes Interrégionales de Tonneins
7 Octobre 2017

Kayak :

2^e Championnat Nouvelle Aquitaine de Vitesse Brive
8 Mai 2017

1^{er} Marathon Castelnaud - 10 Septembre 2017

Loïc ROBILLARD, sénior

Kayak :

30^e Classement numérique français en descente de rivière

3^e Championnat Nouvelle Aquitaine de Vitesse Brive
8 Mai 2017

3^e à la Descente Interrégionale sprint de Tonneins
7 Octobre 2017

Clément BONHOMME et Loïc ROBILLARD, séniors

Kayak :

2^e Championnat Nouvelle Aquitaine de Vitesse Brive
8 Mai 2017

Clément BONHOMME, sénior

Kayak :

3^e Marathon Castelnaud - 10 Septembre 2017

Eliette LABRUE, vétérante

Kayak :

8^e Classement numérique français en descente de rivière

7^e Championnats de France de Vitesse Vitry
15 Juillet 2017

2^e kayak et canoë Descente Interrégionale classique
Angoulême - 22 Janvier 2017

1^{er} Descente Interrégionale classique du Céou
28 Janvier 2017

2^e Sélectif Interrégionale Descente Aix sur Vienne
26 Fév 2017

3^e Championnats d'Aquitaine de descente classique Tulle
2 Avril 2017

2^e Sélectif national de Vitesse à Libourne - 21 Mai 2017

2^e Sélectif national de vitesse St Antoine de Breuil
4 juin 2017

3^e Descentes Interrégionales de Tonneins - 7 Octobre 2017

Canoë :

6^e Classement numérique français en descente de rivière

3^e Descente Interrégionale classique de Tonneins
Octobre 2017

Jérôme MULLER, vétéran

Kayak :

23^e Classement numérique français en descente de rivière

2^e Descente Interrégionale classique Angoulême
22 Janvier 2017

3^e Descente Interrégionale sprint du Céou - 29 Janvier 2017

Frédéric MARY et Jérôme MULLER, vétérans

Canoë :

8^e Classement numérique français en descente de rivière

3^e Descente Interrégionale classique Angoulême
22 Janvier 2017

2^e Descente Interrégionale classique du Céou
28 Janvier 2017

2^e Sélectif Interrégionale Descente Aix sur Vienne
26 Fév 2017

2^e aux Descentes Interrégionale de Tonneins
7 Octobre 2017

Kayak :

3^e Marathon Castelnaud - 10 Septembre 2017

Frédéric MARY, vétéran

Canoë :

13^e Classement numérique français en descente de rivière

3^e Sélectif Interrégionale Descente Aix sur Vienne

26 Fév 2017

3^e aux Descentes Interrégionales de Tonneins

7 Octobre 2017



Un club formateur

Les éducateurs, professionnels du sport, proposent tout au long de l'année des programmes adaptés aux différentes sections, inspirés de la progression fédérale "pagaie couleurs". Durant les vacances, des stages sportifs sont proposés pour naviguer sur les plus belles rivières.

Ces stages sont complétés par des sorties loisirs : piscine, VTT, patinoire, ski, accrobranche, sorties familiales. Et, cette année par une mémorable sortie sur les Championnats du monde de Pau pour une vingtaine de jeunes qui sont revenus des étoiles plein les yeux !



Une animation pour le Territoire

Tous les étés, le club ouvre ses portes aux pratiquants occasionnels. Bénévoles et éducateurs sportifs proposent des animations pour tous : encadrement de groupes et stages pour les jeunes, descente aux flambeaux et parcours d'interprétation nature. Le fruit de ces efforts a permis de financer une bonne partie de nos déplacements et de notre matériel sportif.

Le club organise également un Cross-kayak. Il sera reconduit pour une 7^{ème} édition le 11 février 2018.

Les neuvicois sont invités nombreux sur les bords de la forêt de la Double et de la rivière Isle pour encourager les participants.

Le club est accessible à tous, toute l'année, pratiquants réguliers, occasionnels et sport adapté.

Rappelons pour ceux qui souhaitent se joindre au club que nous restons ouverts à l'intégration de nouvelles recrues motivées tout au long de l'année.

Horaires principaux :

Mardi : 18h à 20h,

Mercredi : 14h à 17h,

Vendredi : 18h à 20h,

Samedi : 10h à 17h,

Le dimanche et durant les vacances scolaires

(sorties, stages et compétitions)

Tous les jours en Juillet et Août.

Renseignements :

www.canoeneuvic.com

06 74 36 28 77

canoeneuvic@yahoo.fr

Suivez-nous sur facebook !

Club de gym volontaire de Neuvic



Salle du Sourire place Jules Ferry

Vous souhaitez entretenir votre ligne, votre forme, votre souplesse selon vos possibilités physiques. Venez nous rejoindre, l'animatrice, Sylvie Kontas assure des cours équilibrés et accessibles pour tous.

Ces séances permettent un renforcement musculaire de l'ensemble du corps, ainsi qu'un assouplissement des articulations avec du matériel fourni par le club.

Pour la saison 2017/2018, nous avons 42 adhérents. Les cours d'une durée de 1h15 sont en période scolaire :

Mardi : de 18h30 à 19h45

Jeudi : de 18h15 à 19h30

La cotisation s'élève à 85 euros. En janvier 2018, nous nous retrouverons en fin de cours autour d'une galette des rois.

D'autres moments festifs et conviviaux pourront être proposés : participation au téléthon, sortie au restaurant...

Vos contacts pour les adhésions :

Présidente : Martine Merceron-Sarlat - **06 35 50 57 36**

Secrétaire : Florence Hacot - **06 14 57 59 06**

Les membres du bureau restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Club de Foot Neuvic - Saint-Léon

La vie du club

La situation financière du club est saine même si les comptes ne sont pas équilibrés suite à l'augmentation des frais liés à l'arbitrage, aux sanctions et à la diminution des recettes de nos vides-greniers (mauvais temps) lotos et soirées.

Cette année, nos 197 licenciés nous auront donné satisfaction, notamment chez les jeunes avec un bon comportement et une bonne évolution de nos **U6-7** et **U8-9**.

Le summum aura été atteint par les **U10-11** avec une année historique en étant vice-champion départemental futsal, vice-champion régional futsal à chaque fois derrière le FC Trélissac, mais surtout champion de Dordogne devant le COC Chamiers et le FC Trélissac.

Nos **U12/13** (Vallée de l'Isle) se seront bien comportés en atteignant la Finale de la Coupe de Dordogne, mais surtout en devenant vice-champion de Dordogne en Futsal.

Les **U14/15** (Vallée de l'Isle) sont passés à côté d'une belle saison, vraiment dommage car c'est un groupe de qualité.

Les **U18** (Vallée de l'Isle) réalisent également une superbe saison en devenant champion de Dordogne de 1^{ère} division, en remportant le challenge de l'Offensive et surtout en étant champion de Dordogne futsal.

Cette année encore, nous constatons le départ de certains de nos meilleurs jeunes vers Trélissac, Bergerac et Prigonrieux. Nous leur souhaitons bonne chance.

Quant à nos seniors ils n'ont pu rééditer l'exploit de la saison dernière avec 3 montées, mais notre équipe 1 termine tout de même 7^{ème} en 1^{ère} division, notre 2 en terminant 9^{ème} en 2^{ème} division ne peut éviter la descente malgré un beau début de championnat, notre 3 aura fait une bonne saison en terminant 4^{ème} en 4^{ème} division Notre équipe 4 n'aura pas été jusqu'au bout de la saison,



mais elle avait été engagée pour éviter de laisser des joueurs sur la touche, merci à tous ceux qui auront joué le jeu.

Quelques joueurs seniors nous quittent pour jouer à leur niveau. Concernant les arrivées nous constatons une majorité de joueurs susceptibles d'évoluer en équipe 1 ou 2, donc nous serons raisonnablement ambitieux pour la saison 2017/18.

Nouveau Comité Directeur et nouveau Bureau :

Président : REMY Jean Philippe,
Vice Président : LANXADE Dominique,
Secrétaire : NAUDET Julie,
Secrétaire-adjoint : MENARD Jérémy,
Trésorière : TOBIE Muriel,
Trésorière-adjointe : BERGER Sandra
et les membres du Comité Directeur : BESSE Benjamin, DUPUY Miche, FREVILLE Eddy, GADAUD Bertrand, LARDE Christian, LAURIOT Fabrice, REMY Vincent





L'école de football labellisée

Courant novembre le Président du District de Football M, Mattenet Patrick, s'est déplacé sur les installations de Planèze pour remettre le label Espoirs des écoles de football au président du club M. Remy Jean Philippe.

Comme a su le rappeler le responsable de la commission des jeunes M. Demaret Patrick, ce label s'inscrit dans le cadre de la politique fédérale d'accompagnement des clubs. Il représente une véritable distinction nationale en accompagnant la structuration des clubs amateurs autour de 4 axes :

- Le projet associatif
- Le projet sportif
- Le projet éducatif
- Le projet d'encadrement et de formation

Délivré à trois niveaux ("Espoir", "Excellence", "Elite") pour une durée de trois saisons (à compter de celle suivant la délivrance du label), ce label est accessible à tous les clubs, quel que soit leur niveau de compétition.

Les clubs doivent répondre à tous les critères incontournables et doivent atteindre un minimum de points parmi les critères cumulables pour chacun des trois niveaux de distinction.

Lors de ses remerciements, le président de l'ASNSL a souligné l'importance des éducatrices, dirigeantes (les travailleuses de l'ombre), dirigeants et bénévoles pour l'octroi de ce label. Il a également tenu à préciser que sans eux le club n'existerait pas, que leur travail de tous les jours est exceptionnel et que cette récompense est d'abord la leur. Le désir de voir progresser les jeunes oblige également le club à s'entendre à partir des U11 avec des communes voisines pour leur permettre de jouer au plus haut niveau possible. A également été soulignée l'importance d'avoir rejoint le Pacte de Coopération Territoriale 24 pour que nos meilleurs jeunes puissent progresser, peut-être, au niveau national en rejoignant le FC Trélissac, le tout en parfaite coopération. Un grand remerciement également aux 2 communes, représentées par M. Pégourié Gérard pour Neuvic et M^{me} Naudet Julie pour St Léon, pour le soutien qu'elles apportent à ce club, aussi bien sous forme de subvention, que sur l'entretien des terrains et vestiaires.

Le Conseiller Départemental M. Magne Jean Michel était également présent et a tenu à souligner l'excellente organisation du club et a déclaré qu'il était heureux de constater que la subvention du département était utilisée à bon escient.



Judo Club de Neuvic

Le Judo Club de Neuvic commence une nouvelle saison à plus de 50 licenciés.

L'activité du club est répartie en 2 sections :

Le Taïso qui propose aux adolescents et adultes, dans une ambiance conviviale, des exercices variés, progressifs et adaptés aux capacités physiques de chaque pratiquant. De la relaxation à l'assouplissement en passant par l'endurance, les bienfaits de la pratique régulière du Taïso sont multiples et assurent aux licenciés une pratique sportive tout en douceur, facilement conciliable avec la vie active. Cette section est particulièrement en développement cette saison avec de nombreux nouveaux adhérents.

Le Judo, enseigné avec authenticité permet aux enfants, adolescents et adultes de se construire à travers les valeurs de notre art martial qui procure un véritable équilibre physique et intellectuel.

Cette section est ouverte pour les pratiquants de tous niveaux dès l'âge de 4 ans.

Les débutants adultes sont également les bienvenus dans une approche pédagogique s'adaptant au niveau de chacun.

JUDO-CLUB NEUVICOIS

M^{me} Esthel DELTEIL, entraîneur déjà parmi nous la saison dernière, dispense la totalité des cours du mercredi. Nous pouvons encore cette année faire un bilan sportif encourageant pour nos compétiteurs notamment Hugo LABRIOT qui continue d'obtenir de bons résultats aussi bien au niveau départemental que régional.

A noter : notre tournoi annuel se déroulera le dimanche 3 juin 2018 au gymnase de Neuvic. Cet événement accueille chaque année les combattants de la Vallée de l'Isle et de ses environs.

A cette compétition s'ajoute le Trophée SAKURA organisé par le comité départemental que nous accueillons pour la seconde année consécutive.

Pour tous renseignements, l'équipe enseignante et encadrante se tient à votre disposition au dojo tous les mercredis aux heures des cours.

Nous sommes également joignables par mail :

judo.neuvic@gmail.com

Vous pouvez nous suivre sur notre compte Facebook :

Judo Club Neuvic

Toutes les informations concernant les activités du Club y sont publiées.

Horaires :

Taïso : tous les jeudis de 19h30 à 21h

Judo : les mercredis

- 16h30 à 17h15 pour les 4/6 ans
- 17h15 à 18h45 pour les enfants jusqu'à 12 ans
- 18h45 à 20h15 pour les ados et adultes

Équipe enseignante : Esthel DELTEIL

Membres du bureau :

Présidente : Sandra MERCIER

Vice-présidente : Jennifer SOCHA BOINE

Secrétaire : Patricia LE COZ

Trésorière : Marie PEREIRA

Trésorier adjoint : Julien SOCHA

Président d'honneur : Bruno LABRIOT.

Bénévole : Christiane PARINET



Aïkido Club Dordogne

ART MARTIAL JAPONNAIS ANCESTRALE

DOJO NEUVIC sur l'ISLE

Auto défense Réponse Proportionnée

AIKIDO CLUB DORDOGNE

Adultes et adolescents
mardi 19h à 21h
vendredi 19h à 21h
Dimanche 10h30 à 12h

Tel 06 42 15 02 02

Au dojo de Neuvic, nous pratiquons un art martial très enrichissant, L'AIKIDO où l'utilisation de la force est secondaire. Il permet une réponse adaptée à toutes formes d'attaques (mains nues, armes..) contre un ou plusieurs adversaires, en exerçant des contrôles ou des projections.



Détourner la force de l'autre et créer l'harmonie en utilisant un minimum d'énergie, l'endurance physique n'est pas nécessaire pour débiter, cependant l'Aïkido est un art martial qui nécessite un réel engagement.

Il permet un épanouissement physique et surtout psychique où la règle d'or est la maîtrise de toutes situations.

Il existe bon nombre d'école d'Aïkido avec différentes approches, la notre adopte une pédagogie particulière qui permet une pratique au fond réellement martiale, la vitesse d'exécution et les angles utilisés apporte une réponse adaptés à ce que vous devez faire subir à l'autre voir RIEN !!



La Boule Neuvicoise

Champion de Dordogne !



L'équipe composée de David LACOMBE, Charles et Sylvain VISSE s'est qualifiée pour le championnat de France en remportant brillamment le titre de champion de Dordogne le dimanche 26 mars 2017 sur le terrain de la source à Périgueux. C'est en Ariège les 24 et 25 juin 2017 sur les terrains d'Ax-les-Thermes qu'ils ont défendu avec brio les couleurs du club, du comité départemental de pétanque et du Département. Battus en 1/4 de finale par l'équipe de l'Isère, nos joueurs ont tout de même effectué un très beau parcours dont voici les résultats.





1/32 de finale victoire face aux Alpes Maritimes 13/2



1/16 de finale victoire face à la Savoie 13/8



1/8 de finale victoire face au Pyrénées Atlantique 13/7



1/4 de finale rencontre perdu face à L'Isère 7/13

Grand merci à ces trois joueurs pour ce beau parcours

Performance aussi chez les vétérants

A la surprise du comité Départemental de pétanque (pas celle du Président de la boule neuvicoise), l'équipe de Paul EYMERY et de ses deux partenaires, Marc GALLOU et Bernard MECHAUSSIER, disputera les 1/4 de finale, hélas perdus, du championnat de Dordogne, triplette vétérans.

Bravo encore à ses joueurs.



D'autres joueurs se sont également illustrés cette saison, en féminine Fabienne TEULLET (PECOUT) en tête à tête et doublette mixte, Jacques OUDART, Emile WINTRESTHIN et Noah GIMENEZ, en triplette, battus en 1/16 de finale du championnat de Dordogne par leurs amis de club champion de Dordogne.

ASSEMBLEE GENERALE

Elle s'est tenue dans La salle du club le dimanche 19 novembre 2017 et n'a apporté que peu changement dans le renouvellement du bureau.

Présidents d'honneur :

François Roussel, Maire de Neuvic, et Paul Eymery

Président actif : Jacques Large également Président du district de Ribérac et Jean-Claude Coudert, chargé de relation avec la Mairie.

Secrétaires : Laurent Troubadis et Philippe Buffe

Trésoriers : Stéphane Augustin, Nicole Chateauraynaud.

Vérificateurs aux comptes : Gilbert COVRE et Elysée MAILLOT

Les concours et championnats 2018

Dimanche 04 mars

Championnat doublette promotion - 8h30

Judi 12 avril

Triplette vétérans - 14h30

Samedi 21 et dimanche 22 avril

Championnat doublette de jeu provençal

Dimanche 24 juin

Doublette challenge Christian PRIOSET - 14h30

Dimanche 02 septembre

Triplette mixte challenge H et G BAUNAT 14h30

Tennis Club Neuvicois

TENNIS CLUB

Une très bonne année sportive et financière.

ECOLE DE TENNIS

L'effectif se maintient, avec 24 jeunes qui évoluent sous la raquette de Thierry à raison d'une heure par semaine. Ils sont accueillis dès l'âge de 5 ans. Des stages de perfectionnement ont lieu pendant les vacances scolaires. Ces enfants participent à des tournois dans les clubs voisins, ainsi Sarah (fille de Meyfow et de Laurent) a remporté le tournoi des 8 ans à Razac, bravo à elle.



EFFECTIF

Nous avons enregistré une hausse de 4% des licences, soit 73 licenciés. En 2 ans, cela nous fait une hausse de près de 16 %.

CHAMPIONNAT

Les dames terminent 3^{ème} de leur poule en Championnat du Périgord comme en coupe de Guyenne. Bravo à elles, elles ne sont pas nombreuses mais une équipe très soudée.

L'équipe n°1 hommes en championnat du Périgord termine 2^{ème} et accède à la 2^{ème} série, en coupe de Guyenne ils sont second aussi mais ne peuvent pas monter. Félicitations à vous.

L'équipe n°2 avec un effectif de 12 joueurs, où ils tournent, donc le but n'était pas l'enjeu sportif mais de faire jouer tout le monde. En championnat du Périgord ils terminent 6^{ème} et en coupe de Guyenne 2^{ème} donc ils montent dans la division supérieure. Une très bonne ambiance de tennis loisir compétition les choses vont se corser !!!!!



TOURNOI INTERNE

Avec 19 joueurs, un tournoi interne a été organisé au sein du club, il s'est déroulé de fin février à début mai. C'est David Frédérique (15/2) qui l'emporte face à Maxime Télixier (30) après un très beau match. Cela fait 2 ans que nous organisons cette épreuve et c'est une réussite. Nous allons faire le même tournoi pour les dames.



TOURNOI D'ETE

Cette année, très bon tournoi, avec une légère augmentation d'inscrits, plus 8.

Chez les dames, c'est toujours la catastrophe nous allons revoir à la baisse le niveau des classements. C'est Myriam Bonal (4/6) qui l'emporte contre la jeune CEYRAL Alicia 16 ans (classée 5/6).

Chez les hommes, c'est Florian Dubesset (2/6) qui monte sur la plus haute marche devant Jérémy Géraud (3/6) après une très belle rencontre, en 3 sets.

Je tiens à remercier toutes et tous les bénévoles qui sont toujours présents pendant la quinzaine du tournoi.

DIVERS

Nous terminons l'année avec un bénéfice à 3 chiffres mais bon ce n'est pas super. Nous nous en sortons sans subvention municipale que nous ne demandons plus depuis 10 ans. Les courts ont besoin d'une réfection rapide déjà demandée l'année passée. Ils ont 36 ans donc ils souffrent.

Vous pouvez nous contacter :

contact@tcneuvic.fr ou 06 88 82 40 85

Notre club house est ouvert à la location pour des personnes majeures. Il a une capacité de 32 places assises avec une petite cuisine.

*Le TC Neuvic vous souhaite
une très bonne année 2018.*

La compétition sportive 2017/2018 du comité Périgord Agenais en poule de Promotion Honneur dans laquelle nôtre club de Rugby de l'USAN (Union St ASTIER /NEUVIC) est engagé, arrive à mi-chemin à l'heure d'écrire ces lignes. Nous pouvons dès à présent dresser un bilan ,certes provisoire, mais au combien satisfaisant pour cette première échéance. Concernant l'école de Rugby ,riche d'un effectif de soixante quinze enfants, très assidus aux entraînements ,celle ci participe aux différents tournois qui lui sont proposés.

Nous soulignerons encore et toujours le formidable encadrement des responsables Jérôme Houy et Laurent Desmoulin accompagnés de leur équipe d'éducateurs, continuellement mis au service de l'enfant dans l'apprentissage du jeu de Rugby, mais aussi dans son approche la plus ludique et pédagogique.

L'équipe des moins de 14 ans quand à elle, associée à ses camarades du club voisin et ami de RIBERAC enregistre des résultats éloquentes tels ,qu'ils lui permettent de gravir un échelon et d'attaquer la 2^{ème} phases de championnat dans une poule relevée, en se frottant ainsi à des sociétaires prestigieux avec lesquels ils méritent d'être invités au bal. Bravo à eux et à l'encadrement.

En revanche nos moins de. 16 ans, également en entente avec RIBERAC, éprouvent plus de difficultés dans un secteur où leurs adversaires semblent mieux

armés et plus solides. L'apprentissage reste compliqué mais le sérieux et l'abnégation dont chacun fait preuve finira par payer un jour ,félicitations et courage à eux.

Pour les seniors, les résultats sont conformes aux ambitions et au projet du club à moyen terme, à savoir : la qualification pour les phases d'accession à la division d'honneur la saison prochaine l'équipe B est invaincue et première de sa poule, l'équipe A pointant à la deuxième place à une encablure du leader qu'il faudrait aller déloger pour prétendre à une accession directe. Félicitations aux entraîneurs et aux joueurs avec le conseil de rester concentrés jusqu'au bout, pour ne pas rater la dernière marche...

Enfin nous ne terminerons pas cette brève présentation de la bonne santé de l'USAN sans gratifier tous les bénévoles, parents et dirigeants qui œuvrent à son bon fonctionnement, ainsi que nos fidèles partenaires et donateurs toujours présents malgré un contexte économique délicat.

Egalement nous adressons nos plus vifs remerciements aux deux mairies qui nous soutiennent dans ce formidable projet sportif et humain d'unification de leurs communes, sous une seule et même bannière afin de faire briller les couleurs de celle-ci. Un clin d'œil particulier et profondément amical à François Roussel pour l'intérêt sans faille qu'il démontre aux associations sportives et culturelles de son village aux quelles nous souhaitons la meilleure réussite possible en 2018.

**Vive la jeunesse, vive le Rugby,
vive l'USAN**

Les Co-présidents, Gilles et Charly ROTROU



Tribune Libre de l'opposition

Ensemble, osons l'avenir

Inquiétudes sur les finances de la commune.

Madame, Monsieur,

Les conseillers municipaux d'opposition vous présentent leurs meilleurs voeux de santé et de réussite pour cette année 2018. Très belle année à vous !

L'analyse du cabinet KLOPFER missionné par la communauté de communes Isle Vern salembre est sans appel. La commune de Neuvic présente une situation de 31 années d'endettement et de seulement 5% d'épargne brute. C'est la plus mauvaise gestion des 16 communes et nous sommes en zone rouge. Toutes les autres communes sont à 7 ans d'endettement maximum et 10% d'autofinancement minimum. Selon le cabinet d'envergure nationale, le seuil d'alerte est de 15 années d'endettement et 7% de taux d'épargne brute, et celui de vigilance est respectivement fixé à 10 ans et 10%. La commune se situe bien au-delà de ces seuils. Cette situation nous oblige à envisager les solutions suivantes :

Soit le préfet "s'intéresse" à la commune et elle est mise sous tutelle. (La proposition de notre maire pour la communauté de communes !!!)

Soit l'augmentation des taux des taxes (Les 3 points votés par le maire pour la communauté de communes !)

Soit le gel des investissement.

Soit la vente (précipitée ?) de biens.

Bien sûr, on peut invoquer la baisse des dotations de l'état qui est de l'ordre de 100 000 € entre 2014 et 2017. Mais, grâce à notre demande de renégociation des prêts contractés, la commune économise plus de 100 000 €. Comme nous vous l'avions déjà indiqué en 2015, la facture de la nouvelle mairie pèse sur nos finances. L'ancien conseil municipal avait voté un coût prévisionnel de 1 118 764 € TTC le 26 décembre 2013 pour un coût réel de 1 350 363 € TTC (+20%)! (hors mobilier). De plus, le chalet d'aisance (prévision budgétaire à 80 000 € TTC estimé avec l'achat du terrain) comme l'acquisition de la Résidence Autonomie pour



378 465 € entre autres ne participent pas à une bonne gestion. Il faut aussi rappeler encore le poids financier du centre multi-média.

Nous vous avons déjà alertés sur le peu de vision à long terme de développement de la commune et sur les investissements programmés.

Nous avons poursuivi notre action dans l'intérêt des administrés. L'achèvement des travaux de la salle de Planèze (ou salle des associations) reste prioritaire.

Notre demande d'étude de faisabilité sur la reconstruction du gymnase est restée sans écho. Il faut rappeler que les équipements sportifs hormis les piscines sont une compétence exclusivement communale.

Nous restons attentifs aux intérêts de la commune et demeurons à votre écoute pour la suite du mandat.

Nous sommes vos élus et vous pouvez nous contacter par téléphone au **05 53 81 59 39** ou **06 83 82 44 57** ou sur la messagerie électronique suivante : ensembleosonslavenir@laposte.net.

FLAHONTA

Tribune Libre de la majorité

A partir de quelques éléments issus de l'analyse du cabinet Klopfer*, le chef de file de l'opposition dresse un tableau apocalyptique des finances de la commune. A ses dires, la commune de Neuvic serait au bord de la faillite... Rassurez-vous, mes chers concitoyens, Neuvic va bien et même très bien et une fois encore, nous veillons à poursuivre nos investissements tout en maîtrisant nos dépenses de fonctionnement pour garder une fiscalité raisonnable.

Monsieur Lahonta se targue d'avoir été à l'origine de la renégociation d'emprunts, en fait, pour preuve de la bonne volonté de la majorité à l'égard de l'opposition municipale, oui nous avons effectivement passé beaucoup de temps (que nous ne comptons pas) pour renégocier certains emprunts, pour obtenir au bout du compte une poignée d'euros d'économies et non pas les 100 000 euros annoncés par Monsieur Lahonta.

Ce dernier devrait d'ailleurs lire attentivement la dernière publication de la communauté de communes pour mieux comprendre les problèmes de finances locales et pour voir que Neuvic a une fiscalité très basse par rapport à bon nombre de communes voisines dans la même strate de population.

Le taux du foncier bâti à Neuvic est de **15,20%** alors qu'il est de **21,28%** à Saint-Léon et même de **39,84%** à Saint-Astier, **28,83%** à Mussidan, **23,08%** à Montpon, **32,66%** à Terrasson, **31,28%** à Chancelade, **31,08%** à Ribérac.

Bref, il vaut mieux payer ses impôts à Neuvic !

Neuvic possède de nombreux équipements de qualité appréciés bien au-delà du périmètre de notre cité. Citons le centre multimédia, la bibliothèque et les très nombreux équipements sportifs que l'on nous envie. Et enfin et surtout une magnifique mairie répondant aux critères d'accessibilité pour tous types de handicaps.

Les communes qui ne font rien n'ont pas besoin d'emprunt et n'empruntent pas. Neuvic a toujours emprunté et ces dernières années à des taux particulièrement bas et continuera cette politique.

La polémique lancée par Mr Lahonta est ridicule, il suffit d'ailleurs d'aller sur le site des "contribuables associés" pour voir que des experts nous mettent la note de 20/20 !

Sans commentaires.

François ROUSSEL
Maire de Neuvic

VOICI L'ÉVALUATION DE VOTRE COMMUNE D'APRÈS SES DÉPENSES :



* Cabinet KLOPFER spécialisé dans les finances locales

Etat civil

NAISSANCES

Maëva Louise Melda Calista Zoé Fabienne PHILIP TUTIN
Irina Chantal JOSEPH
Enzo Francis Maurice PONCEAU
Gabin THOMAS
Nati Hercule RETOURNÉ
Théa MAZEAU
Milhan ECLANCHER
Kynaï Mickael DOMINIQUE
Corentin Ludovic VALET
Lanah Joséphine Sabine BONNEAU
Céliane Margot COUDIERE
Logan BALEYTE
Iloé CHAUSSIN
Elliot CHALIÉ
Kurtys VISSE
Chloé Océane PAULIN
Kerwan CAZAUBON
Leena Florence Patricia DUPUIS



MARIAGES

Charlotte CAZAUBON et **Marion** DUGROS
Anthony GOMES et **Auréli**e BOUDREAULT
Dimitri JOSEPH et **Cynthia** HILARION
Nicolas CASSEINDRE et **Aurore** COCAULT
Lionel CHEVALIER et **Jennifer** LABORDE
Sylvain BRIAND et **Elodie** CHAUVEAU
Mikaël GRIZON et **Annelise** TALLANDIER
Christophe TAGHON et **Céline** PATOUX
Johan RADUREAU et **Eva** WALKER



DECES



CARDOU Jean-Claude Emile Germain Paul (décembre 2015)
SINGER Jeanne Hélène née FAURE
BOISSOU Yvette née DUPONT
CLAMENT Yvette Henriette née DUMAZEAU
FOURLOUBEY Lucien Raymond
MARZILGER Kurt Albert
GUILLO Hugues Jean Germain
DELAGE Madeleine Suzanne née CRÉPIN
PRIOSET Marguerite née RAMI Y LANAU
COREE Laurent
AMIERE Chantal Marie Madeleine née GROULT
FOULARD Marie Claude
SCHAFFHAUSER Marcelle née NEYSSENSAS
SENRENS André Julien
LATAPIE Gérard Christian
BOUSQUET Nicole Marie Louise Jeanne née WEISHAUP
SPIESS Marie Odette née ATZENHOFFER
QUILHAC Charlotte Eva née BOUSSARIE
LAVAURE André
COLINET Adrienne née LACOSTE
VALLIER Henriette née DEVEAUD
GALET Pierre René
MORTET Robert Louis Constant
MOYRAND Sébastien
ALPE Elodie née MACHADO
AUPETIT Silva née POPPI
CAPEL Robert Bastien
GUICHARD Raymond
ZIELMSKA Justine née CADET
RIBOULET Yvan
LAMBERT Yvette Henriette née MOUFFRON
PRÉVOST Sonia Yvonne Marcelle
GALOIS Armande Georgette
MAZE Odette née VILLEDARY
GRAND Allain
LAVAURE Francine Emilienne Marguerite née LEPINE-DIELEMAN
QUILLAC Jeanne Marie
JEAN Irène née BOURGOIN
BOSSARD Marie Rose Denise Andrée
CASSADOUR Jean-Louis
BOUSQUET Jacques Pierre Patrice
DUMAS Henri
HANSEN Marie née WINTERSTEIN
DELORD Jean-Jacques
BRETON Marie-Rose née GUICHARD
MARTIN Josette Jeannine
JEAN Yvette Noëlie Henriette

Bienvenue à Neuvic

LE CILAOS

Abel, chef de cuisine du restaurant Le Cilaos a fait ses classes à Paris auprès du chef étoilé Guy Savoy. Il s'est rendu en Suisse et a fait la belle rencontre du chef Gilad Peled avec qui il a travaillé quelques années. Ce dernier Chef le fit revenir en France pour l'ouverture du restaurant Le Pressoir d'Argent, au Grand Hôtel Intercontinental de Bordeaux, restaurant signé Gordon Ramsay. C'est après avoir refait une saison en Suisse, qu'il décida d'ouvrir son propre restaurant à Neuvic, son but ultime. S'il a commencé en cuisine, c'est par amour de cuisiner aux côtés de sa grand-mère.



Maëlle, Chef de salle, a débuté en apprentissage en Bretagne aux côtés du chef Cyrille Le Coz. Pour apprendre davantage, elle a continué son expérience auprès du talentueux chef Gilad Peled, au Restaurant Le Pressoir d'Argent, au Grand Hôtel Intercontinental, de Bordeaux. C'est dans ses cuisines qu'elle fit la rencontre d'Abel. Elle le suivit pour faire une saison d'hiver en Suisse. Enfin elle put réaliser son rêve, ouvrir son propre restaurant au côté d'Abel à Neuvic. Si elle a décidé de partir dans cette filière, c'est pour lui permettre de vivre de sa passion.

Avenue de Planeze
05 53 81 11 64
le-cilaos.mozello.com

Distinctions honorifiques

Médaille d'honneur régionale départementale et communale
Promotion du 1^{er} janvier 2018 - Echelon VERMEIL

PERSINET Françoise
Le Maine

Ordre National du Mérite, Grade de Chevalier
Promotion du 18 novembre 2017

Laurent DEVERLANGES
La Veyssière - Caviar de Neuvic

Nouvelles activités

Dentiste
Docteur Alexis MATHIEU
3 place Eugène le Roy
05 53 81 94 47

Vétérinaire
Annelies VAN DEN HEUVEL
3 rue du Majoral Fournier
Installation prévue au cours du second trimestre 2018

Masseurs-kinésithérapeute
Nicolas DELRUE - Marc RENAUD
3 rue du Majoral Fournier
05 53 81 52 68

Ostéopathe
Caroline TIELEMAN
14 place Eugène Leroy, 24190 Neuvic
06 61 64 63 35

Diététicienne-nutritionniste
Johana AKSAKOW
3 rue du Majoral Fournier
07 83 80 35 94

Entretien parcs et jardins
Thomas LABOUTADE
Les Jeannetoux
06 65 28 67 50
Thomas.laboutade@gmail.com

**Travaux de maçonnerie générale
et gros œuvre du bâtiment**
M.H.S. - Sylvain HENRY
Le Breuil
06 43 65 07 82
m.h.s.maconnerie@outlook.fr

**Commerce de détail d'articles de sport
relais colis**
Jean MONTEIL
23 avenue de Bordeaux
09 82 20 69 26
www.shop-monteil.fr

Rétrospective

En 2017, nous avons fêté avec émotion, le départ à la retraite de deux agents du secrétariat de la mairie **Maryse PETIT** et **Mireille DAYRE**



**François Roussel
et Maryse PETIT**



Mireille DAYRE

Centenaire de l'ehpad

Marie-Thérèse Ollard a fêté ses 100 ans en compagnie des résidents, du personnel de l'établissement hospitalier des personnes âgées dépendantes (Ehpad) de Neuvic, de son fils Jean et de sa belle-fille Michèle, et en présence du maire, François Roussel.

L'occasion de retracer le parcours de la nouvelle centenaire. Née le 30 octobre 1917 en Charente, Marie-Thérèse y a d'abord exercé le métier de femme de ménage tout en s'occupant de ses deux enfants, Jeannette et Jean. Elle a ensuite rejoint son fils dans sa boulangerie pour y effectuer les tournées de pain. Et en 1994, Marie-Thérèse s'est installée à Razac jusqu'en 2008, date à laquelle elle a rejoint la maison de retraite de Neuvic. Marie-Thérèse aime le calme, la musique, et le chocolat : raison pour laquelle un bavarois au chocolat lui a été préparé lundi après-midi, partagé avec tous les résidents dans la grande salle de l'Ehpad.



**Laureats du
concours photo 2017**



**lauréats du concours des
maisons fleuries 2017**

Madame la Préfète à Neuvic

Anne-Gaëlle Baudouin-Clerc, Préfète de la Dordogne nous a fait l'honneur de sa visite au printemps dernier. Elle avait demandé à François Roussel, maire de Neuvic de lui présenter trois entreprises pour lesquelles le concours des services de l'Etat pouvait être utile.

La première visite fut celle du site Interspray qui présentait un projet d'accroissement très important de sa production d'aérosols.

Nouveau Challenge pour Interspray : après un peu plus d'un an de travail, Interspray décroche un contrat exceptionnel avec un grand donneur d'ordre dans le milieu de la cosmétique. Ce contrat permettra de doubler la production d'ici quelques mois et de passer de 250 salariés à 300 !!!

Pour ce faire, un travail global de l'ensemble des équipes d'Interspray et des services de l'état est en cours afin d'intégrer rapidement ces nouveaux produits. Ce travail est associé à un investissement d'environ 5 000 000 € afin de moderniser notre outil de production.

La détermination, l'énergie et l'implication des salariés d'Interspray vis à vis de ce projet sont le moteur de la pérennité de cette entreprise.



La seconde visite concernait l'atelier Bash où Stéphanie Larbre et Bruno Serre qui se sont installés il y aura bientôt trois ans, comptent aujourd'hui neuf salariés dans leur petite entreprise située sur l'ancien site Marbot à Planèze. Ils viennent de faire l'acquisition d'une machine de 120 000 euros pour faire la découpe laser du tissu de leurs fauteuils de spectacle.



La 3^{ème} entreprise était le caviar de Neuvic où rappelons-le, Laurent Deverlanges, PDG du Caviar de Neuvic, est arrivé il y a cinq ans avec seulement un droit de pompage dans la rivière l'Isle et a créé de toutes pièces la marque Caviar de Neuvic ; ce caviar dont la renommée est mondiale aujourd'hui.



Entre Neuvic, Paris et les agents commerciaux qui sillonnent le territoire, "Caviar de Neuvic" emploie aujourd'hui 38 personnes. Laurent Deverlanges, sur proposition de Madame la Préfète a été promu dans l'Ordre National du Mérite.



Discours prononcé par François Roussel lors de l'inauguration de l'avenue Yves Guéna à Neuvic le 18 juin 2017

Chère Madame,
Chère famille d'Yves Guéna,
Chers collègues élus de tous horizons,
Chers habitants de l'avenue de la Gare,
Cher Dominique Bousquet et Cher Fabien Marty,
merci d'avoir choisi d'associer la traditionnelle fête des Gaullistes du 18 juin à cette inauguration de l'avenue Yves Guéna,
Chers amis,

Nous sommes donc réunis une nouvelle fois pour saluer la mémoire d'Yves Guéna en donnant son nom à une avenue de Neuvic.

Lorsque j'ai évoqué ce projet avec Madame Guéna en lui disant que le conseil municipal unanime avait choisi que l'avenue de la Gare devienne l'avenue Yves Guéna, il restait à trouver une date, et sans hésitation vous avez choisi le 18 juin 2017 car c'est un 18 juin que tout a commencé pour Yves Guéna.

Revenons au printemps 1940, la France connaît l'une des pires humiliations de son histoire, notre armée est écrasée, par millions des français fuient en se jetant sur les routes de l'exode. Le 17 juin 1940, le maréchal Pétain demande aux troupes françaises de cesser le combat. Mais le 18 juin 1940, un général inconnu, Charles de Gaulle lance un appel à poursuivre la lutte.

Je lis cet appel, incroyablement prophétique, qu'Yves Guéna aimait commenter dans les moindres détails soulignant entre autres le génie militaire de de Gaulle.

Texte de l'appel du 18 juin

“Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement.

Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat.

Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi.

Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.

Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non !

Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des Etats-Unis.

Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances, n'empêchent pas qu'il y a, dans l'univers, tous les moyens nécessaires pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la Radio de Londres.”

Général de Gaulle.

Le 18 juin 1940, Yves Guéna n'a pas encore 18 ans mais le 19 juin, il s'embarque sur un remorqueur pour rejoindre de Gaulle en Angleterre.

Le 6 juillet 1940, le jour de ses 18 ans, Yves Guéna entend pour la première fois la voix du général qui annonce à ceux qui sont venus le rejoindre qu'ils vont se battre et beaucoup voyager.

Pour Yves Guéna, jeune breton issu d'une famille de patriotes où l'on est marin de père en fils, c'est le début de l'épopée gaulliste, c'est un gaulliste de la première heure et il dira de lui : “gaulliste de toujours, gaulliste pour toujours”.

Il tiendra parole, il servira toujours le général avec bravoure, fougue et une indéfectible fidélité. Après la formation aux armes, il est affecté dans un régiment de spahis et connaît vite son baptême du feu et l'ivresse des victoires dans la prestigieuse 2^{ème} DB du Général Leclerc comme à Bir Hakeim ou El Alamein.

Après la guerre des déserts d'Afrique du Nord, c'est la campagne de France. Au début de l'été 1944, Yves Guéna est très grièvement blessé près d'Alençon. Le feu ennemi lui traverse la poitrine alors qu'il est debout dans son char. Cette grave blessure aurait pu le tuer, il décrit cette scène en pensant qu'il allait mourir dans son très beau livre “le temps des certitudes”. Il dit que la perspective de la mort ne lui inspire ni regret ni tristesse puisqu'il tombe sur un champ de bataille pour la plus grande des causes : la libération du territoire de la patrie.

Yves Guéna se remettra vite, et repart au combat, toujours avec la 2ème DB de Leclerc pourchassant l'ennemi nazi jusqu'à la victoire finale.

De cette période de guerre, avec son mélange de dureté et de gloire, Yves Guéna restera marqué à jamais jusqu'au plus profond de son âme. Et lui le FFL aura toujours beaucoup de considération pour ses frères d'armes, les FFI en particulier.

Puis la guerre finie, c'est le retour à la vie civile. Après avoir défendu la patrie, Yves Guéna va vouloir servir l'Etat et la République mais toujours au service du Général.

Il commence par intégrer l'Ecole Nationale d'Administration, il fait partie de la première promotion de l'ENA. Il en sortira major. Cette promotion s'appellera France Combattante, tout un symbole que l'on retrouvera tout au long de la vie d'Yves Guéna.

Sa première affectation est au Maroc, il sert le résident général, devenant l'un des meilleurs connaisseurs du monde arabe et berbère, et ce n'est pas par hasard qu'il préside entre 2004 et 2007 l'institut du monde arabe à qui il donnera éclat et rayonnement.

En 1955, Yves Guéna a intégré le Conseil d'Etat, il devient un spécialiste du droit public mais le retour du Général de Gaulle au pouvoir en 1958 va réorienter son destin. Le Garde des Sceaux est Michel Debré. Yves Guéna est à ses côtés pour rédiger la nouvelle constitution, celle de la 5^{ème} République.

Lorsque Michel Debré est nommé premier ministre, Yves Guéna est nommé directeur adjoint de son cabinet, mais le Général de Gaulle a repéré le brillant énarque et lui confie une tâche délicate et importante : assurer la transition vers l'indépendance de la Côte d'Ivoire d'Houphouët Boigny.

Le talent diplomatique d'Yves Guéna fait que les choses se passent sans heurts, et Yves Guéna devient à 38 ans le premier ambassadeur de France à Abidjan.

De retour en France en 1962, Yves Guéna cette fois veut toujours servir le général mais plus comme haut fonctionnaire, mais comme homme politique.

Il décide de se présenter aux élections législatives de 1962, il aurait pu se présenter dans sa Bretagne natale mais grâce à vous Madame, il se présente en Dordogne... terre de mission pour un gaulliste, mais il est élu avec une poignée de voix d'avance et c'est le début d'une nouvelle histoire.

Et c'est vraiment une belle histoire de fidélité et d'amitié qui commence entre Yves Guéna et la Dordogne.

Yves Guéna se révèle être un homme politique particulièrement brillant qui surclasse ses adversaires.

A Paris, ses qualités éminentes le font entrer dans les gouvernements de de Gaulle et Pompidou. On lui confie ses premiers ministères ; les postes et télécommunications, les transports, l'industrie. Ces ministères prennent un essor remarquable sous son impulsion.

Il lance les grandes révolutions technologiques, l'automatisation du téléphone, la première ligne TGV Paris-Lyon, l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle, les programmes Airbus et Ariane et même les premiers plans du tunnel sous la manche qui fait qu'aujourd'hui l'Angleterre n'est plus tout à fait une île.

D'ailleurs, il y a aujourd'hui un petit clin d'œil à l'ancien ministre des transports. L'avenue Yves Guéna s'appelait jusqu'à hier l'avenue de la Gare. Yves Guéna se plaisait à dire qu'il avait une circonscription cheminote avec les ateliers de Chamiers en particulier. Il avait été d'une totale fidélité à la ligne Périgueux-Paris avec changement à Limoges pour les milliers d'allers et retours qu'il a effectués entre Paris et la Dordogne en regrettant toutefois que sur un trajet de près de 5 heures le gain de temps n'ait été que de 2 minutes en 40 ans.

Les responsabilités à Paris n'empêchent pas Yves Guéna d'être très présent en Dordogne. Tous les dimanches matin, dès 8 heures, on fait la queue pour rencontrer le ministre au château de Chantérac. Les gens lui reconnaissent des supers pouvoirs pour régler les grands et petits problèmes.

Il est vrai que le ministre inonde la Dordogne de ses bienfaits, tout particulièrement Périgueux et la vallée de l'Isle ; l'usine du Timbre, la modernisation des ateliers SNCF, la Compagnie des Signaux. On installe des téléphones à la chaîne chez les particuliers : tout marche. C'est une époque formidable où l'on trouve du travail pour tout le monde.

Yves Guéna aime les gens d'ici et les aide avec une efficacité et un savoir-faire inégalé.

En 1968, il est ministre de la communication et traverse les événements de mai 68 en réaffirmant avec une fidélité et une loyauté inébranlables son soutien à la politique de de Gaulle et de Pompidou.

Après la dissolution de l'Assemblée Nationale, il est réélu au premier tour. C'est l'époque où j'arrive à Neuvic, mes-beaux parents le Docteur et Madame Gaussen dont je salue la mémoire, font partie des premiers soutiens d'Yves Guéna en Dordogne, et ce dès 1962.

Je suis comme beaucoup d'autres étudiants de ma génération en admiration devant Yves Guéna pour ce qu'il a fait pendant la guerre, pour son intelligence et son talent qu'il met au service de la politique. Je me dis souvent comme d'autres, "quel chef nous avons !".

Quand Yves Guéna me demande de constituer une liste pour les élections municipales de 1977 à Neuvic, j'obéis et à ma surprise, je suis élu à Neuvic et cela fait quarante ans que ça dure...

Après le départ du général en 1969, même si selon l'expression d'Yves Guéna, on "entre dans des temps ordinaires", il continue à porter la parole des gaullistes les plus exigeants pour les institutions du pays, l'indépendance de la France et la souveraineté nationale.

Il est un parlementaire très respecté et écouté tant à l'Assemblée Nationale jusqu'en 1988, puis au Sénat de 1989 à 1997 date de son entrée au Conseil Constitutionnel. Durant cette même période, Yves Guéna est devenu maire de Périgueux en 1971, et en fait une ville resplendissante et prospère.

Cette période des années 80, j'en garde le souvenir d'un homme politique omniprésent. Ici à Neuvic, il est à la fête de la gare, mais aussi au départ et à l'arrivée des courses cyclistes pour les fêtes de Pâques et enfin le premier dimanche de septembre, il est au comice agricole de Neuvic où il répond avec vigueur aux syndicalistes agricoles qui ne sont pas tendres avec le pouvoir. Le député défend la politique agricole du gouvernement. Comme Chirac qui fut un grand ministre de l'agriculture, Yves Guéna sait taper sur le cul des vaches, il n'ignore rien des cours du veau sous la mère ou des broutards. Il nous épate, il comprend tout, il retient tout sur des sujets qu'il n'a sûrement pas appris à l'Ecole Nationale d'Administration.

C'est un homme politique de haute volée mais il connaît le terrain, il rentre dans les bistros, il trinque, il blague mais il écoute aussi la respiration du peuple, il sait faire.

Pendant cette période, Neuvic connaît un gros coup dur au milieu des années 80, l'usine de chaussures Marbot Bata qui compte encore 1000 salariés perd la quasi-totalité de ses employés en deux énormes vagues de licenciements.

Nous rencontrons dans une réunion publique mémorable, au gymnase de Neuvic, les centaines de salariés qui attendent leur licenciement. Dans un silence de cathédrale, nous arrivons les mains vides mais promettons de nous battre pour l'emploi.

La première éclaircie viendra avec l'annonce de l'implantation d'un centre de détention à Neuvic. Ce n'était pas gagné d'avance.

A l'époque entre 86 et 88, Jacques Chirac est premier ministre mais aussi maire de Paris et président du Conseil Général de la Corrèze (le cumul des mandats n'était pas un problème à l'époque !)

L'un des conseillers de J. Chirac, un certain Frédéric Guéna, signale à son père qu'il va y avoir la création de 13 000 places de prison et donc de nombreux emplois induits puisqu'un centre de détention de 400 places c'est 200 emplois ! Deux cents salaires distribués dans l'économie locale ce n'est pas rien...

A la demande d'Yves Guéna, nous sommes reçus par J. Chirac à l'Hôtel de Ville de Paris. Evidemment des conseillers ont rédigé une note expliquant que la Dordogne est un département à faible criminalité et qu'il serait absurde d'y installer un centre de détention.

Mais Yves Guéna sait convaincre, ses arguments sont mis en bon ordre, et il conclut solennel son plaidoyer en disant au premier ministre : "Jacques si tu veux, tu peux" et Jacques a bien voulu et je suis reparti en Dordogne avec le centre de détention en poche.

Merci Frédéric d'y avoir pensé et merci Yves Guéna de l'avoir obtenu.

Pour tous les gens de ma sensibilité, la vie politique semblait facile avec un chef qui donnait l'exemple et montrait toujours le bon chemin.

J'ai dit dans l'église de Chantérac lors des obsèques d'Yves Guéna, "Guéna, c'était notre de Gaulle", tant il incarnait le gaullisme, c'était un chef de guerre qui menait à la victoire. Sa vie est jalonnée de combats.

Le 18 juin 40, il s'engage pour poursuivre le combat. Sa promotion de l'ENA s'appelle France combattante. Toute sa vie, il s'est battu pour la France qu'il voulait libre. J'ai en mémoire Madame, que même au soir de sa vie, vous disiez à votre époux "mais quand vas-tu arrêter de te battre ?"

Quand on s'engage en politique, il faut savoir que toutes les élections ne sont pas couronnées de succès.

Ainsi, en 1981 j'étais suppléant d'Yves Guéna aux élections législatives. La victoire de François Mitterrand en mai 1981 avait été confirmée et amplifiée le mois suivant à l'occasion des élections législatives.

Personne n'ignore que se déroule aujourd'hui le 2^{ème} tour des législatives et je ne sais pas si l'histoire va se répéter, mais j'ai le souvenir très vif de ce que m'avait dit Yves Guéna, ce qui pour nous était un triste soir électoral :

"François, il n'est pas déshonorant d'être battu, ce qui est déshonorant, c'est de ne pas se battre". Et puisque tout recommence toujours, je dis haut les cœurs à nos amis qui seront déçus ce soir !

Dans son éloge funèbre aux invalides le 8 mars 2016, l'ancien Président de la République a conclu son hommage par cette phrase :



“Des français libres, on dit qu’ils furent ceux qui n’ont jamais déposés les armes, alors Yves Guéna ne les a jamais rendues, même lors de son dernier souffle, il nous les a transmises, et c’est pourquoi j’exprime ici, au cœur de la cour des Invalides devant sa famille, devant ses proches, devant ses amis et compagnons, la reconnaissance de la nation toute entière à celui qui fit de la France le combat de sa vie ».

Madame, vous avez été sa moitié tant il est vrai que vous avez tout partagé de cette immense carrière éblouissante. Vous aussi Madame avez toujours été magnifique à ses côtés. Lorsqu’Yves Guéna nous a quitté, vous avez voulu que figure sur l’avis d’obsèques, l’essentiel, je dis bien l’essentiel de ce qui a beaucoup compté pour lui.

Je cite :

- Ancien des FFL
- 1^{ère} DFL et 2^{ème} DB
- Conseiller d’Etat honoraire
- Ministre du Général de Gaulle
- Président du Conseil Constitutionnel
- Député
- Sénateur
- Maire de Périgueux

et aussi :

- Grand Croix de la Légion d’Honneur
- Croix de guerre 39/45
- Médaille de la résistance

On ne pouvait pas tout mettre sur la plaque de rue* mais on y trouve de Gaulle, c’est-à-dire la France que l’on aime et la Dordogne évidemment !

Madame, je ne voudrais pas que l’on achève cette inauguration sans parler un peu de l’homme privé, heureux d’être entouré de la grande famille que vous avez fondée. Il était aussi un hôte merveilleux, plein d’humour, qui aimait faire partager son goût pour les arts et les lettres, particulièrement la peinture et la poésie.

Yves Guéna avait tous les talents !

Ayant aujourd’hui un regard un peu rétrospectif sur la vie politique et la vie en général, je voudrais dire sans une once de flatterie qu’Yves Guéna est l’homme le plus extraordinaire que j’ai rencontré.

Je suis très fier Madame que vous ayez accepté que l’on donne le nom d’Yves Guéna à une avenue de Neuvic.

Je vous propose à vous tous ici, famille, élus, amis, compagnons, que l’on salue avec ferveur Yves Guéna pour que :

**vive son souvenir
vive la République
et vive la France.**

François ROUSSEL,
Maire de Neuvic
Le 18 juin 2017

Devoir de Mémoire

11 novembre : comment l'armistice 1918 est devenu un jour férié

JOUR FERIE - L'Armistice 1918 et ses conditions se commémorent tous les 11 novembre. Mais comment cette date de l'histoire est-elle devenue un jour férié ?

Fête nationale et jour férié, le 11 novembre, qui tombe un samedi en 2017, commémore l'Armistice 1918, ce traité ayant marqué l'histoire, signé entre les forces alliées et l'Allemagne à Rethondes et mettant officiellement fin à l'affrontement qui les opposait à travers plusieurs conditions. Ce même 11 novembre, l'empereur d'Autriche Charles I^{er} a renoncé au trône après plus de 600 ans de règne des Habsbourg, sa dynastie, sur l'Autriche. Même dans l'esprit des plus jeunes, **ce jour symbolise surtout depuis près de 100 ans le dénouement de la Première guerre mondiale (la Grande Guerre) ainsi que la paix.**

Si le 11 novembre célèbre l'anniversaire de 1918, cette journée rend aussi hommage, quelques jours après le changement d'heure d'hiver et la Toussaint, à tous les morts pour la France en vertu de la loi du 28 février 2012. Par ailleurs, le 11 novembre fait aussi référence à la fête de Martin, saint-patron des Francs depuis 507. Dans cet article, Linternaute.com vous en dit plus sur la date du 11 novembre et tous les faits qui lui sont liés, leur origine, leur histoire et leur signification.

Histoire du 11 novembre

Été 1918. Si le traité de Brest-Litovsk a permis à l'Allemagne, en provoquant la reddition de la Russie, de concentrer son armée sur le front de l'Ouest, les offensives allemandes de juin et juillet 1918 ont été un échec et le renfort des alliés (Américains et Britanniques) lui sera fatal. Dès le mois d'août 1918 débute une offensive franco-britannique qui ne s'arrêtera plus. Dans ses mémoires, Erich Ludendorff, alors général en chef des armées allemandes, parle de la date du 8 août comme d'un "jour de deuil de l'armée allemande" : il sait à ce moment-là que la guerre est perdue pour de bon. Le recul des forces allemandes commence alors, avec de lourdes pertes sur tout le front franco-belge. Dès septembre, l'Etat-Major allemand fait savoir à l'empereur Guillaume II qu'il n'y a plus d'espoir de gagner la guerre. Mais ce dernier, ainsi que les chefs militaires, ne sont pas prêts à assumer la défaite : il faudra encore deux mois pour que l'Armistice soit "négocié" et signé.

Dès le début de l'automne, les armistices des fronts orientaux (le 29 septembre 1918 pour la Bulgarie ; le 30

octobre 1918 pour l'empire ottoman et le 3 novembre pour l'Autriche-Hongrie), bien que moins connus que celui du 11 novembre à Rethondes, auront de lourdes conséquences. Ils contribuent à la défaite de l'Allemagne et provoquent la chute de trois empires. Sans parler de la zizanie qu'ils créent entre nations vaincues, victorieuses (comme les Tchèques, Serbes, Roumains, Polonais) et celles qui, s'étant ralliées trop tard aux vainqueurs, ne bénéficient pas de l'indépendance (Ukrainiens, Slovaques...). Les armistices orientaux créent de toute façon une "brèche" que l'Allemagne ne sera pas en mesure de colmater. En octobre, Ludendorff démissionne et des mutineries éclatent outre-Rhin. En parallèle, le président américain Wilson est chargé de prendre en main le retour de la paix, dans la même veine que les 14 points qu'il avait proposés en janvier dans un discours choc. Des notes sont échangées avec les Allemands sur les modalités.

Le 5 novembre, une demande officielle d'armistice de l'état-major allemand parvient à la France sous forme de message morse. La date historique est finalement fixée six jours plus tard. La fin de la guerre sera actée dans un wagon stationné non loin du front et du quartier général allié.



11 novembre 1918

Photographie prise à la sortie du "wagon de l'Armistice" où a eu lieu la signature. Le maréchal Foch est 2^e en partant de la droite.

© Photo d'archive anonyme

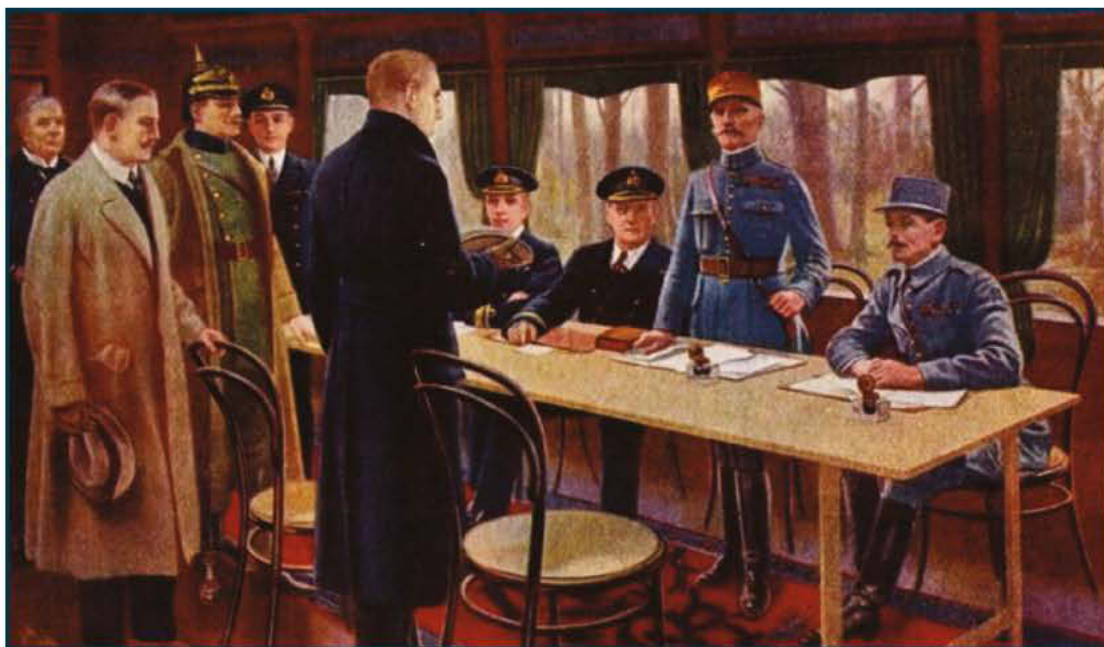
Le 11 novembre 1918, le texte est signé dans le "Wagon de l'Armistice", ou plus exactement "voiture 2419D" de la Compagnie des wagons lits. Cette voiture de chemin de fer, réquisitionnée par l'armée en septembre 1918 et transformé en bureau, stationnait dans un lieu isolé mais néanmoins pas trop loin de la gare de Rethondes : une clairière de la forêt de Compiègne (Oise). Les journalistes en sont alors soigneusement tenus à l'écart. Le maréchal Foch, généralissime des armées alliées et le général Weygand y reçoivent une délégation allemande envoyée par la toute récente république de Weimar. En face, un autre train sert à accueillir les "hôtes" germaniques. Autrement dit les parlementaires allemands qui viennent implorer l'armistice. D'après le Général Weygand, chef d'Etat Major du maréchal Foch qui avait choisi le lieu : "Maintes fois pendant la guerre, il avait établi dans son train son poste de commandement. C'est à son poste de commandement que les parlementaires viendraient donc se présenter à lui. La solitude du lieu assurera le calme, le silence, l'isolement, le respect de l'adversaire...".

L'Armistice 1918 sera donc signé à l'intérieur du wagon-restaurant du train français, fameux wagon de commandement du Maréchal Foch. Le véhicule sera par la suite transformé en musée. Détruit au cours des bombardements de 1944-1945 (Adolf Hitler l'avait fait transporter à Berlin entre temps et y avait même fait signer la capitulation de la France !), une réplique en a été créée, aujourd'hui installée

au musée de l'Armistice de Compiègne : il s'agit de la voiture 2439D, qui faisait partie de la même série que l'originale, réaménagée à l'identique et garnie du mobilier d'origine. Quant à la clairière de l'Armistice, elle a été aménagée en tant que lieu symbole de la paix, accessible au public... et ce dès 1922. L'architecte Mages y conçoit un vaste rond-point de 100 mètres de diamètre auquel mène une allée de 250 m de long. On y érige également une statue du Maréchal Foch, le "monument aux Alsaciens-Lorrains" (d'Edgar Brandt) - qui commémore la récupération par la France de l'Alsace et de la Lorraine en 1919 -, des dalles de granit symbolisant le wagon des Français et celui des Allemands lui faisant face et un Musée de l'Armistice construit en 1922. Totalement détruit par les allemands pendant la Seconde guerre mondiale, ledit musée sera reconstitué en 1950.

Armistice de 1918

Signé le 11 novembre 1918, à 5h15 du matin, dans un wagon réquisitionné par l'armée française, transformé en bureau de commandement du chef des armées alliées Ferdinand Foch et stationné dans la clairière de Rethondes en forêt de Compiègne, l'Armistice prend effet sur le front à 11 heures du matin... pour une durée de 36 jours renouvelée trois fois. Il est signé de la main des plénipotentiaires allemands. Ces derniers sont des agents diplomatiques de l'Allemagne auquel leur pays a confié les pleins pouvoirs. A ce moment de la guerre, l'empereur Guillaume II vient d'abdiquer et de s'exiler aux Pays-Bas. Le chancelier, Max de Bade, a démissionné et a transmis ses pouvoirs au socialiste Friedrich Ebert. À partir de là, il n'y a plus d'échappatoire pour l'Allemagne, dont le ministre d'Etat est expressément chargé de signer au plus vite l'armistice. L'Armistice de 1918 n'est, cela dit, pas une capitulation en tant que telle. Il a en effet été signé dans l'attente d'un traité de paix définitif.



Les signataires de l'Armistice de 1918. © ABECASIS/SIPA

• Pour la partie alliée, les signataires sont :

Le maréchal Foch, commandant suprême des forces alliées ; l'Amiral Wemyss, représentant britannique ; le Général Weygand, chef d'Etat-major du Maréchal Foch.

• Et du côté allemand :

Le représentant plénipotentiaire est civil. Il s'agit de Mathias Erzberger, représentant du gouvernement allemand.



Les conditions de l'armistice de 1918

Les conditions imposées à l'Allemagne sont sans concession :

- la remise d'une grande partie de son armement ainsi que de son matériel de transport
- l'évacuation de tous les territoires occupés (Alsace-Lorraine comprise) et de la rive gauche du Rhin
- la démilitarisation, sur la rive droite du Rhin, d'une zone de 10 kilomètres qui va de la frontière hollandaise à la frontière suisse. Ce qui permet aux Alliés de conserver trois "têtes de pont", Mayence, Coblenze et Cologne (les principaux points de passage du Rhin) pour empêcher une reprise de la lutte par l'Allemagne.

11 novembre férié

Le choix de la date du 11 novembre n'est pas un hasard : il s'agit d'un choix "français" puisque cette date tombe pile sur celle de la fête traditionnelle du saint patron des Francs, St-Martin. Le canon s'est donc tu à la onzième heure du onzième jour du onzième mois de l'année 1918 sur le front au Nord-Est de l'Hexagone... et par conséquent dans toute l'Europe. Les soldats sortent alors des tranchées sans crainte mais les festivités sont forcément endeuillées. À partir de 11 heures du matin le 11 novembre 1918, volées de cloches et sonneries de clairon annoncent la fin des combats sur le front occidental. Ils retentissent après quatre ans de guerre qui ont laissé une France exsangue et 1 500 000 victimes, jeunes pour la plupart. Au total, la Grande Guerre a fait plus de 8 millions de morts et de blessés. À 16h, au Palais Bourbon, Clémenceau lit les conditions d'armistice. Il salue également Alsace et Lorraine tout en rendant hommage à la Nation.

En 1919, le projet de l'hommage à un soldat inconnu mort à la Première guerre, symbole anonyme de tous les "Poilus" morts pour la France, est adopté par les députés français. L'année suivante, le soldat inconnu qui doit être transféré à Paris est désigné par un autre soldat à Verdun, par le dépôt sur un des cercueils d'un bouquet de fleurs. Dans la foulée, en 1920, le Parlement vote la loi suivante à l'unanimité :

Article 1^{er} : Les honneurs du Panthéon seront rendus aux restes d'un des soldats non identifiés morts au champ d'honneur au cours de la guerre 1914-1918. [...]

Article 2 : [...] Les restes du Soldat inconnu seront inhumés sous l'Arc de Triomphe." Cela sera fait le 28 janvier 1921.

Le 24 novembre 1922, le Parlement déclare le 11 novembre "fête nationale" avec la dénomination de "Jour du Souvenir". Dès lors, le 11 novembre devient un jour férié. Le 11 novembre de l'année suivante, suite à l'idée émise par plusieurs artistes, une "Flamme du Souvenir" est allumée par le ministre de la Guerre André Maginot. Flamme sacrée qu'un "Comité de la Flamme" a depuis la tâche de raviver tous les jours au crépuscule. Elle ne s'est jamais éteinte, même pendant l'Occupation. Pour la maintenir en vie, une cérémonie très stricte du "ravivage de la flamme" est observée au quotidien depuis 92 ans, toujours la même. Elle a lieu tous les soirs à 18h30. Les Associations sont conduites, en défilé, jusque sous l'Arc de triomphe, avec les porteurs de gerbes en tête puis les porte-drapeaux. Drapeau de "La flamme", clairon et tambour de la Garde républicaine sont disposés aux abords de la Dalle sacrée. La sonnerie de la Flamme retentit ; la flamme est ravivée ; les gerbes déposées. Ensuite, la sonnerie "Aux Morts" résonne, les drapeaux s'abaissent et une minute de silence est suivie. On signe le Livre d'Or, on se salue puis tous se retrouvent enfin au pied de la tombe, pour écouter les musiciens jouer "Honneur au soldat inconnu".



La foule des parisiens manifeste sa joie sur les Grands Boulevards à Paris, le 11 Novembre 1918, à l'annonce de la signature de l'armistice.

© STR / AFP

Rendez-vous du 11 novembre



La "flamme du souvenir" qui ne s'éteint jamais, à Paris, sur la tombe du soldat inconnu enterré sous l'Arc de triomphe. © Wikimedia Commons.

En France, la commémoration de l'Armistice - autrement dit de la fin d'une Grande Guerre qui devait être la "Der des Ders" - prendra par la suite une place importante dans la vie nationale, avec des gerbes déposées chaque année, à quelques jours de la Toussaint, fait du hasard, au pied des monuments aux morts de chaque commune ce jour de la "Fête du Souvenir". Des plaques commémoratives sont également installées dans les lieux publics.

Le dernier poilu français, Lazare Ponticelli, est mort en 2008. Le 11 novembre 2011, Nicolas Sarkozy, alors président de la République, décide de rendre également hommage à 13 militaires français morts en Afghanistan, autrement dit aux "derniers soldats en date morts pour la France". À l'image du Memorial Day américain. Trente-six ans plus tôt, en 1975, le président de la République Valéry Giscard d'Estaing avait déjà proposé le regroupement d'un hommage de tous les morts de toutes les guerres le 11 novembre, sans succès. En 2012, le nouveau président de la République François Hollande honore la mémoire de l'ensemble des soldats français décédés en opération sans distinction de guerre (il porte bien sûr le traditionnel Bleuet de France à la boutonnière) et respecte le rituel habituel : dépôt d'une gerbe tricolore au pied de la statue de Georges Clémenceau (symbole de la victoire de la Grande Guerre) ; Champs-Élysées remontés escorté par la Garde républicaine ; passage des troupes en revue sur la place Charles-de-Gaulle puis recueillement sur la tombe du soldat inconnu surplombée de l'Arc de triomphe. Néanmoins, un sentiment diffus de "trop de commémorations tue la commémoration" est né en France depuis la fin du XX^e siècle, couplé avec la disparition des témoins directs de la Première guerre... reléguée aux pages des manuels d'Histoire.

28 juin 1919 : Traité de Versailles

L'Armistice de 1918 mettant fin aux hostilités, il fallait encore mettre fin à la guerre. La signature du Traité de Versailles a lieu le 28 juin 1919... à Versailles. Il condamne lourdement l'Allemagne. "Diktat" sera le terme employé pour désigner ce Traité imposé aux Allemands sans négociations par les vainqueurs de la Première guerre mondiale. Ce traité mettant fin à la Première Guerre mondiale est signé dans la galerie des Glaces du château de Versailles, entre l'Allemagne et les Alliés. Il a été préparé par les vainqueurs, le Français Clémenceau, le Britannique Lloyd George, l'Italien Orlando et l'Américain Wilson. Il impose notamment à l'Allemagne, la restitution de l'Alsace-Lorraine, la création du "couloir de Dantzig" donnant à la Pologne un accès à la mer, la limitation du potentiel militaire et le versement de 20 milliards de marks-or. En Allemagne, ce "diktat" sera donc vécu comme une humiliation et fera naître un sentiment de revanche.

11 novembre et Saint-Martin

Saint-Martin est saint patron de la France. La tradition chrétienne veut que "Quand Clovis attribua sa victoire de 507 à la protection de Saint-Martin et Saint-Hilaire, Saint-Martin devint alors le saint patron des Francs". Les Mérovingiens furent imités ensuite par les Carolingiens et plus tard par les Capétiens qui se déclarèrent "abbés laïcs de St Martin de Tours".

Pont ou week-end du 11 novembre

Egalement appelé Jour du Souvenir, le 315^e jour de l'année (316^e en cas d'année bissextile comme cela a été le cas en 2016) peut entraîner un "pont" du mois de novembre, week-end prolongé à la clé pour les salariés comme pour les travailleurs indépendants. En 2017, le jour férié du 11 novembre n'en sera pas vraiment un puisqu'il tombera un samedi. L'année d'après, le 11 novembre sera un dimanche.

Neuvic mon Histoire l'usine de Planeze

Des documents sur la création de l'industrie de la chaussure à Neuvic que je n'avais pas lors de l'écriture des Histoires de Neuvic, m'amènent à compléter le chapitre sur l'industrie neuvicoise.

C'est tout d'abord, Marie Hélène Jambon qui m'a remis une annonce parue en 1882 sur la vente aux enchères de l'usine de Neuvic, qu'elle a trouvée au cours des recherches qu'elle pratique souvent aux archives départementales. Cette annonce parue dans un journal local de l'époque m'a fait découvrir que l'achat du moulin de Planèze par Christian de Beauregard avait été réalisé à la suite de sa vente aux enchères. Quand j'avais fait mes recherches sur la création de l'industrie de la chaussure, j'ai trouvé le nom de Christian Labrousse de Beauregard et je n'ai pas poussé plus avant mes recherches pour savoir qui était cet entrepreneur. C'est dans le Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord qu'une étude importante de Francis A. BODDART sur le chalet de Bassy à Saint-Médard-de-Mussidan, m'a fait découvrir qui était cet important personnage. Pour compléter cette page d'histoire du Bulletin Municipal j'ai cherché les causes de la vente de l'usine aux enchères et je pense que les lignes qui vont suivre clôtureront l'histoire de ce qui fût l'usine de Planèze.

Le moulin de Planèze fut fondé en 1517 par un édit royal de François 1^{er}. Les seigneurs de Grignols, les Talleyrand le font construire et il fait partie avec le château de Neuvic et les nombreuses propriétés de l'échange qui eut lieu en 1520 avec Annet de Fayolle.

Lors de la Révolution, le moulin de Planèze faisant partie des biens de l'émigré Fayolle Mellet, est mis en vente aux enchères par le Comité Révolutionnaire de Mussidan, le 18 floréal, an II de la République, au prix de 14 560 livres. C'est le citoyen Deffarges, dit Paquet, qui emporta les enchères pour la somme de 27 000 livres. Au moment de cette vente le moulin possède : trois meules à grains, un pressoir à huile avec meule et poêle. Ainsi qu'une mailherie pour traiter les tiges de chanvre et de lin pour le tissage.

De l'achat du moulin par Louis Deffarges en 1794, à la vente du moulin à Christian de Beauregard en 1883, 89 ans se sont écoulés. Des transformations et de nouveaux propriétaires se sont succédés dans le moulin.

En 1827 un arrêté préfectoral autorise Louis Deffarges à établir un foulon à étoffe. En 1861 le moulin est exploité par les sieurs Jean Deffarges, Roux et Planteau.

En 1864 autorisation est donnée à Planteau pour l'exploitation d'un moulin à plâtre. La même année, un décret autorise Deffarges propriétaire d'une partie du moulin, à y conserver une prise d'eau et la roue hydraulique qui fait mouvoir alternativement une scierie et deux marteaux à foulon et y ajouter une nouvelle scierie qui sera mis en mouvement par une roue hydraulique.

En 1877, sur l'annuaire statistique de la Dordogne, le moulin de Planèze n'est plus mentionné en tant que moulin. On peut supposer que toutes les activités qui se sont succédées au moulin ont disparu.

En 1880, c'est Alban Delanaue qui y installe une fabrique de draps et d'autres tissus de laine. C'est cette entreprise qui ayant des difficultés financières fut vendue aux enchères le 20 février 1883 et dont Marie Christian Labrousse de Beauregard se porta acquéreur.

Qui était le nouveau propriétaire du moulin de Neuvic ? C'est le 11 février 1875 que Marie Christian Labrousse de Beauregard achète le domaine de Bassy. Au printemps de cette même année, il s'y installe avec son épouse Jeanne Wlgrin de Taillefer. Le chalet de Bassy ne peut être considéré comme un château, mais c'est malgré tout une maison confortable située dans un grand parc avec des dépendances et pièce d'eau ainsi que trois métairies avec bâtiments d'habitation et d'exploitation et un moulin. Cependant il conserve un pied à terre à Paris où il évolue dans le domaine de l'élevage de chevaux et des courses hippiques. En 1878, son épouse décède, et le 12 novembre 1881 il se remariera avec la princesse Marguerite Troubetzkoy, fille d'un colonel de l'armée impériale russe.



Christian de Beauregard va se consacrer à faire du domaine de Bassy, une vitrine pour expérimenter de nouvelles cultures. Il sera lauréat de plusieurs concours agricoles départementaux et régionaux pour l'élevage bovin et porcin. Mais Bassy sera bientôt réputé pour son élevage de chevaux.

Au début de 1877, le tribunal de commerce de la Seine prononce la liquidation du haras de Villebon. C'est un des principaux haras de la région parisienne. Christian de Beauregard se porte acquéreur, mais dans des circonstances mal établies, l'affaire tourne court. Cependant la passion du cheval va arriver à Bassy.

Dès 1879 Christian de Beauregard remporte avec ses chevaux de nombreux concours. En 1881 on trouve la vente de cinq yearlings appartenant à Christian de Beauregard.

En 1883, la jumenterie de Bassy compte douze juments poulinières pur-sang qui font des produits vendus à 18 mois, 2 000 francs l'un en moyenne. Cependant, au début de 1884, l'activité de la jumenterie s'est réduite à deux juments et six poulains. Les intérêts de Christian de Beauregard se portent maintenant vers l'usine de Neuvic.

D'importants moyens financiers sont nécessaires pour implanter sur le site du moulin de Planèze, une tannerie, une fabrique de chaussons puis une usine de chaussures. C'est la raison qui amènera Christian de Beauregard à créer une société en commandite "Labrousse de Beauregard et Compagnie" avec un capital de 700 000 francs. Les principaux actionnaires étaient son frère Adolphe de Labrousse de Beauregard, sa mère Cécile Labrousse de Beauregard, Constantin de Winter et Charles de Monès d'Elboux.

Nous savons que la première activité implantée sur le site fut une tannerie de peaux de moutons, puis une fabrique de pantoufles en basane et enfin une fabrique de chaussures. Ayant beaucoup de relations dans le monde des affaires, particulièrement à Paris, rapidement les commandes affluèrent, mais malgré tout n'assurèrent pas l'équilibre financier de l'entreprise. L'affaire est en grande difficulté en 1892 et au mois de juin l'usine de Neuvic, évaluée à 150 000 francs, dont 30 000 francs pour la clientèle, revint à Jenny Boeresch, veuve d'Alphonse de Labrousse de Beauregard et principale créancière de Christian Labrousse de Beauregard. La nouvelle propriétaire laissa en place l'équipe de direction et l'usine continua son activité jusqu'en 1902 date à laquelle elle fut vendue à Jean Marbot.

Christian Labrousse de Beauregard décéda à Bassy le 1^{er} juin 1908, l'inventaire après décès constata une succession négative avec un passif de plus de 245 000 francs.

Mais malgré tout il faut se souvenir que c'est à Christian Labrousse de Beauregard que nous devons l'implantation de l'industrie de la chaussure à Neuvic et dans la vallée de l'Isle. Si cette industrie a aujourd'hui totalement disparu, on ne peut oublier que durant un siècle elle a fait vivre Neuvic et toute la vallée de l'Isle.

Jean-Jacques Elias
Moulin de la Veyssière - Neuvic
Ancien élu, membre du conseil des sages

Merci à Marie Hélène Jambon et
à Francis A. Boddart dont les
documents et les écrits
m'ont été précieux,
pour écrire ces lignes.

Table des Matières

1	Editorial	46	Amicale des donateurs de sang
2-3	Les Services Publics et Permanences	47	Association Revivre - Les Restos du Cœur
4	Les Numéros Utiles	48	Secours Catholique - Les Ateliers Neuvicois
	Opération Tranquillité Résidences	49	ADMA
5-6	Les déchets	50-52	Comité des Fêtes de Neuvic
7	Infos Pratiques	52	Nouveau Théâtre de Neuvic Chorale Amitié Musicale
8	Opération Tranquillité Résidences		
9	Rappel des règles d'urbanisme	53	Los Campanéros Société Colombophile de Neuvic/Sourzac
10	Entretien des terrains - Brûlage Monoxyde de carbone	54	NCPC
11	PACS - UFC QUE CHOISIR	55	Comité de jumelage
12-13	Budget de la commune	56-57	Association des Anciens Combattants
14	Eau potable et assainissement	57	Association des Propriétaires et Chasseurs
15-16	Travaux de bâtiments	58	Le Trait d'Union
17	Schéma (SCoT)	59	Neuvic CBNM
18	Plan local d'urbanisme - GEMAPI	60-61	SC Neuvic Basket
20-22	Service Social et Emploi	62-64	Union Sportive Neuvicoise de Canoë-Kayak
23-24	Centre multimédia	64	Club de gym volontaire de Neuvic
24-29	La salle de spectacle	65-66	Club de Foot Neuvic - Saint-Léon
29-30	Bibliothèque Municipale Jeanne d'Arc	67	Judo Club de Neuvic
30	Les Pitchouns	68	Aïkido Club Dordogne
31-32	Maison de la Petite Enfance	68-69	La Boule Neuvicoise
33-34	ALSH Les Castors Juniors	70	Tennis Club Neuvicois
35	Ecole Maternelle	71	USAN Rugby
35-36	Ecole Élémentaire	72	Tribune Libre de l'Opposition
37	Collège Henri Bertin	73	Tribune Libre de la Majorité
38	EHPAD	74	Etat Civil
39	La paroisse des rives de l'Isle	75	Bienvenue à Neuvic
40-41	Office de Tourisme	76-77	Rétrospective
42	Le Camping - La pause que GEM	78-81	Inauguration
43	I.M.E. - I.T.E.P. Château Parc Botanique	82-85	Devoir de Mémoire
44	A.N.A.C.E	86-87	Neuvic mon Histoire
45	Ricochet'(s)		

Bulletin d'informations municipales - Janvier 2018

Directeur de la publication : François ROUSSEL

Rédaction : équipe municipale, associations et clubs Neuvicois - Crédit photo : Mairie de Neuvic

Imprimé sur papier PEFC des usines de Condat.



Nouvelle vache décorée du parc de la bibliothèque prêtée lors de la mise en circulation dans les deux sens de la rue du Docteur Léger.

